



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

627606 SBN

1

MONSIEUR DE VOLTAIRE

PEINT PAR LUI-MEME,

O U

LETTRES DE CET ÉCRIVAIN,

*DANS lesquelles on verra l'Histoire de sa Vie,
de ses Ouvrages, de ses Querelles, de ses
Correspondances, & les principaux Traits de son
Caractère : avec un grand nombre d'Anecdotes,
de Remarques & de Jugemens Litteraires.*

P R E M I E R ^{ett} P A R T I E.

J'ai des Adorateurs & n'ai pas un Ami.
MARIAMNE.



A LAUSANNE,
PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES.

M. D C C. L X V I.

PRÉFACE.

LE caractère d'un Auteur est dans ses Ouvrages , sur-tout lorsque cet Auteur est naturellement porté à lacher la bride à l'impétuosité de son esprit & de son humeur. Cette maxime se vérifie tous les jours à l'égard de Monsieur de Voltaire. On a dit de lui qu'Aristipe & Diogene tour-à-tour , il recherchoit les plaisirs , les goûtoit & les célébroit , s'en lassoit & les frondoit ; que par ses familiarités avec les Grands , il se dédommageoit de la gêne qu'il éprouvoit avec ses égaux ; qu'il étoit sensible sans attachement , voluptueux sans passion , sociable sans amis , ouvert sans franchise , & quelquefois libéral sans générosité ; qu'avec les personnes jalouses de le connoître , il commençoit par la politesse , continuoit par la froideur , & finissoit par le dégoût ; qu'il ne tenoit à rien par choix , & tenoit à tout par bontade.

Ces traits paroissent peu faits pour être ensemble ; mais Monsieur de Voltaire est fait pour allier les Contraires : & il n'en est que plus lui-même , dit un homme d'esprit , lorsqu'il paroît moins se ressembler : ces Lettres en seront la preuve. On l'y verra passer de la morale à la plaisanterie , de la philosophie à l'enthousiasme , de la douceur à l'emportement , de la flatterie à la satire , de l'amour de l'argent à l'amour du luxe , de la modestie à la vanité. Enfin Monsieur de Voltaire aime beaucoup l'Antithèse , & il en a mis certainement davantage dans sa conduite que dans

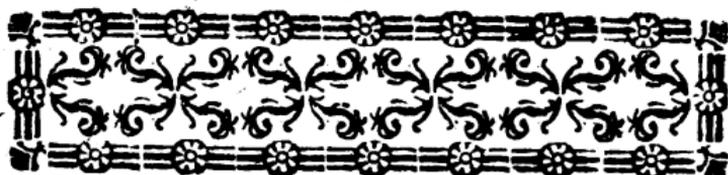
ses Ecrits. Ainsi l'homme ressemble à l'Auteur ; & l'un & l'autre ne sont pas dans la classe des choses ordinaires.

On sera peut-être surpris , que nous n'ayons pas peint Monsieur de Voltaire , comme Poète impie & Philosophe téméraire ; mais on ne pouvoit le montrer sous ce point de vûë , qu'en citant des traits très-dangereux ; & ils auroient peut-être séduit quelques Lecteurs , qui connoissent déjà assez l'Auteur du Dictionnaire Philosophique , comme Pyrronien & incrédule.

Les Pièces que nous citons dans cet Ouvrage sont réellement de Monsieur de Voltaire. Il ne pourra pas nous accuser que nous l'avons défiguré , comme il le reprochoit à l'Auteur de l'Oracle des Nouveaux Philosophes. Il n'aura qu'à se plaindre de lui-même.

*Au reste nous avons dit le bien & le mal , & nous sommes éloigné de penser que Monsieur de Voltaire n'ait que des défauts. Nous avons montré en lui le protecteur du sang de Corneille & de celui de Calas avec encore plus de plaisir , que nous n'avons dévoilé l'implacable ennemi de Rousseau , de Monsieur Le - Franc de Pompi-
gnan , &c. &c. &c.*

LETTRES



LETTRES

DE

MONSIEUR DEVOLTAIRE,

RÉLATIVES A SON HISTOIRE.

PREMIERE PARTIE.



LETTRE PREMIERE.

Sur sa Naissance & sa Fortune.



ES Biographes qui ont écrit ma prétendue Histoire, dont vous me parlez, se sont un peu pressés, & me font trop d'honneur. Il n'y a pas un mot de véritable dans tout ce que ces Messieurs ont écrit. Les uns ont dit, d'après l'équitable & véridique Abbé *Des-Fontaines*, que je ressemblois à *Virgile* par ma Naissance, & que

I. Partie.

A

2 M. de Voltaire
je pouvois dire apparemment comme lui :

*O fortunatos nimium , sua si bona norint ,
Agricolas !*

Je pense sur cela comme *Virgile* , & tout me paroît fort égal. Mais le hazard a fait que je ne suis pas né dans le pays des *Eglogues* & des *Bucoliques*. Dans une autre Vie , qu'on s'est avisé encore de faire encore de moi , comme si j'étois mort , on me dit fils d'un (a) Porteclef du Parlement de Paris. Il n'y a point de tel emploi au Parlement. Mais qu'importe ? On ajoute une belle aventure d'un carrosse avec l'Épouse de M. le Duc de *Richelieu* dans le tems qu'il étoit veuf. Tous les autres Contes sont dans ce goût , & j'aime autant les amours du Révérend Pere de la *Chaise* avec Mdlle. du *Tron*. On ne peut empêcher les barbouilleurs de papier d'écrire des sottises , les Libraires Hollandois de les vendre , & les laquais de les lire.

Quoique j'aye beaucoup d'indifférence pour toutes ces pauvretés , je ne dois pas toujours rester muet ; lorsqu'on m'attaque sur ma naissance. Ne dois-je pas à ma famille de répondre que je suis né égal à ceux qui ont la même place (b) que moi , & que si j'ai parlé sur cet

(a) M. Arouet , Pere de M. de Voltaire , étoit Tresorier de la Chambre des Comptes de Paris ; sa probité , son esprit & son goût l'avoient lié avec plusieurs gens de Lettres. Son fils a hérité de ses vertus , mais en cadet de Normandie , réduit à la simple legitime.

(b) Celle de Gentil-Homme ordinaire.

peint par lui-même.

article avec la modestie convenable , c'est parce que cette même place a été occupée autrefois par les *Montmorenci* & par les *Chatillon*.

Mes ennemis m'ont reproché jusqu'à ma fortune , comme si elle étoit faite à leurs dépens (c). Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un Poëme & une Histoire ? Quelle lâcheté ! Mais elle est trop commune. Qu'il soit permis de faire une Remarque à cette occasion : c'est un spectacle qui peut servir à la connoissance du cœur humain , que de voir certains hommes de Lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant , venir l'encenser au bas bout de sa table , & s'abaisser devant lui sans autre vûe que celle de s'abaisser. Ils sont bien loin d'oser en être jaloux ; ils le croient d'une nature supérieure à leur Etre. Mais qu'un homme de Lettres soit élevé au-dessus d'eux par la fortune & par ses places ; ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits , portent l'envie jusqu'à la fureur. *Virgile* à son aise fut l'objet des calomnies des *Mévius*.

(c) *On pardonneroit tout au plus ces reproches aux Imprimeurs de M. de Voltaire.*





L E T T R E I I.

Sur son Enfance.

L'Article du Testament de Mdlle. de l'*Enclos*, dont vous me parlez, n'est point un Roman; elle me laissa deux mille francs; j'étois enfant (a); j'avois fait quelques mauvais vers qu'on disoit bons pour mon âge. L'Abbé de *Chateaufneuf*, frere de celui que vous avez vû Ambassadeur à la Haye, m'avoit mené chez elle, & je lui avois plu je ne sçai comment. C'est ce même Abbé de *Chateaufneuf* qui avoit été son dernier Amant; mais à qui cette célèbre Vieille ne donna point ses tristes faveurs à l'âge de soixante & dix ans, comme on l'a dit. Vous devez d'ailleurs être persuadé que les Lettres qui courent, ou plutôt qui ne courent plus sous son nom, sont au rang des mensonges imprimés. Il est vrai qu'elle m'exhorta à faire des vers; elle auroit dû plutôt m'exhorter à n'en pas faire. C'est un métier trop dangereux, & la misérable fumée de la réputation fait trop d'ennemis & empoisonne trop la vie.

C'est ce que me disoit le Pere *Porée*, mon Professeur de Rhetorique. Sa memoire me sera toujours chere (b). Jamais homme ne rendit

(a) C'étoit en 1706.

(b) Voyez la relation de la mort de Frere Bertier, où le P. Porée & les autres Jésuites reçoivent des témoignages de la reconnoissance de M. de V.

peint par lui-même.

5

l'étude & la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons étoient pour nous des heures délicieuses, & j'aurois voulu qu'il eut été établi dans Paris comme dans Athenes, qu'on put assister à tout âge à de telles leçons : je serois revenu souvent les entendre. J'ai eu le bonheur d'être formé par plus d'un Jésuite du caractère du Pere *Porée*, pendant les sept années que j'ai passé au College de *Louis le Grand*, &c. &c.



LETTRE III.

Productions de son Enfance.

Vous voulez absolument, mon cher ami, que je vous fasse part des premières fleurs de mon printemps : je n'en connois aucune de supportable que ces *Etrennes* à feu Monseigneur le Dauphin ; elles lui furent présentées par un Officier des Invalides qui obtint une gratification de vingt Louis. J'avois alors à peine quinze ans.

Noble Sang du plus grand des Rois,
Son amour est notre espérance,
Vous qui, sans regner sur la France,
Regnez sur le cœur des François ;
Pourrez-vous souffrir que ma veine
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une *Etrenne*,
Vous qui n'en recevez que de la main des Dieux ?
La nature en vous faisant naître,
Vous étrenna de ses plus beaux attraits,
Et fit voir dans vos premiers traits,
Que le fils de *Louis* étoit digne de l'être.

A 3

Tous les Dieux, à l'envi, vous firent leur présent
 Mars vous donna la force & la courage ;
 Minerve, dès vos jeunes ans,
 Ajoûta la sagesse au feu bouillant de l'âge ;
 L'immortel Apollon vous donna la beauté ;
 Mais un Dieu plus puissant que j'implore en mes
 peines
 Voulut aussi me donner mes Etrennes,
 En vous donnant la libéralité.

Note sur la Lettre troisième.

La Pièce qu'on vient de lire est à la vérité une des premières de M. de Voltaire ; mais il y en a une presque aussi ancienne dont il n'a pas parlé. C'est son *Bourbier*. M. de Voltaire, nommé alors *Arouet*, composa en 1714. une Ode pour le prix de l'Académie Française ; elle fut mise au rebut. L'année d'après il en donna une seconde, qui ne fut pas mieux accueillie. Piqué de cette disgrâce, qui lui enlevait deux choses si chères à son cœur, de l'or & de la gloire, il se vengea par plusieurs Satyres, dont la plus connue est la suivante :

L E B O U R B I E R.

Pour tous Rimeurs Habitans de Parnasse,
 De par *Phæbus*, il est plus d'une place ;
 Les rangs n'y sont confondus, comme ici,
 Et c'est raison : feroit beau voir aussi
 Le fade Auteur d'un Sonnet ridicule,
 Sur même lit couché près de *Catulle*.
 Ou bien la *Motte* ayant l'honneur du pas,
 Sur le Harpeur ami de *Mécenas*.
 Trop bien *Phæbus* sçait de sa République,
 Régler le rang & l'ordre hiérarchique ;

peint par lui-même.

Et dispensant honneur & dignité,
Donne à chacun ce qu'il a mérité.
Au haut du Mont sont fontaines d'eau pure,
Rians jardins, non tels qu'à Chatillon
En a planté l'ami de Crebillon,
Et dont l'Art seul a fourni la parure;
Ce sont jardins ornés par la nature;
Ce sont Lauriers, Orangers toujours verts.
Là sejournés gentils Faiseurs de Vers.
Anacréon, Virgile, Horace, Homere,
(Vous qu'à genoux le bon *Dacier* révère)
D'un beau Laurier y couronnent leur front.
Un peu plus bas sur le penchant du Mont
Est le séjour de ces Esprits timides,
De la raison partisans insipides,
Qui compassés dans leurs vers languissans,
A leur Lecteur font haïr le bon sens.
Adonc, Amis, si quand ferez voyage,
Vous abordez la poétique Plage,
Et que la Motte ayez désir de voir,
Retenez bien lequel est son manoir.
Là ses Confors ont leurs têtes ornées
De quelques fleurs, presque en naissant fanées,
D'un sol aride incultes nourrissons,
Et dignes prix de leurs fades chansons.
Certain Pays, n'est Pays de Uocagne.
Il est enfin au pied de la Montagne,
Un Bourbier noir, d'infecte profondeur,
Qui fait sentir très-mal plaisante odeur,
A un chacun, fors à la Troupe impure,
Qui va nageant dans ce fleuve d'ordure.
Et qui sont-ils ces Rimeurs diffamés?
Pas ne prétends que par moi soient nommés.
Mais quand verrez chansonniers, faiseurs d'odes
Rauques Corneurs, de leurs vers incommodes,
Peintres, Abbés, Brocanteurs, Jettonniers,
D'un vil café superbes Cazaniens,

Où tous les jours contre Rome & la Grèce
 De mal difans se tient bureau d'adresse ,
 Direz alors , en voyant tel gibier ,
 Ceci paroît Citoyen du Bourbier.
 De ces Grimauds la croupissante race ,
 En cettui Lac incessamment croasse ,
 Contre tous ceux qui d'un vol assuré ,
 Sont parvenus au haut du Mont sacré.
 En ce seul point cettui peuple s'accorde ,
 Et va cherchant la fange la plus orde ,
 Pour en noircir les Menins d'Hélicon ,
 Et polluer le thrône d'Apollon.
 C'est vainement : car cet impur nuage
 Que contre *Homère* en son aveugle rage ,
 La Gent moderne assembloit avec art ,
 A retombé sur le Poète *Houdart* ,
Houdart (*) ami de la troupe aquatique
 Et de leurs vers Approbateur inique ;
 Comme est aussi le Tiers Etat Auteur
 Du dit *Houdart* unique Admirateur ,
Houdart enfin qui dans un coin du Pinde ,
 Loin du sommet où *Pindare* se guinde
 Non loin du Lac est assis , ce dit-on ,
 Tout au-dessus de l'Abbè *Terrasson*.

(*) Cet *Houdart de la Motte* , si vilipendé
 dans le Bourbier , est le même que M. de V.
 préfère à *Rousseau* , & dont il vient récemment
 de faire l'Apologie dans le Dictionnaire Philo-
 sophique.





L E T T R E I V.

Son Voyage en Hollande. Ses premieres amours.

LE Marquis de *Chateauneuf*, Ambassadeur à la Haye, m'emmena avec lui en qualité de Page, en 1713. J'y vis la fille cadette de Madame du *Noyer*; elle avoit de l'esprit & des graces. Je l'aimai comme on aime la premiere fois, avec passion, avec emportement. Je la voyois depuis quelque tems malgré sa Mere. L'Ambassadeur craignoit que cette Dame ne me fit un affront, qui rejailliroit sur lui. Il m'ordonna de garder la maison, ou de partir sur le champ. J'étois au desespoir; j'écrivis à ma Maîtresse de se déguiser en Cavalier & de venir me voir. Cette entrevûe fut découverte, & j'en fus la victime. Obligé de quitter la Haye, j'arrivai à Paris la veille de Noël, le cœur rempli d'amertume.

Monsieur de *Chateauneuf* avoit écrit à mon Pere une Lettre sanglante, dans laquelle il lui faisoit part des plaintes de Madame du *Noyer*. Mon Pere irrité obtint une Lettre de Cachet pour me faire enfermer après m'avoir deshérité; mais mes amis l'appaiserent.

Voilà, mon cher ami, dans la plus exacte vérité, cette aventure qu'on a tant défigurée. On m'a fait le rival de Cavalier (a) qui étoit en Hollande six ans avant moi, & qui n'y fut

(a) Chef des Révoltés des Ceyennes.

la bassesse du style en faveur de la malignité de l'Ouvrage. Elle finissoit ainsi : *J'ai vû ces maux & je n'ai pas vingt ans.*

Comme je n'avois pas vingt ans alors , plusieurs personnes crurent que j'avois mis par-là mon cachet à cet indigne Ouvrage ; on ne me fit pas l'honneur de croire , que je pusse avoir assez de prudence pour me déguiser. L'Auteur de cette misérable Satyre ne contribua pas peu à la faire courir sur mon nom : afin de mieux cacher le sien. Quelques - uns m'imputerent cette Pièce par malignité , pour me décrier & pour me perdre. Quelques autres qui l'admiroient bonnement , me l'attribuerent pour m'en faire honneur. Ainsi un Ouvrage que je n'avois point fait , & même que je n'avois point encore vû alors , m'attira de tous côtés des maledictions & des louanges.

Je me souviens que passant alors par une petite Ville de Province , les beaux esprits du lieu me prièrent de leur reciter cette Pièce , qu'ils disoient être un chef-d'œuvre. J'eus beau leur répondre que je n'en étois point l'Auteur , & que la Pièce étoit misérable , ils ne m'en crurent point sur ma parole ; ils admirerent ma retenue : & j'acquis ainsi auprès d'eux sans y penser , la réputation d'un grand Poète & d'un homme fort modeste.

Cependant ceux qui m'avoient attribué ce malheureux Ouvrage , continuoient à me rendre responsable de toutes les sottises qui se débitoient dans Paris , & que moi-même je dédaignois de lire. Quand un homme a eu le malheur d'être calomnié une fois , il est sûr de l'être toujours , jusqu'à ce que son innocence éclate , ou que la mode de le persécuter soit passée ; car tout est mode en ce Pays-là , &

on se lasse de tout à la fin , même de faire du mal. Cette mode causa ma disgrâce & j'appris de bonne heure à sçavoir souffrir (a).

(a) Et à sçavoir se plaindre. Au reste les J'ai vû ne furent qu'un prétexte de la détention de M. de V. Il y avoit d'autres raisons ; mais ce n'est pas à un Commentateur bénévole qu'il appartient de les dire.



LETTRE VI.

Ouvrages de sa Prison ; la Henriade.

AYANT eu le malheur d'être prisonnier à la Bastille pendant près d'un an sans papier & sans livres , j'y composai plusieurs Ouvrages , & les retins de mémoire. Mais la *Henriade* fut le seul que j'écrivis au sortir de la Bastille. Je n'en avois alors que six Chants , dont il ne reste aujourd'hui que le second qui contient les massacres de la *St. Barthelemi*. Les cinq autres étoient très-foibles , & ont depuis été travaillés sur un autre plan ; mais je n'ai jamais rien pû changer à ce second Chant , qui est peut-être encore le plus fort de tout l'Ouvrage ; preuve certaine que le succès est presque toujours dans le choix du sujet.

La santé que je perdis dans cette année de prison , & les infirmités continuelles dont je fus accablé depuis , ne me permirent de travailler à la *Henriade* que foiblement & de loin à loin.

En l'année 1723. il parut une Edition de ce Poème

Poème sous le nom de la *Ligue*. L'Ouvrage étoit informe , tronqué , plein de lacunes ; il y manquoit un Chant , & les autres étoient déplacés. De plus il étoit annoncé comme un Poème Epique , espèce d'Ouvrage qui n'avoit jamais réussi dans la langue françoise , & dont le titre seul promettoit de l'ennui. Cependant la mémoire de *Henri IV.* est si chere aux François , que ce Poème fut lû avec assez d'indulgence , & on en fit même plus d'une Edition.

En l'année 1726 , étant en Angleterre , j'y trouvai une protection générale & des encouragemens que je ne n'aurois jamais pû espérer ailleurs. On y favorisa avec empressement l'impression d'un Ouvrage françois écrit avec liberté , & d'un Poème plein de vérité , sans flatterie.

La *Henriade* parut donc alors pour la première fois sous son véritable nom en dix Chants ; & ce fut d'après les Editions de Londres , que furent faites depuis celles d'Amsterdam , de la Haye & de Genève , assez inconnues en France par l'interruption du commerce de la Librairie avec les Etrangers.

Cette générosité de la Nation Angloise rétablit ma fortune , que des banqueroutes avoient totalement dérangée. Cependant il s'en falloit de beaucoup que je fusse traité de même par mes Compatriotes. Mais Monsieur le Cardinal de *Tencin* , alors Ambassadeur de France à Rome , ayant autant de goût pour les Lettres que de genie pour les Affaires , fit lire quelques morceaux de cet Ouvrage au Pape , & le Pape défendit à son Nonce de se prêter à la persécution qu'on vouloit me susciter.

Cependant environ quatre-vingt Particuliers de Paris souscrivirent pour l'Edition de Londres entre les mains du Sieur *Tiriot* ; mais cet ar-

L. Partie.

B

gent ayant été malheureusement enlevé à ce Dépositaire, sans que ce fut sa faute ; je remis entièrement cette dette & je payai de mes deniers toutes les souscriptions de ceux qui n'eurent pas les commodités nécessaires pour faire venir l'Ouvrage d'Angleterre.

Cette Edition de Londres étoit précédée d'un Epître dédicatoire que vous ne serez peut-être pas fâché de voir ici :

A LA REINE D'ANGLETERRE.

M A D A M E ,

» C'est le sort de *Henri IV.* d'être protégé
 » par une Reine d'Angleterre ; il a été appuyé
 » par *Elizabeth*, cette grande Princesse qui étoit
 » dans son tems la gloire de son sexe. A qui sa
 » Mémoire pourroit-elle être aussi bien confiée,
 » qu'à une Princesse, dont les vertus person-
 » nelles ressemblent tant à celles d'*Elizabeth* ?

» Votre Majesté trouvera dans ce Livre des
 » vérités bien grandes & bien importantes ; la
 » Morale à l'abri de la superstition ; l'esprit de
 » liberté également éloigné de la révolte & de
 » l'oppression ; les droits des Rois toujours as-
 » surés, & ceux du peuple toujours défendus.

» Le même esprit dans lequel il est écrit, me
 » fait prendre la liberté de l'offrir à la ver-
 » tueuse Epouse d'un Roi, qui, parmi tant de
 » Têtes couronnées, jouit presque seul de
 » l'honneur sans prix de gouverner une Nation
 » libre, & d'un Roi qui fait consister son pou-
 » voir à être aimé, & sa gloire à être juste.

» Notre *Descartes*, le plus grand Philosophe
 » de l'Europe, avant que le Chevalier *Newton*
 » parut, a dédié ses principes à la célèbre Prin-

» cefle Palatine *Elizabeth*, non pas, dit-il, parce
 » qu'elle étoit Princesse; car les vrais Philo-
 » fophes respectent les Princes & ne les flattent
 » point; mais parce que de tous ses Lecteurs,
 » il la regardoit comme la plus capable de sen-
 » tir & d'aimer le vrai.

» Permettez-moi, MADAME, (fans me
 » comparer à *Descartes*,) de dédier de même
 » la *Henriade* à votre Majesté, non-seulement
 » parce qu'elle protege les Sciences & les Arts,
 » mais encore parce qu'elle en est un excellent
 » Juge.

» Je fuis avec ce profond respect qui est dû
 » à la plus grande vertu & au plus haut
 » rang, &c. &c.

La Reine d'Angleterre accueillit favorable-
 ment cette Dédicace, & le Roi m'envoya deux
 mille écus & protegea l'Auteur & l'Ouvrage.
 L'un & l'autre étoient alors persecutés à Paris.
 On ne scauroit croire à quel point l'envie des
 Auteurs se signala. On écrivit cent Brochures
 calomnieuses contre moi; on joua la *Henriade*
 sur le Théâtre qu'on nomme de la Comédie
 Italienne, & sur celui de la Foire. Mais toute
 cette cabale & cet acharnement ne purent
 empêcher le succès de la *Henriade*; on en fit
 plus de vingt Editions, plusieurs Chants en
 furent traduits en vers Italiens par le Marquis
Maffei, par Monsieur *Ortolani* & par Monsieur
Menei; il fut traduit entièrement en vers An-
 glois par Monsieur *Lokman*, & en vers Alle-
 mandis par Madame *Godsheit* & par d'autres;
 en vers Hollandois par Monsieur *Faitema*. La
 Lettre de Monsieur *Coschi*, célèbre Lecteur de
 Pise, prouve le cas que les Italiens font de
 cet Ouvrage. Vous avez la traduction de cette

Lettre, faite par un Chambellan du Roi de Suède, qui étoit alors envoyé de Holstein à Paris.

En 1736. le Roi de Prusse, alors Prince Royal; fit commencer à Londres une Edition gravée de la *Henriade*, avec des vignettes à chaque page; il honora même cette entreprise d'une Préface qu'il daigna composer lui-même, & cet honneur si rare fut le plus beau dédommagement de tout ce qu'eut à souffrir dans sa Patrie. L'avenement du Prince de Prusse au Trône & les guerres qu'il eut à soutenir, empêcherent l'exécution d'un projet si honorable aux Arts; mais qui exigeoit très-grandes dépenses.

Dans le court séjour que je fis en Angleterre, j'appris assez d'Anglois pour écrire en cette Langue. On imprima en effet à Londres, un Essai sur la Poësie Epique en Anglois, & il y en a cinq Editions. L'Abbé *Des-Fontaines* traduisit cet Ouvrage en François & le fit imprimer à Paris chez *Chaubert*; mais cet Auteur sçachant médiocrement l'Anglois, fit plusieurs fautes considérables dans cette traduction, & je fus obligé d'en donner une Version nouvelle moi-même; c'est celle qu'on imprima à la fin du Poëme. J'y ai depuis changé beaucoup de choses, & c'est presque un Ouvrage nouveau aujourd'hui.





L E T T R E V I I .

Œdipe ; sortie de la Bastille.

J'AVOIS fait la Tragedie d'*Œdipe* avant que d'être renfermé à la Bastille. Je composai cette Pièce à l'âge de dix-neuf ans, elle fut jouée en 1718. quarante-cinq fois de suite. Ce fut le Sieur *Dufrêne*, célèbre Acteur de mon âge, qui joua le rôle d'*Œdipe*, Mademoiselle *Desmarès*, très-grande Actrice, joua celui de *Jocaste*, & quitta le théâtre quelque tems après.

On a prétendu que je devois ma liberté à cette Tragédie. Voici ce que je lis dans une de ces Brochures dont nous sommes inondés. » Monsieur de *Voltaire* étoit à la Bastille, lorsqu'on représentoit sa Tragédie d'*Œdipe*. Monsieur le Duc d'*Orleans* Régent, par ordre duquel il y étoit, s'étant trouvé à une des représentations de cette Pièce, en fut si charmé, qu'il rendit la liberté au prisonnier. » Monsieur de *Voltaire* vint sur le champ en remercier le Prince qui lui dit : *Soyez sage & j'aurai soin de vous. Je vous suis infiniment obligé*, répondit Monsieur de *Voltaire*; mais *je supplie Votre Altesse de ne plus se charger de mon logement ni de ma nourriture.* »

Rien n'est plus faux, du moins par rapport à *Œdipe*. Ma liberté ne fut point une grace; je ne la dus qu'à ma justification (a); celui qui avoit causé mon malheur, signa lui-même les larmes aux yeux, le désaveu de sa calomnie

(a) C'est-à-dire à mes Parens & à leurs Protecteurs.

en présence de deux personnes de considération qui signèrent après lui. Monsieur le Marquis de la V*** eut la bonté de faire voir ce certificat à Monseigneur le Régent, qui reconnut combien j'étois innocent, & qui m'honora de ses bienfaits.

Ne croyez pas que je le compte parmi les preuves de mon innocence, cette bonté pourroit n'être qu'une marque de sa clémence; il étoit au nombre des Princes, qui par des bienfaits, savent lier à leur devoir ceux même qui s'en sont écartés. Une preuve plus sûre de mon innocence, c'est qu'il daigna dire que je n'étois point coupable.

Si *Œdipe* ne fut pas utile à ma liberté, il ne le fut pas davantage à mon repos. Vous sçavez que j'osai traiter ce sujet, il y a quarante-sept ans. J'ai encore la Lettre de Monsieur *Dacier*, à qui je montrai le troisieme Aëte imité de *Sophocle*. Il m'exhorte dans cette Lettre de 1714. à introduire les Chœurs, & à ne point parler d'amour dans un sujet où cette passion est si impertinente. C'étoit me conseiller de me promener dans les ruës de Paris avec la robe de *Platon*. J'eus bien de la peine seulement à obtenir que les Comédiens de Paris voulussent exécuter les Chœurs qui paroissent trois ou quatre fois dans la Pièce; j'en eus bien davantage à faire recevoir une Tragédie presque sans amour. Les Comédiennes se moquerent de moi quand elles virent qu'il n'y avoit point de rôle pour l'Amoureuse. On trouva la Scène de de la double confidence entre *Œdipe* & *Jocaste*, tirée en partie de *Sophocle*, tout-à-fait insipide. J'étois extrêmement jeune, je crus qu'ils avoient raison. Je gatai ma Pièce pour leur plaire, en affaissant par des sentimens de tendresse un

fujet qui le comporte si peu. Le froid ressouvenir des anciennes amours de *Philoctète* & de *Jocaste*, me paroît insupportable. Il y a d'ailleurs d'autres défauts & sur-tout trop de déclamation (b).

Si vous me demandez pourquoi je n'ai pas corrigé ce que je condamne ; je répondrai qu'il y a souvent dans un Ouvrage des défauts qu'on est obligé de laisser malgré soi, & d'ailleurs il y a peut-être autant d'honneur à avouer ses fautes qu'à les corriger. J'ajouterais encore que j'en ai ôté autant qu'il en reste. Chaque représentation de mon *Edipe* étoit pour moi un examen sévère, où je recueillois les suffrages & les censures du Public, & j'étudiois son goût pour former le mien. Il faut que j'avoue que Monseigneur le Prince de Conti est celui qui me fit les critiques les plus judicieuses & les plus fines.

(b) Si M. de V. vouloit être aussi sincère sur ses autres Ouvrages, quels Eloges ne mériteroit-il point ! & que de Critiques anéantis ! Ils rentreroient dans leur état naturel, c'est-à-dire, dans le néant, dès que Mr. de V. feroit leur office.





LETTRE VIII.

Mariamne ; querelles avec Rousseau.

LA *Mariamne* fut jouée en 1724. pour la première fois. *Baron* qu'on a surnommé *l'Esopus* des François, joua le rôle d'*Herode* ; mais il étoit trop vieux pour soutenir ce caractère violent. *Adrienne le Couvreur*, la meilleure Comédiene qui ait jamais été, représenta *Mariamne*. Je faisois mourir cette Princesse par le poison, que je lui donnois sur le théâtre. C'étoit vers le tems des Rois que la Pièce fut jouée ; un Petit-Maitre dans le Parterre, voyant donner la coupe empoisonnée à *Mariamne*, s'avisa de crier, *la Reine boit*. Tous les François se mirent à rire, & la Pièce ne fut point achevée. On la redonna l'année suivante. On fit mourir *Mariamne* d'un autre genre de mort : la Pièce eut quarante Représentations.

Le Sr. *Rousseau*, qui commençoit à être un peu jaloux de l'Auteur, fit alors une *Mariamne*, d'après l'ancienne Pièce de *Tristan*, il l'envoya aux Comédiens qui n'ont jamais pû la jouer, & au Libraire *Didot*, qui n'a jamais pû la vendre. Ce fut-là l'origine de la longue querelle que j'ai eu avec lui. Il m'avoit loué jusqu'alors, mais, il changea de ton.

Note sur la Lettre précédente.

Cela est vrai, voilà ce que je trouve dans une Lettre de *Rousseau*, dattée de 1712. au sujet

de Mr. de *Voltaire* qu'on nommoit aussi *Arouet*.
 » J'ai reçu une fort jolie Lettre du jeune Mr.
 » *Arouet*, accompagnée d'une Ode dans laquelle
 » il y a beaucoup d'esprit. Je vous prie de lui
 » témoigner l'estime que je fais de sa personne
 » & de son mérite. » Dans une autre de 1715.
 » Vous me ferez plaisir de m'envoyer les Vers
 » de Mr. *Arouet*. C'est un jeune homme qui a
 » bien de l'esprit, & il en peut faire un bon
 » usage, s'il veut suivre les avis que je lui ai
 » donnés, toutes les fois qu'il me les a deman-
 » dés. » Dans une de 1719. » Mr. *Arouet* m'a
 » envoyé son *Œdipe* avec une fort belle Lettre ;
 » je ne suis point surpris du grand succès de
 » cette Pièce, elle le mérite assurément, & il
 » s'en faut bien peu que je n'aie atteint toute la
 » perfection dont son sujet étoit capable. »
 Enfin dans une autre de 1722. on trouve ces
 paroles remarquables. » Monsieur de *Voltaire* a
 » passé onze jours à Bruxelles ; il a eu la bonté
 » de me confier son Poème pendant cinq ou six
 » jours. Je puis vous assurer que cela lui fera
 » un très-grand honneur. Notre Nation avoit
 » besoin d'un Ouvrage comme celui-là. L'œco-
 » nomie en est admirable, & les Vers parfai-
 » tement beaux ; à quelques endroits près,
 » sur lesquels il est entré dans ma pensée. Je n'y
 » ai rien trouvé qui puisse être critiqué raison-
 » nablement. » Je trouve encore dans une Lettre
 que *Rousseau* écrivit en 1719. à Mr. de *Voltaire*
 lui-même. » Il y a long-tems que je vous re-
 » garde comme un homme destiné à faire un
 » jour la gloire de son siècle. » Et quelques
 Pages après. » J'exige de vous une amitié aussi
 » sincère & aussi tendre que la mienne. »
 Mais voyez l'*Avertissement* qui se trouve après la
 Lettre XL.



L E T T R E I X.

Brutus ; Voyage en Angleterre.

VOUS avez déjà vû, mon cher ami, que j'étois en Angleterre en 1727. J'y passai deux années dans une étude continuelle de la langue & des chef-d'œuvres des Anglois. C'est-là que naquit la Tragédie de *Brutus*. Vous vous souvenez que lorsque j'étois retiré à Wandsworth, chez mon ami Monsieur *Faukenner*, ce digne & vertueux citoyen, je m'occupai chez lui à écrire en prose Angloise le premier Acte de cette Pièce, à peu près tel qu'il est aujourd'hui envers François. Je vous en parlois quelquefois, & nous nous étonnions, qu'aucun Anglois n'eut traité ce sujet, qui de tous est peut-être le plus convenable à votre Théâtre. Vous m'encouragez à continuer un Ouvrage susceptible de si grands sentimens. Mais à mon retour en France, je me trouvai embarrassé, lorsque je voulus composer une Tragédie Française. Je m'étois presque accoutumé à penser en Anglois : je sentoient que les termes de ma langue ne venoient plus se présenter à mon imagination avec la même abondance qu'auparavant ; c'étoit comme un ruisseau dont la source avoit été détournée. Enfin j'achevai *Brutus*.

Cette Tragédie fut jouée pour la première fois en 1730. C'est de toutes mes Pièces qui eut en France le moins de succès aux Représentations ; elle ne fut jouée que seize fois, & c'est celle qui a été traduite en plus de langue, & que les Nations étrangères aiment le mieux.



LETTRE X.

Lettres Philosophiques ; Querelle avec Jore.

J'ÉCRIVIS ces Lettres lorsque j'étois en Angleterre en 1727. Elles coururent long-tems manuscrites. Monsieur *Lobman* les traduisit en Anglois , & elles furent d'abord imprimées en cette langue. On fit ensuite de cette traduction Angloise une traduction Françoisè ; ainsi de traduction en traduction , l'Ouvrage fut infiniment altéré. On y ajouta beaucoup de choses qui n'étoient pas de moi. Enfin j'en fis une Edition avec le Sr. *Jore* , Libraire de Rouën en 1730. Un des hommes les plus respectables du Royaume , sçavant en Théologie comme dans les Belles-Lettres , m'avoit dit en présence de dix personnes , chez Madame de *Fontaine-Martel* , qu'en changeant seulement vingt lignes dans l'Ouvrage , il mettroit son Approbation au bas. Sur cette confiance , je lui fis achever l'Édition. Six mois après , j'appris qu'il se formoit un parti pour me perdre , & que d'ailleurs Mr. le Garde des Sceaux ne vouloit pas que l'Ouvrage parut. Je fis ensevelir cette Édition , mais mon malheureux Livre n'en vit pas moins le jour.

Jore m'avoit donné deux Exemplaires dont l'un fut prêté à Madame de *** , & l'autre tout découffu fut donné à *F*** , Libraire , qui se chargea de le faire relier pour Monsieur *** , à qui il devoit être confié pour quelques jours.

*F*** , par la plus lâche des perfidies , copia le Livre toute la nuit , avec *R*** , petit Libraire.

de Paris , & tous deux le firent imprimer *se-*
cretement. Ils attendirent que je fusse à la cam-
 pagne , à soixante lieues de Paris , pour mettre
 au jour leur larcin. La premiere Edition qu'ils
 en firent étoit presque débitée , & je ne sçavois
 pas que le Livre parut. J'appris cette triste
 nouvelle & l'indignation du Gouvernement qui
 rejaillit sur moi.

Cette malheureuse Edition fut encore la source
 d'une querelle entre moi & l'Imprimeur. On le
 porta à m'intenter un Procès , & on composa
 sous son nom un *Factum* odieux , qui fut con-
 damné & supprimé juridiquement. *Jore* reconnut
 son tort & le repara. Il m'écrivit une Lettre
 pour me témoigner son regret du mal que d'au-
 tres avoient fait , en se servant de son nom.
 La voici :

M O N S I E U R ,

» Je vous supplie d'excuser le mauvais état
 » de ma fortune & la soustraction de tous mes
 » Papiers , qui m'a empêché jusqu'ici de recon-
 » noître le mauvais procédé de ceux qui ont
 » abusé de mon malheur , pour me forcer , en
 » me trompant , à vous faire un Procès injuste ,
 » & à laisser imprimer un *Factum* odieux. Je
 » les désavoue tous deux entièrement. La malice
 » de votre ennemi n'a servi qu'à me faire encore
 » mieux reconnoître la bonté de votre caractère.
 » Ayez celle de me pardonner d'avoir écouté de
 » si mauvais conseils. Je vous jure que je m'en
 » suis repenti , au moment même que j'avois le
 » malheur de laisser agir si indignement contre
 » vous. J'ai bien reconnu combien on m'avoit
 » trompé. Vous n'ignorez pas la méchanceté de
 » celui qui m'a conseillé ; voilà à quoi elle s'est
 » portée ,

» portée , on s'est servi de moi pour vous nuire.
» J'en suis si fâché , que je vous promets de
» ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous
» manquer à ce point , & je reparerai le tort
» extrême que j'ai eu , par l'attachement con-
» stant que je veux vous vouer toute ma vie ,
» comme à mon ancien bienfaiteur. Je vous
» prie, MONSIEUR , de me rendre votre bien-
» veillance , & de croire que mon cœur n'a
» jamais eu de part à la malice de vos enne-
» mis. Oui , c'est mon seul cœur qui m'engage
» à vous le dire ; & j'ai l'honneur d'être avec
» un très-profond respect , MONSIEUR ,
» Votre très-humble & très-obéissant Serviteur.

A Paris , ce 30. Décembre 1738.

Note sur la Lettre précédente.

François Jore , Imprimeur Libraire de Rouen , logea chez lui M. de V. pendant un séjour de sept mois qu'il y fit en 1731. déguisé en Seigneur Anglois. Après avoir passé quelque tems à la ville , il alla rétablir sa santé à la campagne , où il vecut comme dans l'âge d'or , d'herbes , d'œuf frais & de laitage. Milord V*** reconnoissant envers son hôte , partit pour Paris , en payant sur le pied de dix sols par jour , un valet arrêté à vingt , en donnant vingt-quatre sols à la servante & six livres à la jardinière , qui lui fournissoit ces alimens champêtres.

Dès qu'il fut arrivé à la Capitale , il écrivit à *Jore* de venir le trouver pour une affaire importante ; le Libraire obéit & se rendit chez Madame de *Fontaine-Martel* , où il avoit établi son domicile jusqu'à la mort de cette Dame , après laquelle il prit la maison du Sieur des

L. Partie.

C

Moulins, Marchand de bled & son Associé dans ce commerce.

La grande affaire dont il s'agissoit , étoit l'impression des *Lettres Philosophiques* , pour lesquelles il disoit avoir un permission verbale. Ce Livre faisant un bruit scandaleux , M. de V. trouva un expédient admirable pour se tirer d'affaire. *Jore* étoit en Procès avec *Ferrand* , Imprimeur de Rouën , qui avoit contrefait un Livre , dont son Confrere avoit le privilège. M. de V. conseilla à *Jore* de faire donner sous main , le manuscrit de son Ouvrage à *Ferrand* ; il ne manquera , lui dit-il , de tomber dans le piège , de l'imprimer ; l'Édition sera saisie à propos , & les Supérieurs instruits que le Manuscrit m'a été volé , ne me rendront pas responsable des Editions qui pourroient paroître. Par ce moyen j'aurai la liberté de publier la mienne sans obstacle , & nous serons l'un & l'autre à l'abri.

Cependant un Exemplaire de l'Édition de *Jore* prêté à M. de V. servit à une contrefaction , & toute l'Édition du Libraire de Rouën ayant été surprise , il fut destitué de sa Maîtrise par un Arrêt du Conseil au mois de Septembre 1734. Réduit à la misère , il demanda à M. de V. le paiement de l'Impression de son Livre. Ce Poète , pour se mettre à couvert de toutes poursuites , avoit écrit deux Lettres au Magistrat , dans lesquelles il accusoit *Jore* d'avoir mis au jour son Édition , malgré l'offre qu'il lui en avoit faite d'en payer le prix.

Il reçut ce Libraire assez mal ; enfin après plusieurs négociations , il proposa de couper la dette par la moitié. *Jore* ne pouvant rien obtenir davantage , le fit assigner. L'illustre Poète s'avança jusqu'à cent pistoles , on lui en demandoit cent quarente. Ces offres n'étant

acceptées , il opposa à *Jore* une fin de non recevoir. Ce fut alors que cet Imprimeur publia le fameux Mémoire , où il devoile ses manœuvres touchant la vente de ses Ouvrages , qu'il fait imprimer à ses fraix. Après en avoir détaillé par lui-même une partie , il vend , dit - il , à un Libraire le surplus de l'Édition qui tombe tout de suite par une nouvelle.

Le Mémoire de *Jore* monroit M. de V. sous des couleurs trop odieuses , pour qu'il ne cherchat à le faire supprimer ; il obtint en effet une suppression ; mais ce fut après s'être arrangé avec le Libraire , qui séduit par les espérances qu'on lui donnoit , promit d'écrire une Lettre , pour reparer le tort qu'il avoit eu de lui déclarer un procès injuste. M. de V. fit lui-même le modèle de la Lettre ; & c'est celle qu'on a vu ci-devant. Mais cette Lettre , remède imaginaire à des maux très-réels , ne détruisit en aucune façon l'impression , que les Faits avancés dans le Mémoire de *Jore* , au sujet du commerce de M. de V. en Manuscrits , avoient fait sur le Public.



LETTRE XI.

Zaire.

CETTE Pièce fut représentée le 13. Août 1732. Plusieurs Dames m'avoient reproché qu'il n'y avoit pas assez d'amour dans mes Tragedies. Je leur répondis que je ne croyois pas que ce fut la véritable place de l'amour ; mais puisqu'il falloit absolument des Heros

C 2

amoureux , il en feroit tout comme un autre. La Pièce fut achevée en 18. jours. Elle eut un grand succès. On l'appelle à Paris, *Tragédie Chrétienne* , & on l'a jouée fort souvent à la place de *Polyeucte*.

Zaïre est la première Pièce de Théâtre dans laquelle j'aye osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur. C'est la plus tendre des Tragédies que j'ai faites. Je croyois dans l'âge même des passions les plus vives , que l'amour n'étoit point fait pour le Théâtre Tragique. Je ne regardois cette foiblesse , que comme un défaut charmant qui avilissoit l'art des *Sophocles*.

Je cherchai du moins à couvrir cette passion de toute la bienséance possible ; & pour l'ennobrir , je crus devoir la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus respectable. L'idée me vint de faire contraster dans un même tableau , d'un côté l'honneur , la naissance , la patrie , la religion ; & de l'autre , l'amour le plus tendre & le plus malheureux ; les mœurs des Mahométans & celles des Chrétiens ; la Cour d'un Soudan & celle d'un Roi de France ; & de faire paroître pour la première fois , des François sur la Scène Tragique. Je n'ai pris dans l'Histoire que l'époque de la guerre de Saint Louis ; tout le reste est entièrement d'invention. L'idée de cette Pièce étant si neuve & si fertile , s'arrangea d'elle-même ; & au lieu que le plan d'*Eriphile* (a) m'avoit beaucoup coûté , celui de *Zaïre* fut fait en un seul jour ; & l'imagination échauffée par l'intérêt qui regnoit dans ce plan , acheva la Pièce en vingt-deux jours.

(a) Mauvaise Pièce qui n'eut aucun succès.

Il entre peut - être un peu de vanité dans cet aveu : car où est l'Artiste sans amour propre ? mais je devois cette excuse au Public, des fautes & des négligences qu'on a trouvées dans ma Tragédie.



LETTRE XII.

A MONSIEUR ***.

Le Temple du goût.

VOUS avez vu , & vous pouvez rendre témoignage , comment cette bagatelle fut conçue & exécutée. C'étoit une plaisanterie de Société : vous y avez eu part comme un autre ; chacun fournissoit ses idées ; & je n'ai guère eu d'autre fonction que celle de les mettre par écrit.

Monsieur de ** disoit que c'étoit dommage que *Bayle* eut enflé son Dictionnaire de plus de deux cens Articles de Ministres & de Professeurs Luthériens ou Calvinistes ; qu'en cherchant l'Article de *César* , il n'avoit rencontré que celui de *Jean Césarius* , Professeur à Cologne. Vous m'assuriez tous que vous aviez été assez ennuyés en lisant l'Histoire de l'Académie Française , &c. &c. &c.

Enfin , voilà ce qui nous amusa pendant plus de quinze jours. Les idées se succedoient les unes aux autres ; on changeoit tous les soirs quelque chose ; & cela a produit sept ou huit Temples du goût absolument différens.

Un jour nous y mettions les Etrangers , le lendemain nous n'admettions que les François. Les *Maffei* , les *Popes* , les *Bononcini* ont perdu

à cela plus de cinquante vers , qui ne sont pas fort à regretter. Quoi qu'il en soit , cette plaisanterie n'étoit point du tout faite pour être publique.

Une des plus mauvaises & des plus infidèles copies d'un des plus négligés brouillons de cette bagatelle , ayant couru dans le monde , a été imprimée sans mon aveu ; & celui qui l'a donnée , quel qu'il soit , a très-grand tort.

Peut-être fait-on plus mal encore de donner cette nouvelle Edition : il ne faut jamais prendre le Public pour le confident de ses amusemens ; mais la sottise est faite , & c'est un de ces cas où l'on ne peut faire que des fautes , &c. &c.



LETRE XIII.

Epître sur la calomnie. Son Portrait.

CETTE Epître est de l'an 1734. je l'adressai à Madame la Marquise du *Chatelet* à laquelle j'avois dédié deux années auparavant l'Ode sur le Fanatisme. Elle fit beaucoup de bruit ; & les amis de *Rousseau* en firent une Edition , dans laquelle on glissa le nom de *Crosat* (a). Je ne connoissois & n'avois jamais vu ni Mr. *Crosat* l'aîné ni Monsieur son frere ; mais on vouloit me faire un ennemi de plus.

On publia vers le même tems mon Portrait , que vous avez vu depuis à la fin de l'*Oracle des nouveaux Philosophes*. Il n'est pas je crois

(a) Sont-ce les Ennemis de M. de V. qui ont glissé tant de noms illustres dans ses Ouvrages imprimés à Genève ?

peint par lui-même.

30

ressemblant. J'ai beaucoup plus de défauts qu'on ne m'en reproche dans cet Ouvrage , & je n'ai pas les talens qu'on m'y attribue ; mais je suis bien certain que je ne mérite point les reproches d'insensibilité & d'avarice que l'on me fait. Mon amitié pour vous me justifie de l'un , & mon bien prodigué à mes amis me met à couvert de l'autre. Quiconque est tant soit peu homme public est sûr d'être calomnié ; c'est un privilège dont je jouis depuis long-tems. On m'a dit que quelque bonne ame avoit fait un Portrait un peu moins méchant ; mais qu'on s'est bien donné de garde de le laisser imprimer. On a raison , les critiques empêchent les gens de broncher , & on se gâte par les louanges.

LETTRE XIV.

Alzire. Anecdote sur M. Le-Franc.

J'AVOIS composé cette Tragédie avec beaucoup de soin. Le contraste des mœurs Européennes & des mœurs Americaines regnoit dans toute la Pièce. Mais j'avois peur d'y avoir mis plus de travail que du genie. Je craignois la haine opiniâtre de mes ennemis , & je me tenois loin de toute espèce de Théâtre , lorsque j'appris qu'une personne instruite du sujet de ma Tragédie en avoit parlé à Mr. *Le-Franc* qui se hâtoit de bâtir sur mon fonds (a) &

(a) C'est une pure fable , & les allarmes de M. de V. étoient déplacées. C'est pourtant cette chimère qui a donné naissance , 25. ans après à toutes les gentilleses dont le sage Philosophe des Délices a inondé Paris contre Mr. L. E.

de faire jouer sa Pièce. Je fus obligé d'écrire cette Lettre aux Comédiens qu'il tâchoit de gagner. Je crois devoir la remettre sous vos yeux ; elle porte son explication avec elle : » Je ne sçai , MESSIEURS , si vous avez lû » une Tragédie que j'avois composée il y a deux » ans , & dont je lus même chez moi les premières Scènes à Monsieur *Du-Fresne*. Je n'aurois jamais osé la présenter au Théâtre. La singularité du sujet , la défiance où je dois toujours être sur mes foibles Ouvrages , & le nombre de mes ennemis , m'avoient fait prendre le parti de ne la jamais exposer au Public. » J'ai appris que Mr. *L. F.* s'étant fait rendre compte , il y a un an , du sujet de ma Pièce , en a depuis composé une à peu près sur le même plan , & qu'il s'est hâté de vous la lire. Vous sentez bien , MESSIEURS , que tout le mérite de ce sujet consiste dans la peinture des mœurs Americaines , opposée au portrait des mœurs Européennes. Du moins c'est-là mon seul Ouvrage. Je ne doute pas que M. *L. F.* qui a au-dessus de moi les talens de l'esprit & l'imagination que donne la jeunesse , n'ait embelli son Ouvrage par des ressources qui m'ont manqué. Mais il arriveroit que si sa Pièce étoit jouée la première , la mienne ne paroîtroit plus qu'une copie de la sienne ; au lieu que si sa Tragédie n'est jouée qu'après , elle se soutiendra toujours par ses propres beautés. Je n'aurois jamais travaillé sur un plan choisi par M. *L. F.* La considération & l'estime que j'ai pour lui m'en auroient empêché , autant que la crainte de me trouver son rival.

» Il s'est dispensé d'un égard que j'aurois eu. » Au reste , MESSIEURS , soyez persuadés que

peint par lui-même.

33.

» si je crains de passer après lui , c'est unique-
» ment parce que ma Pièce ne soutiendrait
» pas la comparaison de la sienne. Votre in-
» térêt s'accorde en cela avec le plaisir du Pu-
» blic , qui applaudira toujours à M. L. F. en
» quelque tems que son Ouvrage paroisse , &
» la justice exige que celui qui a inventé le
» sujet passe avant celui qui l'a embelli. Je n'au-
» rai que là préférence dangereuse & passagère ,
» d'être exposé le premier à la censure du Public.
» J'ai l'honneur d'être avec l'estime que j'ai pour
» ceux qui cultivent les Beaux Arts, & avec la
» reconnoissance que je dois à ceux qui ont si
» souvent orné mes foibles productions, & fait
» pardonner mes fautes. » Votre , &c. &c. &c.
J'obtins des Comédiens ce que je demandois
d'eux. Ma Pièce fut jouée & applaudie.



LET T R E X V.

Succès d'Alzire.

A M O N S I E U R * * *.

LE succès de mes Américains est d'autant plus flatteur pour moi , mon cher Monsieur , qu'il justifie votre amitié pour ma personne & votre goût pour mes Ouvrages. J'ose vous dire que les sentimens vertueux qui sont dans cette Pièce , sont dans mon cœur , & c'est ce qui fait que je compte beaucoup plus sur l'amitié d'une personne comme vous dont je suis connu , que sur les suffrages d'un Public toujours inconstant qui se plaît à élever des idoles pour les détruire , & qui depuis long-tems passe la moitié

de l'année à me louer & l'autre à me calomnier. Je fouhaiterois que l'indulgence avec laquelle cet Ouvrage vient d'être reçu , put encourager notre grand Musicien *Rameau* , à reprendre en moi quelque confiance & à achever son Opéra de *Samson* sur le plan que je me suis toujours proposé. J'avois travaillé uniquement pour lui : je ne m'étois écarté de la route ordinaire dans le Poème , que parce qu'il s'en écarte dans sa Musique. J'ai cru qu'il étoit tems d'ouvrir une carrière nouvelle à l'Opéra. Comme sur la Scène Tragique les beautés de *Quinault* & de *Lully* sont devenues des lieux communs , il y aura peu de gens assez hardis pour conseiller à Monsieur *Rameau* de faire de la Musique pour un Opéra dont les deux premiers Actes sont sans amour ; mais il doit être assez hardi pour se mettre au-dessus du préjugé. Il doit m'en croire & s'en croire lui-même. Il peut compter que le rôle de *Samson* , joué par *Chassé* , fera autant d'effet au moins que celui de *Zamore* , joué par *Du-Fresne* : tachez de persuader cela à cette tête à doubles croches. Que son intérêt & sa gloire l'encouragent ; qu'il me promette d'être entièrement de concert avec moi ; sur-tout qu'il n'use pas sa Musique en la faisant jouer de maison en maison. Qu'il orne de beautés nouvelles les morceaux que je lui ai faits. Je lui enverrai la Pièce quand il le voudra. Monsieur de *Fontenelle* en sera l'Examineur. Je me flatte que Mr. le Prince de *Carignan* le protégera , & qu'enfin ce sera de tous les Ouvrages de ce grand Musicien , celui qui , sans contredit , lui fera le plus d'honneur.

A Cirey , Février 1736.



L E T T R E X V I.

Correspondance avec le Roi de Prusse.

J'AI reçu une Lettre bien singulière du Prince Royal de Prusse. Je vous en enverrai une copie. Il m'écrit comme *Julien* écrivoit à *Libanius*: c'est un Prince Philosophe ; c'est un homme & par conséquent une chose bien rare. Il n'a que vingt-quatre ans ; il méprise le Thrône & les plaisirs , & n'aime que la science & la vertu. Il m'invite à le venir trouver ; mais je lui mande qu'on ne doit jamais quitter ses amis pour des Princes , & je reste à Cirey. Si *Gréffet* va à Berlin , apparemment qu'il aime moins ses amis que moi. J'ai envoyé à notre ami *Tiriot* la réponse de *Libanius* à *Julien*. Il doit vous la communiquer.

A Cirey , le 10. Septembre 1736.



L E T T R E X V I I.

L'Enfant prodigue.

CETTE Pièce fut d'abord un secret entre Monsieur d'*Argental* , Madlle. *Quinaut* & moi. Je la composai dans quinze jours ; mais le secret fut bientôt éventé. Elle fut jouée le 10. Octobre 1736. & eut environ trente Représentations. Les Juges peu éclairés la mirent sur le compte de diverses personnes très-estimées ; mais les gens de goût pensèrent qu'elle étoit de moi , quoique le stile de la *Henriade* & d'*Alzire* soit si différent de celui de cette Comédie qu'il ne permet guère d'y reconnoître la même main.



L É T T R E X V I I I .

Le Mondain.

C E badinage fut composé en 1736, immédiatement après le succès de la Tragédie d'*Alzire*. Ce succès anima tellement mes ennemis littéraires, que l'Abbé *Des-Fontaines* alla dénoncer cette petite plaisanterie à un Prêtre nommé C..... qui avoit du crédit sur l'esprit du Cardinal de *Fleury*. *Des-Fontaines* falsifia l'Ouvrage, y mit des vers de sa façon comme il avoit fait à la *Henriade*. L'Ouvrage fut traité de scandaleux, & l'Auteur de la *Henriade*, de *Méropé*, de *Zaïre*, fut obligé de s'enfuir de sa patrie. Le Roi de Prusse m'offrit alors le même azile qu'il me donna depuis; mais j'aimai mieux alors aller retrouver mes amis dans ma patrie, après avoir fait quelques séjours en Hollande.



L E T T R E X I X .

De Madame la Marquise du Chatelet à Monsieur Berger (a), après le départ de Mr. de Voltaire pour la Hollande.

V O U S donnez, MONSIEUR, des conseils à Monsieur de *Voltaire*, dont il n'a pas besoin. Il n'a jamais écrit ni contre le Gouver-

(a) *Ami de Monsieur de Voltaire.*

nement

nement ni contre la Religion. Il respecte l'un & l'autre. Tous ses Ouvrages portent le caractère d'un bon Citoyen & d'un Chrétien éclairé. Je ne citerai que la *Henriade* & *Alzire* qui devoient servir de témoignages de sa façon de penser , & de défense contre les petits Ouvrages qu'on lui attribue , ou qu'on envenime. Votre amitié s'est emportée trop loin. Vous auriez dû observer un peu davantage que de donner de pareils conseils à votre ami ; c'est le supposer coupable & risquer que les gens , qui peuvent voir vos lettres , croient qu'il a mérité les injustices qu'il effuye. Il attendoit d'une amitié sage & éclairée comme la vôtre , que , bien loin de lui reprocher un badinage innocent , que ses ennemis ont apparemment falsifié , vous vous éléveriez avec force & avec courage contre la basse jalousie & la superstition de ceux qui osent le condamner. Il n'en sent pas moins vivement l'intérêt que vous prenez à ce qui le regarde. Vous croyez bien qu'il est à présent à l'abri d'être accablé par la persécution. En quelque lieu du monde qu'il soit obligé de vivre , je suis sûre que vous n'oublierez jamais l'amitié & la considération que vous avez pour lui , & que ces deux sentimens régleront toujours vos démarches sur ce qui le regarde. Il vous aime & vous estime véritablement. Il faut espérer qu'un jour on rendra plus de justice dans son pays à un homme qui en fait la gloire , ainsi que celle de l'humanité.





LETTRE XX.

Elemens de la Philosophie de Newton.

A Cirey le 14. Mai 1738.

Ly a long-tems que je ne m'occupe uniquement que de Physique. Je ne comptois pas que les *Elemens de Newton* (a) parussent si-tôt. Je ne les ai point encore ; mais ce que je peux dire , c'est qu'il n'y a point d'exemple d'une audace & d'une impertinence pareille , de la part des Libraires de Hollande. Ils n'ont pas attendu la fin de mon Manuscrit. Ils osent donner le livre imparfait , non corrigé , sans table , sans errata. Les quatre derniers Chapitres manquent absolument. Je ne conçois pas comment ils en peuvent vendre deux Exemplaires. Leur précipitation mériteroit qu'ils fussent ruinés. Ils se sont empressés , graces à l'*Auri sacra Famés* , de vendre le Livre ; & le Public curieux & ignorant , l'achette comme on' va en foule à une Pièce nouvelle. L'Affiche de ces Libraires est digne de leur sottise. Leur Titre n'est point affurement celui que je destinois à cet Ouvrage ; ce n'étoit pas même ainsi qu'étoit ce Titre dans les premieres feuilles imprimées que j'ai eues & que j'ai envoyées à

(a) Cette Edition se faisoit du consentement de Mr. de V. qui avoit révu une partie des Planches & des Epreuves ; mais quand un Livre est mauvais , il est bon d'en faire retomber la sottise sur l'Imprimeur.

Monsieur le Chancelier. Il y avoit simplement : *Elemens de la Philosophie de Newton*. Il faut être un vendeur d'Orviétan , pour y ajoûter : à la portée de tout le monde , & un imbecille pour penser que la Philosophie de *Newton* puisse être à la portée de tout le monde. Je crois que quiconque aura fait des études passables & aura exercé son esprit à réfléchir , comprendra aisément mon Livre ; mais si l'on s'imagine que cela peut se lire entre l'Opéra & le souper , comme un Conte de la *Fontaine* , on se trompe assez lourdement. C'est un Livre qu'il faut étudier. Quand Mr. *Algarotti* me lut ses Dialogues sur la lumière , je lui donnai l'éloge qu'il méritoit , d'avoir répandu infiniment d'esprit & de clarté sur cette belle partie de la Physique ; mais alors il avoit peu approfondi cette matière. L'esprit & les agrémens sont bons pour des vérités qu'on effleure. Les *Dialogues des Mondes* qui n'apprennent pas grand chose & qui d'ailleurs sont trop remplis de la misérable hypothèse des tourbillons sont pourtant un Livre charmant , par cela même que le Livre est d'une Physique peu recherchée & que rien n'y est traité à fonds ; mais si Mr. *Algarotti* est entré , depuis notre dernière entrevûe à Cirey , dans un plus grand examen des principes de *Newton* , son Titre *Per le Dame* ne convient point du tout , & sa Marquise imaginaire devient assez déplacée. C'est ce que je lui ai dit , & voilà pourquoi j'ai commencé par ce trait qu'on me reproche , en parlant à une Philosophe plus réelle. Je n'ai eu aucune intention de choquer l'Auteur des *Mondes* , que j'estime comme un des hommes qui font le plus d'honneur à ce monde-ci. C'est ce que je déclare publiquement dans les Mémoires envoyés à tous les Journaux.

NOTE au sujet de la Lettre précédente tirée
des Mémoires sur Monsieur de Fontenelle
par Monsieur l'Abbé Troublet.

Comme je travaillois au Journal de Sçavans lorsque Monsieur de *Voltaire* publia pour la première fois les *Elemens de Newton*, il me fit remettre un Mémoire sur l'Édition Hollandoise de ce Livre, pour être inséré dans le Journal. Il y relevoit beaucoup de fautes de toute espèce dans les premières feüilles de cette Edition, les seules qu'il eut encore vûës; lorsqu'elles lui furent toutes parvenues, il me fit l'honneur de m'écrire que ces fautes étoient *en si grand nombre & si considérables*, que le Mémoire qu'il m'avoit envoyé, devenoit *entiérement inutile*. Quelques jours après, il me dit dans une nouvelle Lettre, que depuis sa dernière, les *Libraires Hollandois* lui avoient promis de corriger leur *misérable Edition*, & qu'il devoit avoir pour eux la *condescendance de ne la point décrier*. Le Mémoire ne fut donc pas imprimé; mais les *Elemens*, &c. l'ayant été ensuite plus correctement à Londres, feuë Madame la Marquise du *Chatelet* m'envoya de Cirey, où Monsieur de *Voltaire* étoit alors avec elle, une Lettre concernant une espèce d'Extrait de l'Ouvrage, pour être inserée dans le *Journal des Sçavans*. On la trouvera en Septembre 1738. Cette Lettre & cet Extrait sont de Madame du *Chatelet* même. Elle ne m'en disoit rien dans la Lettre particulière qu'elle y joignit, mais je la devinai. Je le lui écrivis, & dans la réponse dont elle m'honora, elle m'avoua que j'avois bien deviné.

Mr. de *Voltaire* avoit ajoûté à son Mémoire

un *Post Scriptum* assez étendu sur Monsieur de Fontenelle. En voici l'occasion.

Les *Elemens*, &c. dans l'Édition Hollandoise & dans plusieurs des suivantes, commençoient par un Avant-propos qui a disparu depuis, où l'Auteur parlant à Madame du *Chatelet*, lui disoit.

» Ce n'est point ici une Marquise ni une Philosophie imaginaire. L'étude solide que vous
 » avez faite de plusieurs nouvelles vérités, &
 » le fruit d'un travail respectable, sont ce
 » que j'offre au Public pour votre gloire, pour
 » celle de votre sexe & pour l'utilité de qui-
 » conque voudra cultiver sa raison & jouir sans
 » peine de vos recherches. Il ne faut s'attendre
 » à trouver ici des agrémens. Toutes les mains
 » ne savent pas couvrir de fleurs les épines des
 » Sciences; je dois me borner à tacher de bien
 » concevoir quelques vérités, & à les faire voir
 » avec ordre & clarté. Ce seroit à vous à leur pré-
 » ter des ornemens. » Voici maintenant l'Addition
 que Monsieur de *Voltaire* fit à son Mémoire.

» On vient de m'avertir qu'on fait une appli-
 » cation aussi mal fondée qu'injurieuse de ces
 » mots, par lesquels j'avois commencé ces *Essais*
 » sur les *Elemens de Newton*: Ce n'est point ici
 » une Marquise, ni une Philosophie imaginaire.
 » Je suis si éloigné d'avoir eu en vûe l'Auteur
 » de la *Pluralité des Mondes*, que je déclare
 » ici publiquement que je regarde son Livre
 » comme un des meilleurs qu'on ait jamais
 » faits, & l'Auteur comme un des plus esti-
 » mables qui aient jamais été. Je ne suis pas
 » accoutumé à trahir mes sentimens, d'ailleurs
 » je ne crois pas qu'il soit possible de penser
 » autrement.

» Lorsque j'eus l'honneur d'entendre à Cirey
 les Dialogues Italiens de Mr. *Algarotti*, dans

» lesquels les principaux fondemens de la Phi-
 » losophie de *Newton* me paroissent établis
 » avec beaucoup d'esprit, & ceux de *Descartes*
 » ruinés avec force, je m'engageai de mon côté
 » à combattre en françois pour la même cause,
 » quoiqu'avec des armes extrêmement inégales.
 » Je suppliai la personne respectable chez qui
 » nous étions, de souffrir que je misse son nom
 » à la tête des *Elemens* d'une Philosophie
 » qu'elle entend si bien; & Mr. *Algarotti* nous
 » dit que pour lui, puisque son Ouvrage étoit
 » un Dialogue supposé & dans le goût de la
 » *Pluralité des Mondes*, il le dédieroit à Mr.
 » de *Fontenelle*. Je dis à Mr. *Algarotti* que j'étois
 » très-faché de voir une Marquise en l'air dans
 » son Ouvrage, & qu'il ne falloit point mettre
 » un Etre imaginaire à la tête des vérités so-
 » lides. Voilà ce qui donna lieu à ce commen-
 » cement de mes *Elémens*, comme la Dame
 » illustre & Mr. *Algarotti* peuvent en rendre té-
 » moignage. J'ajouterai seulement qu'il seroit
 » difficile de sçavoir qui de nous trois estime
 » plus l'*Auteur des Mondes*, & étudie plus sou-
 » vent ses extraits de l'Académie; ce n'est pas
 » moi qui en profite le plus: voilà tout ce que
 » je puis dire, & j'ai de quoi confondre toute
 » application maligne qu'on voudroit faire. »

Dans la Lettre où Mr. de *Voltaire* m'avoit
 dit que son Mémoire étoit devenu inutile, il
 y avoit par *Post Scriptum*: « A l'égard du petit
 » Article sur l'estime infinie que j'ai pour Mr.
 » de *Fontenelle*, & sur l'application qu'on fait
 » du commencement de mon Livre, c'est ce
 » qui me tient le plus au cœur. »

Enfin dans une Lettre que Mr. de *Voltaire*
 m'écrivit quelques jours après la précédente,
 je trouvai encore ce *Post Scriptum*.

« Je prie que l'Article concernant l'Autour
des Mondes subsiste toujours. »

L'Article eut le sort du Mémoire ; il ne subsista point, & ne fut point imprimé dans le *Journal des Sçavans*. On sera sans doute curieux d'en sçavoir la raison, Mr. de *Voltaire* me permettra de la dire. Mr. l'Abbé *Bignon* qui présidoit alors au Journal, se défiant (a) un peu de la sincérité de l'Article, crut que le Public s'en défieroit aussi, & en conclut qu'il ne pouvoit que faire tort à Mr. de *Fontenelle* & à Mr. de *Voltaire* même. On voit bien que je ne pensois pas comme lui, puisque je fais imprimer ce petit morceau. Je sçavois pourtant, comme lui, que Mr. de *Voltaire* avoit souvent plaisanté, tant de vive voix que par écrit, sur le compte de Mr. de *Fontenelle*. Je sçais qu'il l'a fait encore depuis, & peut-être le fera-t-il encore. Mais un bon mot ne prouve rien, pas même le sentiment de celui qui le dit. Il se présente, on le lache ; on va même jusqu'à l'écrire, jusqu'à en faire une Epigramme. Cela ne prouve davantage. *Le François*, dit quelque part l'Abbé *Du-Bos*, ne méprise pas tout ce dont il rit, & Mr. de *Voltaire* est plus François qu'un autre. Enfin il vaut trop lui-même & a trop d'égards, pour ne pas sentir tout ce que vaut Mr. de *Fontenelle*.

Les témoignages d'estime qu'il a donnés à Mr. de *Fontenelle* doivent paroître d'autant plus sincères, qu'il y a mis de restrictions. Je sçais qu'il en est de malignes & d'odieuses, qui ne

(a) Cette défiance étoit placée, car Mr. de *Voltaire* faisoit alors le *Micromégas*, où Mr. de *Fontenelle* est très-peu ménagé.

restreignent pas seulement , mais qui détruisent & anéantissent , & d'un éloge font une Satyre d'autant plus cruelle , qu'elle est plus perfide. Mais il me semble qu'il n'en est pas de même de celle de Mr. de *Voltaire*. Et par exemple , voici ce que je trouve dans une Lettre qu'il m'écrivit à peu près dans le même tems.

» Ce Pays fertile en Romans n'a produit
 » jusqu'à présent qu'une Philosophie romanesque.
 » *Descartes* n'est connu , n'est révééré que par ses
 » fautes. Sa *Géométrie* & sa *Dioptrique* sont pres-
 » qu'inconnuës. Son nom seroit ignoré s'il
 » n'avoit fait que ces chef-d'œuvres. Tout le
 » monde s'entretient des Lettres du *Chevalier*
 » *d'Her...* & d'un *Ruisseau amant de la prairie* ;
 » & dix ou douze personnes admirent le Livre
 » de *l'Infini* en connoissance de cause. »

En citant de pareils traits sur Monsieur de *Fontenelle* , je prouve que je fais son Histoire avec autant de sincérité que je crois que Mr. de *Voltaire* a fait son Eloge.



L E T T R E X X I.

A MONSIEUR DE MAUPERTUIS.

Sur les Elémens de Newton.

A Cirey , le 22. Mai 1738.

J'APPRENDS dans le moment qu'on réimprime mon maudit Ouvrage ; je vais sur le champ me mettre à le corriger ; il y a mille contre-sens dans l'impression. J'ai déjà corrigé

les fautes de l'Editeur sur la lumière ; mais si vous vouliez consacrer deux heures à me corriger les miennes , & sur la lumière & sur la pesanteur , vous me rendriez un service dont je ne perdrois jamais le souvenir. Je suis si pressé par le tems , que j'en ai la vûë toute éblouie : le torrent de l'avidité des Libraires m'entraîne ; je m'adresse à vous pour n'être point noyé. La femme de l'Europe la plus digne , & la seule digne peut-être de votre Société , joint ses prières aux miennes. On ne vous supplie point de perdre beaucoup de tems ; & d'ailleurs est-ce le perdre que catéchiser son Disciple ? C'est à vous à dire , quand vous n'aurez pas instruit quelqu'un , *Amici diem perdidit*.

Comptez que Cirey sera à jamais le très-humble Serviteur de Kittis. Ma main ne vous a point écrit , parce que je suis dans mon lit ; mais mon cœur vous dit que je vous aimerai toute ma vie , autant que je vous admirerai.

Je crois que je viens de corriger assez exactement les fautes touchant la lumière : je tremble de vous importuner ; mais au nom de *Newton* & d'*Emilie* , un petit mot sur la pesanteur & sur la fin de l'Ouvrage.



L E T T R E X X I I.

Le Fanatisme.

JE composai cette Pièce en 1736. & dès lors j'en envoyai une copie au Prince Royal depuis Roi de Prusse , qui cultivoit les Lettres avec des succès surprenans , & qui en fait encore son délassément principal.

J'allai passer quelques jours à Lille en 1741. Il y avoit la meilleure Troupe d'Acteurs qui ait jamais été en Province. Elle représenta cet Ouvrage d'une manière qui satisfit beaucoup une très-nombreuse Assemblée : le Gouverneur de la Province & l'Intendant y assisterent plusieurs fois.

Je fus encore assez heureux pour faire parvenir mon Manuscrit entre les mains d'un des premiers hommes de l'Europe & de l'Eglise, qui soutient le poids des affaires avec fermeté, & qui juge des Ouvrages d'esprit avec un goût très-sûr. Il trouva que la Pièce étoit écrite avec toute la circonspection convenable. Mais des gens mal intentionnés l'ayant dénoncée par-tout comme un Ouvrage impie & scandaleux, ce Ministère me conseilla de la retirer, après les premières représentations faites en Août 1742. Cette Pièce fut reprise en 1751. Il y eut un prodigieux concours ; les cabales & les persécutions céderent au cri public, d'autant plus qu'on commençoit à sentir quelque honte d'avoir forcé à quitter sa Patrie, un homme qui travailloit pour elle.

Note sur la Lettre précédente.

Voici ce que m'apprend Mr. Clement dans ses *Nouvelles Littéraires* Lettre 85. au sujet de la représentation de *Mahomet* faite en 1751. Mr. de Voltaire a voulu nous reveiller par son *Mahomet*, qui avoit jadis été arrêté à la quatrième représentation par les intrigues de la cabale ; ce qui n'avoit pas empêché le Pape d'écrire à l'Auteur une Lettre flatteuse au sujet de cette Pièce. Le Poëte obtint la permission de la remettre au théâtre ; & voici l'Annonce qui courroit les rues en attendant.

MESSIEURS ET DAMES,

Vous êtes avertis que le Grand Mahomet qui avoit été banni de France après avoir été exposé pendant trois jours à la risée du Public, s'étant rendu à Rome pour y gagner le Jubilé, a été absous par Notre Très-Saint Père le Pape; en sorte qu'il est revenu dans cette Capitale, où il opérera des merveilles, que l'esprit peut-être ne comprendra pas; mais qui n'en seront pas moins admirables pour tous ceux qui, à l'exemple du vénérable Frere Nicaise (a), les considéreront avec les yeux de la Foi. La liste des miracles qu'il doit faire se trouve chez la veuve Denis (b). Le Convulsionnaire (c) continuera pour lui ses exercices. Les Dames grosses sont sur-tout invitées à le venir voir.

(a) Monsieur T***. (b) Nièce de l'Auteur.
(c) Le Kain.

AVERTISSEMENT sur les Lettres suivantes de Mr. de Voltaire à Benoît XIV. & de ce Pontife à Monsieur de Voltaire.

Il avoit déjà paru une traduction (a) des différentes Lettres que nous publions; mais elle est trop traînante, trop inexacte pour avoir été faite de l'aveu de Mr. de Voltaire. J'ai eu le bonheur de rencontrer une version plus digne

(a) Dans l'éd. des Œuvres de Monsieur de Voltaire, Paris 1757. cet Avertissement & les Lettres du Pape & de Mr. de Voltaire sont tirés d'une Brochure imprimée en 1760.

de l'Original que les précédentes. Pose la présenter au Public à qui tout ce qui peut faire connoître un Pontife, un Prince, un Sçavant comme *Benoit XIV.* doit être précieux. On ne sera pas fâché de sçavoir à quelle occasion il écrivit à l'Auteur de la *Henriade*. Ce célèbre Poète ayant vû chez un de ses amis une Estampe du portrait de Sa Sainteté, fut animé tout-à-coup de l'entouffiasme qui fait un génie supérieur à la vûe d'un autre génie ; il mit au bas cet *Impromptu* latin qu'il lui fit parvenir.

*Lambertinus hic est Romæ decus, & pater orbis,
Qui mundum Scriptis docuit, virtutibus ornat.*

On peut rendre ainsi ce Distique latin pour ceux qui n'entendent que le François :

*Du monde & des Romains ce Pontife est le pere,
Sa vertu nous instruit, son esprit nous éclaire.*

Mr. de *Voltaire* prit cette occasion pour faire lire au Pere commun des Fidèles son *Mahomet*, qui est la Satyre de la cruauté d'un Apôtre barbare, & son Poème de *Fontenoi* qui est l'éloge d'un Roi modeste au milieu de la victoire, & ami de la paix dans le sein de la guerre. *Benoit XIV.* reçut avec bonté cet hommage, & gratifia l'Ecrivain qui le lui rendoit, de plusieurs Médailles dignes de l'ancienne Rome & d'une Lettre plus précieuse encore que ces Médailles.



LETTRE

**LETTRE de Monsieur de Voltaire au Pape
Benoît XIV. en lui envoyant sa Tragédie
de Mahomet.**

TRÈS-SAINTE PÈRE,

Votre Sainteté voudra bien pardonner la liberté que prend un des derniers fidèles, mais un des plus grands admirateurs de la vertu, de consacrer au Chef de la véritable religion, un Ecrit contre le Fondateur d'une religion fautive & barbare.

A qui pouvois-je plus convenablement adresser la Satyre de la cruauté & des erreurs d'un faux Prophète qu'au Vicaire & à l'Imitateur du Dieu de la vérité & de la douceur.

Que Votre Sainteté daigne permettre que je mette à ses pieds & le Livre & l'Auteur. J'ose lui demander sa protection pour l'un & sa bénédiction pour l'autre. C'est dans ces sentimens de vénération que je me prosterne pour baiser ses pieds sacrés.

A Paris, le 17. Août 1745.

RÉPONSE de Benoît XIV. à Monsieur de Voltaire.

Benoît XIV. Pape, à son cher Fils, salut & bénédiction Apostolique.

Il y a quelques semaines qu'on me presenta de votre part votre admirable Tragédie de *Mahomet*, dont la lecture me fut très-agréable. Le Cardinal *Passionei* me donna ensuite en votre nom le beau Poème *Fontenoi*. Mgr. *deprohi* me communiqua votre Distique pour

I. Partie.

E

mon portrait ; le Cardinal *Valenti* enfin me remit hier votre Lettre du 17. Août. Chacune de ces marques de bonté méritoit un remerciement particulier , mais vous voudrez bien que j'unisse ces différentes attentions , pour vous en rendre d'actions de grâces générales. Vous ne devez pas douter de l'estime singulière que m'inspire un mérite aussi aplaudi que le vôtre.

Dès que votre Distique fut publié à Rome , on nous dit qu'un homme de Lettres françois se trouvant dans une Société où l'on en parloit , avoit repris dans le premier Vers une faute de quantité , le mot *hic* que vous avez employé comme bref , & qui selon lui , doit toujours être long.

Nous repondimes qu'il étoit dans l'erreur ; que cette syllabe étoit indifféremment breve ou longue dans les Poètes , *Virgile* ayant fait ce mot bref dans ce vers :

Solus hic inflexit sensus , animumque labantem ,

Et long dans cet autre :

Hic fñhis Priami fatorum , hic exitus illum.

Pour une personne qui n'a pas lû *Virgile* depuis plus de cinquante ans , cette réponse nous paroît faite à propos. Quoique cette affaire vous regarde personnellement , l'idée que nous avons de votre franchise & de votre droiture nous persuade que nous pouvons vous en faire le Juge. Il ne nous reste plus qu'à vous donner notre bénédiction.

A Ste. Marie Majeure , à Rome , le 17. Septembre 1745. & le 6me. de Notre Pontificat.

**LETTRE de Remerciement de Mr. de Voltaire
au Pape Benoît XIV.**

TRÈS-SAINTE PÈRE,

Les traits de Votre Sainteté sont aussi bien exprimés dans les Médailles, dont Elle m'a gratifié par une bonté toute particulière, que ceux de son esprit & de son caractère dans la Lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire. Je mets à ses pieds mes très-humbles & très-vives actions de grâces.

Je me crois forcé de reconnoître son infail-
libilité dans les démêlés littéraires, comme dans des disputes importantes. Votre Sainteté a plus d'usage de la langue latine que le Censeur François, dont Elle a daigné relever la méprise. J'admire comment Elle s'est rappelée si à propos de son *Virgile*. Parmi les Monarques amateurs des lettres, les Souverains Pontifes se sont toujours signalés, mais aucun n'a uni, comme Votre Sainteté, la plus profonde érudition avec tous les agrémens de la belle littérature. Si le François qui a repris avec si peu de justesse la syllabe *hic*, avoit eu son *Virgile* aussi présent à la mémoire que Votre Sainteté, il auroit pu citer plus à propos un Vers où ce mot est à la fois bref & long. Ce beau Vers me sembloit renfermer un présage des grâces dont votre bonté généreuse m'a comblé. Le voici :

Hic vir, hic est tibi quem promitti sæpius audis.

Rome a dû retentir de ce Vers à l'exaltation de Votre Sainteté. C'est avec les sentimens de de la plus profonde vénération & de la plus vive gratitude que je baise vos pieds sacrés.

E 2



LETTRE XXIII.

Samson.

JE composai cet Opéra en 1732. & Monsieur *Rameau*, le plus grand Musicien de la France, le mit en musique. On étoit prêt de le jouer, lorsque la même cabale qui fit suspendre depuis les représentations de *Mahomet* ou du *Fanatisme*, empêcha qu'on ne représentât l'Opéra de *Samson*; & tandis qu'on permettoit que ce sujet parut sur le théâtre de la Comédie Italienne, & que *Samson* y fit des miracles conjointement avec *Arlequin*, on ne permit pas que ce même sujet fut ennobli sur le théâtre de l'Académie de musique. Le Musicien employa depuis presque tous les airs de *Samson* dans d'autres compositions liriques que l'envie n'a pu supprimer.



LETTRE XXIV.

Au Sujet de Samson.

A MONSIEUR*** Secrétaire de Mgr.
le Prince de Carignan.

A Cirey..... 1736.

Vous, Monsieur, qui êtes le très-digne Secrétaire d'un Prince qui veut bien être à la tête de nos plaisirs & qui avez par consé-

quent le plus joli département du monde : faites-moi, je vous prie, l'amitié de me mander quand il faudra lui envoyer les paroles de *Samson*. Je n'ai fait cet Ouvrage par aucun autre motif, que par celui de contribuer de fort loin à la gloire de Mr. *Rametu* & de servir à ses talens, comme celui qui fournit la toile & le chevalet contribue à la gloire du Peintre. Mais quoique je ne joue qu'un rôle fort subalterne dans cette affaire, cependant je voudrois bien n'avoir aucune difficulté à essuyer, & pouvoir compter personnellement sur la protection de Mr. le Prince de *Carignan*, soit pour la manière dont cet Opera sera executé, soit pour l'examen des paroles. Je me flatte que vous voudrez bien lui faire un peu ma cour & que ce sera à vous à qui j'aurai l'obligation de ses bontés.

On mande ici que ces *Lettres Angloises* faisoient beaucoup plus de bruit qu'elles ne méritent, que la plupart des ignorans qui parlent haut dans les caffés devant des gens plus ignorans qu'eux, disoient que j'avois tort sur *Newton*, dont ils ne connoissoient que le nom, que les Jansénistes m'appelloient Moliniste, que les Dévots disoient que je suis un Athée, parce que je me suis moqué des Quakers & que les indignes ennemis qu'un peu de réputation m'a attirés, ne parloient que de lettres de Cachet pour se venger de ce que mon Livre leur a peut-être fait trop de plaisir & leur a appris quelque chose. Vous pouvez compter que mon seul embarras est de sçavoir pour qui de tous ces animaux raisonneurs j'ai le plus grand mépris, mais je ne suis point embarrassé de vous dire que je suis beaucoup plus touché de votre amitié que de leurs criaileries.



LETTRE XXV.

Sur son Talent pour les Opéra.

J'AI fait une grande sottise de composer un Opéra ; mais l'envie de travailler pour un homme comme Mr. Rameau m'avoit emporté. Je ne songeois qu'à son génie & je ne m'apercevois pas que le mien (si tant est que j'en aie un) n'est point fait du tout pour le genre lyrique ; aussi je lui mandois , il y a quelque tems , que j'aurois plutôt fait un Poëme épique que je n'aurois rempli des cannevas. Ce n'est pas assurément que je méprise ce genre d'Ouvrage. Il n'y en a aucun de méprisable ; mais c'est un talent qui , je crois , me manque entièrement. Peut-être qu'avec de la tranquillité d'esprit , des soins & les conseils de mes amis , je pourrai enfin parvenir à faire quelque chose de moins indigne des talens de notre *Orphée* ; mais je prévois qu'il faudra remettre l'exécution de cet Opéra à l'hyver prochain. Il n'en vaudra que mieux & n'en sera que plus désiré du Public. Notre grand Musicien , qui a sans doute des ennemis en proportion de son mérite , ne doit pas être fâché que ses rivaux passent avant lui. Le Point n'est pas d'être joué bientôt ; mais de réussir. Il vaut mieux être applaudi tard que d'être sifflé de bonne heure. Il n'y a que le plaisir de vous voir que je ne puis différer plus long-tems.





LETTRE XXVI.

Sur Pandore.

A Cirey , le 26. Avril 1738.

SI vous êtes curieux d'avoir *Pandore* , elle est avec sa Boëte chez l'Abbé *Mouffinot* qui doit vous la remettre. Ce sera à vous à faire que de cette Boëte , il n'en sorte pas des sifflets (a).

Zulime est quelque chose de si commun au théâtre , qu'il faut bien que *Pandore* soit quelque chose de neuf. Madame d'*Aiguillon* qui l'a luë , dit que c'est un Opéra à la *Milton*. Voyez de *Rameau* ou de *Mondonville* qui , vous voudrez choisir ou qui voudra s'en charger ; mais voyez auparavant , si cela mérite qu'on s'en charge.

AVERTISSEMENT sur les Lettres suivantes , touchant les démêlés de Mr. l'Abbé Des-Fontaines avec Mr. de Voltaire.

Les premiers nuages entre ces deux Auteurs s'éleverent à l'occasion d'une Tragédie sur laquelle le Poëte demanda son sentiment au Critique , & que celui-ci ne trouva pas bonne. Une réflexion juste , honnête & polie sur la Tragédie de la *Mort de César* , & un léger ba-

(a) Pouvoit-il en sortir autre chose ? Mr. de Voltaire est aussi propre à la Poësie lyrique , qu'à la Philosophie sage & tranquille.

dinage sur le temple du goût aigrissent encore plus Mr. de *Voltaire*. Il s'en plaignit par une Lettre particulière à l'Abbé *Des-Fontaines* lui-même, qui lui donna là-dessus toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter ; il en fut content & l'écrivit à l'Abbé *Des-Fontaines* en 1735. dans les termes les plus affectueux. Sa Lettre à ce sujet est imprimée dans le cinquième Volume des Observations. Cependant quinze jours après la date de cette Lettre de réconciliation & d'amitié, Mr. de *Voltaire* écrivit contre l'Abbé *Des-Fontaines* dans le *Mercur*, & fit courir, dit-on, des Epigrammes contre lui. Enfin, il publia le *Préservatif ou Critique des Observations sur les Ecrits modernes* ; cette Brochure finissoit par une lettre où l'on disoit que Mr. de *Voltaire* avoit tiré l'Abbé *Des-Fontaines* de Bicetre. Il est vrai que ce Critique célèbre y fut mis en 1725. & que Mr. de *Voltaire* employa pour lui ses amis ; mais le souvenir de cette aventure deplaisoit au Critique.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LETTRE XXVII.

Sur l'Abbé Des-Fontaines.

JE ne connois l'Abbé G. *Des-Fontaines*, que parce que Mr. *Tiriot* l'emmena chez moi en 1724. comme un homme qui avoit été ci-devant Jésuite, & qui par conséquent étoit un homme d'étude. Je le reçus avec amitié, comme je reçois tous ceux qui cultivent les Lettres. Je fus étonné au bout de quinze jours de recevoir une lettre de lui, datée de Bicetre, où il venoit d'être renfermé. J'appris qu'il avoit

été mis trois mois auparavant au Châtelet pour le même crime dont il étoit accusé, & qu'on lui faisoit son Procès dans les formes. J'étois alors assez heureux pour avoir quelques amis très-puissans que la mort m'a enlevés. Je couru à Fontainebleau, tout malade que j'étois, me jeter à leurs pieds, je pressai, je sollicitai de toutes parts; enfin j'obtins son élargissement, & la discontinuation d'un Procès où il s'agissoit de la vie. Je lui fis avoir la permission d'aller à la campagne chez Mr. le Président B..... mon ami. Il y alla avec Mr. T..... Sçavez-vous ce qu'il y fit? un Libelle contre moi, il le montra même à Mr. T..... qui l'obligea de le jeter dans le feu; il me demanda pardon, en me disant que le Libelle étoit fait un peu avant la date de Bicetre; j'eus la foiblesse de lui pardonner, & cette foiblesse m'a valu en lui un ennemi mortel qui m'a écrit des Lettres anonymes, & qui a envoyé vingt Libelles en Hollande contre moi. Voilà, Monsieur, une partie des choses que je puis vous dire sur son compte, &c.



LETTRE XXVIII.

Sur le même Sujet.

Vous sçavez, Monsieur, le plaisir que me font vos Lettres. Elles me servent d'antidote contre toutes ces misérables Brochures qui m'innoquent. Tous ces petits insectes d'un jour piquent un moment & disparaissent pour jamais. Parmi les Satyres qu'on imprime, j'ai vû avec douleur une certaine Tragédie de moi,

nommée la *Mort de César*. Les Editeurs ont massacré ce César plus que n'ont jamais fait *Brutus & Cassius*. J'admire l'Abbé *Des-Fontaines* de m'imputer toutes les pauvretés, les mauvais vers, les phrases inintelligibles, les Scènes tronquées & transposées qui sont dans cette Edition. Misérable Edition ! Un homme de goût distingue aisément la main de l'Ouvrier, il sçait qu'il y a certains défauts, dont un Auteur qui connoît les premières règles de son Art est incapable. Mais il paroît que l'Abbé *Des-Fontaines* sçait bien mal les règles du goût, de l'équité, de la raison, de la société & surtout de la reconnaissance. Il n'y a point de Lecteur qui ne doive être indigné, quand cet Abbé compare les *Stoïciens* aux *Quakers*. Il ne sçait pas que les *Quakers* sont des gens pacifiques, les agneaux de ce monde ; que c'est un point de religion chez eux de ne jamais aller à la guerre, de ne porter pas même d'épée. C'est avec autant d'erreur qu'il prononce que *Brutus* étoit un Particulier ; tout le monde sçait assez qu'il étoit Sénateur & Préteur ; que tous les Conjurés étoient Sénateurs, &c. Je ne réléverai point toutes les méprises dans lesquelles il tombe ; mais je vous avoue que toute ma patience m'abandonne, quand il ose dire que la *Mort de César* est une Pièce contre les mœurs. Est-ce donc à lui de parler des mœurs ? Quoi ! il fait imprimer une Lettre que je lui ai écrite avec confiance. Il trahit le premier devoir de la société. Je le priois de garder le secret sur ma lettre, & sur le lieu où je suis, & de dire seulement en deux mots que cette impertinente Edition de la *Mort de César*, n'a presque rien de commun avec mon Ouvrage. Au lieu de faire ce que je lui demande, il

imprime une Satyre , où il n'y a ni raison ni équité , & au bout de cette Satyre il donne ma Lettre au Public. On croiroit peut-être à ce procédé , que c'est un homme qui a beaucoup à se plaindre de moi , & qui cherche à se venger à tort & à travers ; c'est cependant ce même homme pour qui je me trainai à Versailles , étant presque à l'agonie , pour qui je sollicitai toute la Cour & qu'enfin je tirai de Bicetre. C'est ce même homme que le Ministère vouloit faire brûler , contre qui les Procédures étoient commencées ; celui à qui j'ai sauvé l'honneur & la vie ; celui que j'ai loué comme un assez bon Ecrivain , quoiqu'il m'eut fort foiblement traduit ; celui enfin qui depuis ces services essentiels , n'a jamais reçu de moi que des politesses , & qui , pour toute reconnaissance , ne cesse de me déchirer. Il veut , dans les feuilles qu'il donne toutes les semaines , tourner la *Henriade* en ridicule. Sçavez-vous bien qu'il en a fait une Edition clandestine à Evreux , & qu'il y a mis des vers de sa façon. C'étoit bien la meilleure manière de rendre l'Ouvrage ridicule. Je vous avoue que ce continuel excès d'ingratitude est bien sensible. J'avois cru ne trouver dans les Belles-Lettres que de la douceur & de la tranquillité , & certainement ce devoit être leur partage ; mais je n'y ai rencontré que trouble & qu'amertume.

Que dites-vous de l'Auteur d'une Brochure contre les *Lettres Philosophiques* , qui commence par assurer , que non-seulement j'ai fait imprimer cet Ouvrage en Angleterre , mais que j'ai trompé le Libraire avec qui j'ai contracté. Moi qui ai donné publiquement cet Ouvrage à Mr. Tiriot pour qu'il en eut seul tout le

profit, peut-on m'accuser d'une bassesse si directement opposée à mes sentimens & à ma conduite ? Qu'on m'attaque comme Auteur, je me tais ; mais qu'on veuille me faire passer pour un mal-honnête homme, cette horreur m'arrache des larmes. Vous voyez avec quelle confiance je répands ma douleur dans votre sein. Je compte sur votre amitié, autant que j'ambitionne votre estime.

AVERTISSEMENT sur les *Lettres suivantes au sujet des Démêlés de Mr. de Voltaire avec Mr. de Saint-Hyacinthe.*

Saint - Hyacinthe méritoit un peu plus que l'Abbé *Des-Fpntaines* le courroux de Mr. de *Voltaire*. Dans sa *Déification du Docteur Aristarchus Maffo*, il s'avisa de rappeler une scène facheuse qui s'étoit passée entre un Officier & ce grand Poète. Mr. de *Voltaire* n'a jamais pû pardonner le recit de cette cruelle aventure à l'Auteur du *Chef-d'œuvre d'un Inconnu*, & comme cet Ouvrage lui fit une réputation qui subsiste encore, Mr. de *Voltaire*, pour se venger, a toujours écrit depuis que *Saint-Hyacinthe* n'en avoit pas fait une ligne. Voyez les *Lettres secretes de Voltaire*, petit vol. in-12.



LETTRE



LETTRE XXIX.

A MONSIEUR BERGER.

Sur Saint-Hyacinthe.

MON cher Ami, voulez-vous me rendre un signalé service ? Il faut voir *Saint-Hyacinthe*. Je ne le connois pas, direz-vous, il faut le connoître ; on connoît tout le monde quand il s'agit d'un ami. Mais *Saint-Hyacinthe* est un homme décrié ; & qu'importe ! Voici de quoi il s'agit. Il est cité dans le Livre infame de *Des-Fontaines*, pour avoir écrit contre moi un Libelle intitulé : *Déification d'Aristarchus*. Or je ne l'ai jamais offensé ce *Saint-Hyacinthe*. Pourquoi donc imprimer contre moi des impostures si affreuses ? Veut-il les soutenir ? Je ne le crois pas. Que lui coûtera-t-il de signer qu'il n'en est pas l'Auteur ? ou qu'il les déteste, ou qu'il ne m'a point eu en vûte ? Exigez de lui un mot qui lave cet outrage & qui prévienne les suites d'une querelle cruelle. Faites-lui écrire un petit mot dont il résulte la paix & l'honneur, je vous en conjure. Courez, rendez-moi ce service. Je ne demande que le repos, procurez-le à votre Ami.

A Cirey, 8. Janvier 1739.



I. Partie.

F

L E T T R E X X X.

Sur le même Sujet.

JE vous supplie , Monsieur , si-tôt la présente reçue , d'aller chez Mr. d'*Argental*. C'est l'ami le plus respectable & le plus tendre que j'aye jamais eu. Il fait toute ma consolation & toute mon espérance dans cette affaire , & sa vertu prend le parti de l'innocence contre l'homme le plus scélérat , le plus décrié , mais le plus dangereux qui soit dans Paris.

Comme il n'a pas toujours le tems de m'écrire & que j'ai un besoin pressant d'être instruit à tems , de peur de faire de fausses démarches , & que d'ailleurs il demeure trop loin de la grande poste , il pourra vous instruire des choses qu'il faudra que je sçache. Il connoît votre probité ; parlez-lui , écrivez-moi & tout ira bien. Il s'en faut bien que je sois content de *St. Hyacinthe*. Il n'a pas plus réparé l'infame outrage qu'il m'a fait , qu'il n'est l'Auteur du *Mathanassius*. N'avez-vous pas vû l'un & l'autre Ouvrage ? N'y reconnoissez-vous pas la différence des styles ? C'est *Salengre* & *Sgravezende* qui ont fait le *Mathanassius*. *Saint-Hyacinthe* n'y a fourni que la chanson. Il est bien loin , ce misérable , de faire de bonnes plaisanteries. Il a excroqué la réputation d'Auteur de ce petit Livre , comme il a volé Mde. *Lambert*. Infame Escroc & sot Plagiaire , voilà l'histoire de ses mœurs & de son esprit. Il a été Moine , Soldat , Libraire , Marchand de Caffé , & vit aujourd'hui du profit du Biribi. Il y a vingt ans qu'il écrit contre moi des Libelles , &

depuis *Edipe*, il m'a toujours suivi comme un Roquet qui aboye après un homme qui passe sans le regarder. Je ne lui ai jamais donné le moindre coup de fouët ; mais enfin je suis las de tant d'horreurs, & je me ferai justice d'une façon qui le mettra hors d'état d'écrire.

Si vous voulez prévenir les suites funestes d'une affaire très-sérieuse ; parlez-lui de façon à obtenir qu'il signe au moins un délavéu, par lequel il proteste qu'il ne m'a jamais eu en vûë, & que ce qui est rapporté dans l'*Abbé Des-Fontaines* ; est une calomnie horrible. Je ne l'ai jamais offensé. Je le défie de citer un mot que j'aye jamais dit de lui. Faites-lui parler par Mr. *Remond de St. Mard*. Il y a à Paris une Mde. *Chambonia*, qui demeure à l'Hôtel de Modene ; elle est ma parente ; c'est une femme serviable, active, capable de tout faire réussir ; voudriez-vous l'aller trouver & agir de concert. Comptez sur moi, mon cher *Berger*, comme sur votre meilleur ami.

A Cirey, le 16. Février 1739.

*****:*****

LET T R E X X X I.

A U M E M E.

Sur le même.

EST-IL vrai que vous ayez vû *Saint-Hyacinthe* ? Ce malheureux n'en vaut pas la peine. C'est un de ceux qui deshonnorent le plus les Lettres & l'humanité. Il n'a guères vécu à Londres que de mes aumônes & de ses libel-

les. Il m'a volé & il a osé m'outrager. Escroc public, plagiaire qui s'est attribué le *Mathanasius de Salengre* & de *Sgravezende*, fait pour mourir par le baton ou par la corde; je ne dis rien de trop. Dieu merci, je n'ai des ennemis que de cette espèce & des amis de la vôtre. Comptez sur moi pour jamais.



LETTRE XXXII.

A U M E M E.

Voyage à Bruxelles.

NOUS partons demain (a) mon cher Correspondant. Dans quelque pays que l'amitié me conduise, vos Lettres me feront toujours bien du plaisir. Je vous adresse un mot pour Mr. de *Billy*, dont je ne sçai pas la demeure. N'oubliez pas vos amis qui vont plaider dans les Pays-Bas. Adressez, je vous prie, vos Lettres à Mde. la Marquise du *Chatelet* à l'Impératrice, à Bruxelles. Je n'ai que le tems de vous renouveler les assurances de mon amitié. Je vais m'arranger pour partir.

A Cirey, le Mai 1739.

(a) Pour Bruxelles, où un Procès appelloit Mde. la Marquise du *Chatelet*.



LETTRE XXXIII.

A U M E M E.

Sejour à Bruxelles.

J'AI fait mille tours, je suis à présent fixé à Bruxelles, & réformé à la suite d'un Procès. Rien ne peut mieux, mon cher Monsieur, égayer l'ennui de la chicane que vos agréables Lettres. Les nouvelles de Paris en deviennent plus intéressantes, quand elles passent par vos mains. Ma vie est ici aussi uniforme & aussi tranquille qu'elle l'étoit à Cirey, à cela près qu'on y parle beaucoup moins de *Rousseau* qui ne se montre nulle part, & dont on ne m'a pas prononcé le nom. Mr. *Pallu* m'a écrit en dernier lieu, qu'il étoit très-disposé à faire à Mr. de *Billy* tous les plaisirs qui dépendront de lui, & cela est, je vous assure, très-indépendant de ma chétive recommandation. Adieu, mon ami. Mes Lettres sont aussi stériles que les nouvelles de ce Pays ici, je vous embrasse de tout mon cœur, & j'attends de vous des Lettres aussi longues que la mienne est courte; car qui écrit bien doit écrire beaucoup.

A Bruxelles le 17. Juin 1739.




 LETTRE XXXIV.

A U M E M E.

Fête donnée par Monsieur de Voltaire.

JE reçois votre Lettre du 25. Vous ne pouvez ajouter, Monsieur, au plaisir que me font vos Lettres, qu'en détruisant le bruit qui se répand, que j'ai envoyé mon *Siècle de Louis XIV.* à Prault. Je sçai qu'on n'en a que des copies très-infidèles, & je serois fâché que les copies ou l'original fussent imprimés.

Je n'aurai jamais d'aussi brillantes nouvelles à vous apprendre, que celles que vous nous envoyés. C'est ici le pays de l'uniformité. *Bruxelles* est si peu bruyant que la plus grande Nouvelle d'aujourd'hui est une très-petite Fête que je donne à Mde. du *Chatelet*, à Mde. la Princesse de *Chimai* & à Mr. le Duc d'*Arenberg*. *Rousseau*, je crois, n'en sera pas. C'est sûrement la première Fête qu'un Poète ait donnée à ses dépens, & où il ny ait point de Poësie. J'avois promis une Devise fort galante pour le feu d'artifice; mais j'ai fait faire de grandes Lettres bien lumineuses qui disent: *Je suis du Jeu; va tout.* Cela ne corrigera pas nos Dames qui aiment un peu trop le Brélan; je n'ai pourtant fait cela que pour les corriger.

A Bruxelles le..... 1742.



LETTRE XXXV.

AU MARQUIS MAFFEI SUR MÉROPE, 1743.

Eloge de la Mérope du Marquis Maffei.

VOUS qui avez donné à vos compatriotes des modèles en plus d'un genre ; vous leur avez donné dans votre *Mérope* l'exemple d'une Tragédie simple & intéressante. J'en fus saisi dès que je la lus ; mon amour pour ma Patrie ne m'a jamais fermé les yeux sur le mérite des Etrangers ; au contraire, plus je suis bon Citoyen , plus je cherche à enrichir mon pays des trésors qui ne sont point nés dans son sein. Mon envie de traduire votre *Mérope* redoubla lorsque j'eus l'honneur de vous connoître à Paris en 1733. Je m'apperçus qu'en aimant l'Auteur , je me sentoís encore plus d'inclination pour l'Ouvrage ; mais quand je voulus y travailler , je vis qu'il étoit absolument impossible de la faire passer sur notre Théâtre François. Notre délicatesse est devenue excessive ; nous sommes peut-être des Sibarites plongés dans le luxe , qui ne pouvons supporter cet air naïf & rustique , ces détails de la vie champêtre que vous avez imités du Théâtre Grec.

Ma *Mérope* fut achevée au commencement de 1736. à peu près telle qu'elle est aujourd'hui. D'autres études m'empêcherent de la donner au Théâtre ; mais la raison qui m'en éloignoit le plus , étoit la crainte de la faire paroître après d'autres Pièces heureuses, dans lesquelles on avoit vû depuis peu le même sujet sous des noms

différens. Enfin j'ai hasardé ma Tragédie, & notre Nation a fait connoître qu'elle ne dédaignoit pas de voir la même matière différemment traitée.

LETTRE XXXVI.

A MONSIEUR ***.

Satyre de la Mérope du Marquis Mafféi.

VOUS me demandez ce que pensent les Littérateurs sur la *Mérope* de Mr. Mafféi. Ils pensent qu'il s'est contenté de ce que présente naturellement son Sujet, & qu'il n'y a mis aucun art théâtral. Les scènes souvent ne sont point liées & le théâtre se trouve vuide; défaut qui ne se pardonne pas aujourd'hui aux moindres Poètes. Les Acteurs arrivent & partent souvent sans raison; défaut non moins essentiel. Nulle vraisemblance, nulle dignité, nulle bienséance, nul art dans le dialogue, & cela dès la première scène, où l'on voit un Tyran raisonner paisiblement avec *Mérope*, dont il a égorgé le mari & les enfans, & lui parler d'amour; cela seroit sifflé à Paris par les moins connoisseurs.

En un mot, Monsieur, l'Ouvrage de Mafféi est un très-beau sujet, & une très-mauvaise Pièce. Tout le monde convient à Paris que la représentation n'en seroit pas achevée, & tous les gens sensés d'Italie en font très-peu de cas. C'est très-vainement que l'Auteur dans ses voyages n'a rien négligé pour engager les plus mauvais Ecrivains à traduire sa Tragédie; il lui étoit bien plus aisé de payer un Traducteur que de rendre sa Pièce bonne.



LETTRE XXXVII.

La Mort de César.

JE traduisis en vers il y a quelques années, plusieurs morceaux des meilleurs Poètes d'Angleterre, pour l'instruction de mes amis, & par-là j'engageai beaucoup de personnes à apprendre l'Anglois; en sorte qu'aujourd'hui cette langue est devenuë familière aux gens de Lettres. C'est rendre service à l'esprit humain de l'orner ainsi des richesses des pays étrangers.

Parmi les morceaux les plus singuliers des Poètes Anglois que je traduisis, je donnai la Scène d'*Antoine* & du peuple Romain, prise de la Tragédie de *Jules-César*, écrite il y a cent cinquante ans par le fameux *Phatespear*. On me pria de donner le reste de la piéce; mais au lieu de traduire cet Ouvrage monstrueux, je composai dans le goût Anglois la *Mort de César* représentée pour la première fois le 29. Août 1743. On en avoit donné une Edition frauduleuse en 1745. & ce fut à cette occasion que j'écrivis cette Lettre à l'Abbé *Des-Fontaines*.





LETTRE XXXVIII.

A MONSIEUR L'ABBÉ D. F.

Sur la Tragédie de la Mort de César.

MONSIEUR, je m'amusai, il y a quelques années, à faire une Tragédie en trois Actes de la Mort de *Jules-César*. C'est une Pièce d'un caractère tout opposé au goût de notre Nation. Il n'y a point de femme dans cette Pièce, il n'est question que de l'amour de la Patrie; d'ailleurs elle est aussi singulière par l'arrangement théâtral que par les sentimens. En un mot elle n'est point faite pour le Public. Je l'avois confiée, il y a deux ans à Messieurs de **, qui la représenterent & qui eurent la fidélité de n'en garder aucune copie. J'ai eu en dernier lieu la même confiance dans Mr. l'Abbé A***, Professeur d'H**, que j'aime & que j'estime; mais il n'a pu, malgré ses soins, empêcher que quelqu'un de son Collège n'en ait tiré une copie.

Voilà la Tragédie imprimée, à ce que j'apprends, pleine de fautes, de transpositions & d'omissions considérables. On dit même que le Professeur de Rhétorique d'H*** qui étoit chargé de la représentation, y a changé plusieurs vers : ce n'est plus mon Ouvrage : je sens bien cependant qu'on me jugera comme si j'étois l'Editeur, & que la calomnie se joindra à la critique. Tout ce que je demande, c'est qu'on sçache que cette Pièce n'est point imprimée telle que je l'ai faite, & que je suis

peint par lui-même.

bien loin d'avoir la moindre part à cette Edition. Je vous prie d'en dire deux mots dans l'occasion.

*A Cirey près de Vassi en Champagne, ce 7.
Septembre 1735.*

LET TRE XXXIX.

Sur le Panégyrique de Louis XV.

CE Panégyrique, d'autant plus éloquent qu'il ne paroît pas prétendre à l'éloquence, étant fondé uniquement sur les faits, est également glorieux pour le Roi & pour la Nation. Je ne crois pas qu'on puisse lui comparer celui que *Peliffon* composa pour *Louis XIV.* Ce n'étoit qu'un discours vague; celui-ci est appuyé sur les événemens les plus grands, sur les anecdotes les plus intéressantes. C'est un tableau de l'Europe; c'est un précis de la guerre; c'est un Ouvrage qui annonce à chaque page un bon Citoyen; c'est un éloge où il n'y a pas un mot qui sente la flatterie; il devoit avoir été prononcé dans l'Académie avec la plus grande solennité; & la Capitale doit l'envier aux Provinces où il a été imprimé.

LET TRE XL.

Sur les manœuvres de ses Ennemis.

J'AI été tenté d'avoir beaucoup de vanité, quand j'ai vu que nos grands Ecrivains en soient avec moi, comme on en avoit agi avec

Pope (a). Je puis dire que j'ai valu des hono-
raires assez passables à plus d'un Auteur.
J'avois , je ne sçai comment , rendu à l'illustre
Abbé *Des-Fontaines* un léger service. Mais
comme ce service ne lui donnoit pas de quoi
vivre , il se mit d'abord un peu à son aise ,
au sortir de la maison dont je l'avois tiré ,
par une douzaine de libelles contre moi , qu'il
ne fit à la vérité que pour l'honneur des Let-
tres & par un excès de zèle pour le bon
goût. Il fit imprimer la *Henriade* dans laquelle
il inséra des vers de sa façon , & ensuite il
critiqua ces mêmes vers qu'il avoit faits. J'ai
soigneusement conservé une Lettre que m'é-
crivit un jour un Auteur de cette trempe. *Mon-*
sieur , j'ai fait imprimer un libelle contre vous. Il
y en a 400. Exemplaires ; si vous voulez m'envoyer
400 livres , je vous remettrai tous les Exemplai-
res fidèlement. Je lui mandai que je me donne-
rois bien de garde d'abuser de sa bonté , que
ce seroit un marché trop désavantageux pour
lui , & que le débit de son livre lui vaudroit beau-
coup davantage ; je n'eus pas lieu de me re-
pentir de ma générosité.

Il est bon d'encourager les gens de Lettres
inconnus qui ne sçavent où donner de la tête.
Une des plus charitables actions qu'on puisse
faire en leur faveur , est de donner une Tra-

(a) *Pope* étoit violent , emporté , vain ,
méprisant. Il dédaignoit plusieurs de ses Confreres ,
& ils lui rendoient dédain pour dédain. C'étoit
moins sa gloire qui irritoit que son caractère.
Quant à *Monsieur de Voltaire* il ne ressemble
pas du tout à *Pope* ; il est doux , affable , mo-
deste , &c. &c.

gédie

édie au Public. Tout aussi-tôt vous voyez clore des *Lettres à des Dames de Qualité ; Critique impartiale de la Pièce nouvelle ; Lettre d'un Ami à un Ami ; Examen réfléchi ; Examen de scènes ;* & tout cela ne laisse pas de se vendre.

Mais le plus sûr secret pour un honnête Libraire, c'est d'avoir soin de mettre à la fin des ouvrages qu'il imprime toutes les horreurs & toutes les bêtises qu'on a imprimées contre l'Auteur. Rien n'est plus propre à piquer la curiosité du Lecteur & à favoriser le débit. Je me souviens que parmi les détestables Editions qu'on a faites en Hollande de mes prétendus Ouvrages, un Editeur habile d'Amsterdam voulant faire tomber une Edition de la même aye, s'avisa d'ajouter un recueil de tout ce qu'il avoit pû ramasser contre moi. Les premiers mots de ce recueil disoient que j'étois un *chien rogueux*. Je trouvai ce Livre à Magdebourg entre les mains du Maître de la Poste, qui ne cessoit de me dire combien il trouvoit ce petit morceau éloquent. En dernier lieu, ceux Libraires d'Amsterdam pleins de probité, après avoir défiguré tant qu'ils avoient pû la *Triade* & mes autres Pièces, me firent l'honneur de m'écrire, que si je permettois qu'on fît à Drefde une meilleure Edition de mes ouvrages, qu'on avoit entreprise alors, ils seroient obligés en conscience d'imprimer contre moi un Volume d'injures atroces, avec le plus beau papier, la plus grande marge & le meilleur caractère qu'ils pourroient. Ils m'ont tenu fidèlement parole. Ils ont eu même l'attention d'envoyer leur beau recueil, à un des plus respectables Monarques de l'Europe, à la Cour duquel j'avois alors l'honneur d'être. Le

Prince a jetté leur Livre au feu (a), en disant qu'il falloit traiter ainsi MM. les Editeurs. Il est vrai qu'en France ces honnêtes gens seroient envoyés aux galeres ; mais ce seroit trop gener le commerce qu'il faut toujours favoriser.

*AVERTISSEMENT sur les Démêlés de
de Mr. de Voltaire avec Rousseau.*

Au mois d'Août 1710. des Dames de la connoissance de *Rousseau* le menerent voir une Tragédie des Jésuites. A la distribution des Prix, il entendit appeller deux fois *François-Marie Arouet*. Il demanda au Pere *Tarteron* qui étoit ce jeune homme. Le Pere *Tarteron* lui répondit, que c'étoit un petit garçon qui annonçoit des dispositions pour la Poësie : il proposa de le faire venir ; à quoi *Rousseau* consentit. Le Jésuite l'alla chercher, & revint un moment après avec un jeune homme d'une phisionomie assez mauvaise, mais vive & animée. C'étoit le petit *Arouet*, qui fut flatté des complimens & des caresses que lui fit *Rousseau*. Deux ans après, ce fameux Poëte réfugié à Soleure, en reçut une Lettre accompagnée d'une Ode qu'il avoit composée pour le prix de l'Académie françoise. Mr. *Arouet* lui en demandoit son sentiment, qu'il ne balança pas à lui marquer avec la sincérité qu'on doit à la confiance d'un jeune homme. Cette Ode fut mise au rebut, & l'année suivante une seconde Ode qu'il avoit faite pour prendre sa revanche, eut le même sort. Il continua d'écrire de tems en tems à *Rousseau*, toujours avec des transports

(a) Feroit-il la même chose aujourd'hui ?

d'admiration, l'appellant son *Maître* & son *Modèle*, & lui adressant quelquefois des Pièces de sa façon, entr'autres sa Tragédie d'*Edipe*, à laquelle l'*Horace* françois donna des éloges, quoiqu'il y trouvat beaucoup de défauts. Il avertissoit seulement le jeune Auteur de parler différemment avec un peu plus de retenue de *Sophocle* & des autres qu'il maltraitoit dans ses Préfaces. Il fit un voyage à Bruxelles, & ne quitta presque pas le grand *Rousseau*; il lui confia son Poème de la Ligue appelé depuis la *Henriade*. *Rousseau* le lui rendit deux jours après, en lui conseillant en homme sage & en véritable ami, d'y corriger les déclamations satyriques & passionnées, où il s'emportoit à tout propos contre l'Eglise Romaine, le Pape, les Prêtres séculiers & réguliers, enfin contre tous les Gouvernemens Ecclésiastiques & Politiques, le priant de songer qu'un Poème épique ne devoit pas être traité comme une Satyre; que c'étoit le stile de *Virgile* qu'on devoit s'y proposer pour modèle, & non celui de *Juvenal*. Malgré ces avis, tout alloit encore assez bien entre ces deux Poètes, lorsqu'un jour Mr. de *Voltaire* ayant invité *Rousseau* à une promenade hors de la ville, il s'avisa de lui reciter une certaine Epître, & dont le sujet étoit contraire à la façon de penser de *Rousseau*, qui ne pût s'empêcher de lui marquer sa surprise & son mécontentement; il l'arrêta dès les premiers vers. Mr. de *Voltaire* voulu continuer, *Rousseau* l'interrompoit encore & lui dit avec fermeté qu'il alloit descendre de carrosse, s'il ne changeoit de discours. Il se tût alors, & le pria de ne point parler de cette Pièce. Depuis ce jour Mr. de *Voltaire* fut plus réservé qu'à son ordinaire avec *Rousseau*. Il partit enfin

& ne crut pas devoir ménager le grand Poète qu'il avoit tant admiré ; il se permit contre lui les propos les plus odieux dans ses conversations en Hollande & à Paris. Mais la grande époque de son ressentiment fut en 1732. à l'occasion de la Tragédie de *Zaïre* qu'on jouoit alors. Mr. de *Launay*, avec qui *Rousseau* avoit fait connoissance par écrit, lui envoya cette Pièce aussi-tôt qu'elle fut imprimée ; il y joignit ses réflexions sur l'Ouvrage & sur l'Auteur. *Rousseau* lui répondit sur le même ton ; cette réponse courut contre son intention. Mr. de *Voltaire* y fut très-sensible, & dès ce moment il se mit en tête de rabaisser le grand *Rousseau*. Il fit ses premiers actes d'hostilités dans le fameux Temple du Goût, & n'a jamais depuis quitté les armes.



LETTRE XLI.

A MONSIEUR BERGER.

Sur Rousseau.

JE vous prie d'aller voir les Jésuites, le Pere *Brumoi* sur-tout, il vous recevra bien & comme vous le méritez : qu'il vous montre *Mérope*, assurez-le de mon estime, de mon amitié & de ma reconnoissance ; dites-lui que je lui écrirai incessamment. Il aime *Rousseau*, mais il aime encore plus la vérité & la paix. Il me paroît un homme d'un grand mérite, mettez au net en sa présence les procédés de *Rousseau* & les miens : faites-lui sentir que depuis 50. ans *Rousseau* a déchiré maîtres, bienfaiteurs,

peint par lui-même.

77

amis, tous les gens de Lettres, & que je suis le dernier à qui il a fait la guerre. Je sçai me venger, mais je sçai pardonner. J'ai eu des occasions d'exercer ma juste vengeance, qu'on m'en donne de montrer que je peux oublier l'injure. Assurez sur-tout les Jésuites d'une vérité qu'ils doivent sçavoir, c'est qu'il n'est pas dans ma manière d'être, d'oublier mes maîtres & ceux qui m'ont élevé.

LETTRE XLII.

A U M E M E.

Sur le même.

A Cirey, le Novembre 1738.

JE vous envoie, mon cher Correspondant, un petit Ouvrage d'une main respectable; je vous prierai de le rendre public, en le faisant imprimer incessamment, vous me ferez un vrai plaisir. Il faut confondre le mauvais goût comme les mauvaises mœurs; je vous prie surtout de parler au jeune Saurin; il est bien intéressé à affermir la honte d'un homme dont la réhabilitation feroit la honte du vieux Saurin Pere & la perte du fils.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LETTRE XLIII.

A U M E M E.

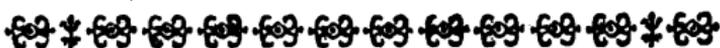
Sur le même.

JE vous prie de donner à Mr. Saurin le jeune & à Mr. de Crébillon, des copies de l'Ode sur l'ingratitude; ils sont tous deux fils de person-

G 3

nes distinguées dans la Littérature, que *Rousseau* a indignement attaquées ; ils doivent s'unir contre l'ennemi commun. Si *Rousseau* revenoit, son hypocrisie seroit dangereuse à Mr. *Saurin* le Pere, & le contre-coup en tomberoit sur le Fils : je sçai sur cela bien des particularités.

Je défie Mr. le Chevalier de *Villefort* d'avoir dit & même d'avoir connu combien on est heureux à Cirey. Les nuages que les *Rousseau* & les *Des-Fontaines* veulent élever du sein de la fange où ils rampent, ne vont pas jusqu'à moi : je crache quelquefois sur eux ; mais c'est sans y songer.



(a) LETTRE XLIV.

A MONSIEUR C**,

Editeur des Œuvres de Rousseau, 1741.

J'AI reçu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec votre projet de Souscription pour les Œuvres du célèbre Poète dont vous étiez ami. Je me mets très-volontiers au rang des Souscripteurs, quoique j'aye été malheureusement au rang de ses ennemis les plus déclarés ; je vous avouerai même que cette inimitié pesoit beaucoup à mon

(a) *Voilà une Lettre bien singulière, après toutes les Satyres que Mr. de Voltaire avoit publiées contre Rousseau ; mais il faut sçavoir qu'on le força de l'écrire, en le menaçant de publier plusieurs Pièces satyriques trouvées dans le Portefeuille de Rousseau.*

cœur : j'ai toujours pensé , j'ai dit , j'ai écrit que les gens de Lettres devoient être tous libres. Ne les persécute-t-on pas assez ? faut-il qu'ils se persécutent encore eux-mêmes les uns les autres ? plut-à-Dieu qu'ils pussent s'aider , se soutenir , se consoler mutuellement ! Il sembloit que la destinée , en me conduisant à la ville où l'illustre & malheureux *Roussseau* a fini ses jours , me ménageoit une réconciliation avec lui. L'espèce de maladie dont il étoit affligé , m'a privé de cette consolation , que nous aurions tous deux également souhaité ; l'amour de la paix l'eût emporté sur tous les sujets d'aigreur qu'on avoit semés entre nous. Ses talens , ses malheurs , & ce que j'ai vu lire ici de son caractère , ont banni de mon cœur tout ressentiment , & n'ont laissé mes yeux ouverts qu'à son mérite. Votre amitié pour lui , Monsieur , contribue sur-tout à me réconcilier avec sa mémoire. J'attends avec impatience une Edition que votre goût rendra ligne du Public , à qui vous la présentez ; j'en attends deux Exemplaires , & je suis charmé que cette occasion me procure le plaisir de vous dire à quel point je vous estime , & combien j'ai l'honneur d'être , &c.

*****:*****

LETTRE XLV.

Sur les malheurs de Roussseau.

CEUX qui ont fait imprimer le Recueil des Lettres de *Roussseau* devoient pour son honneur les supprimer à jamais ; elles sont dépourvues d'esprit & très-souvent de vérité : elles se

contredisent ; il dit le pour & le contre : il loue & il déchire les mêmes personnes : il parle de Dieu à des gens qui lui donnent de l'argent , & il envoie des Satyres à *Brossette* qui ne lui donne rien.

La véritable cause de sa dernière disgrâce chez le Prince *Eugène* , puisque vous la voulez sçavoir , vient d'une Ode intitulée la *Palinodie* qui n'est pas assurément son meilleur Ouvrage. Cette petite Ode étoit contre un Maréchal de France , Ministre d'Etat , qui avoit été autrefois son Protecteur. Ce Ministre marioit alors une de ses filles au fils du Maréchal de *Villars*. Celui-ci informé de l'insulte que faisoit *Rousseau* au beau-pere de son fils , ne dédaigna pas de l'en faire punir , toute méprisable qu'elle étoit. Il en écrivit au Prince *Eugène* , & ce Prince retrancha à *Rousseau* la pension qu'il avoit la générosité de lui faire encore , quoiqu'il crut avoir sujet d'être mécontent de lui , dans l'affaire qui fit passer le Comte de *Bonneval* en Turquie. Madame la Maréchale de *Villars* , dont je serois forcé d'attester le témoignage , s'il en étoit besoin (a) , peut dire si je ne tâchai pas d'arrêter les plaintes de Mr. le Maréchal , & si elle-même ne m'imposa pas silence , en me disant que *Rousseau* ne méritoit point de grace : voilà des Faits , Monsieur , & des Faits authentiques. Cependant *Rousseau* crut toujours que j'avois engagé Mr. le Maréchal

(a) Oüi , il en est besoin , car dès 1718. Mr. de Voltaire parloit de *Rousseau* d'une manière indigne , quoiqu'il lui écrivit des Lettres en stile de Panégyrique. Voyez ci-dessous une Lettre à Mr. de *La-Faye*.

Villars à écrire contre lui au Prince *Eugène*:

Si je ne fus pas la cause de sa disgrâce au-
 près de ce Prince , je vous avoue que je fus
 cause , malgré moi , qu'il fut chassé de la
 maison de Mr. le Duc d'*Aremberg*. Il prétendit
 dans sa mauvaise humeur , que je l'avois accusé
 auprès de ce Prince , d'être en effet l'Auteur
 des Couplets pour lesquels il avoit été banni
 de France. Il eut l'imprudence de faire imprimer
 dans un Journal de *Du-Sauzet* cette im-
 posture. Je me sentis obligé pour toute expli-
 cation d'envoyer le Journal à Mr. le Duc
Aremberg , qui chassa *Rousseau* sur ce seul
 exposé. Voilà , pour le dire en passant , ce
 qu'a produit la détestable & honteuse licence
 qu'on a prise trop long-temps en Hollande ,
 d'insérer des Libelles dans les Journaux , &
 de deshonorer par ces turpides , un travail
 littéraire imaginé en France pour avancer les
 progrès de l'esprit humain. Ce fut ce Libelle
 qui rendit les dernières années de *Rousseau* bien
 malheureuses. La presse , il le faut avouer , est
 devenue un des vices (b) de la Société , &
 un brigandage intolérable.

Au reste , Monsieur , je vous l'avouerai har-
 diment : quoique je ne me fusse jamais ouvert
 à Mr. le Duc d'*Aremberg* sur ce que je pensois
 des Couplets infames & de la subornation
 des témoins qui attirerent à *Rousseau* l'Arrêt dont
 il fut flétri en France , cependant j'ai toujours
 cru qu'il étoit capable. Il sçavoit que je pen-
 sois ainsi , & c'étoit une des grandes sources

(b) Rien n'est plus vrai , Mr. de Voltaire
 ne se contente pas d'étaler de belles maximes ;
 il fournit tous les jours des Faits qui les appuient.

de sa haine ; mais je ne pouvois avoir une autre opinion.

LETTRE XLVI.

Sur le même.

A Cirey. 1738.

ROUSSEAU m'a envoyé l'Ode apoplectique dont vous faites mention. Il m'a fait dire que c'étoit par humilité chrétienne ; qu'il m'avoit toujours estimé , & que j'aurois été son ami si j'avois voulu , &c. Je lui ai fait dire qu'il y avoit en effet de l'humilité à avoir composé cette Ode & beaucoup à mel'envoyer ; que si c'étoit de l'humilité chrétienne , que je n'en sçavois rien : que je ne m'y connoissois pas , mais que je me connoissois fort en probité ; qu'il falloit être juste (a) avant d'être humble ; que puisqu'il m'estimoit , il n'avoit pas dû me calomnier , & puisqu'il m'avoit calomnié , il devoit se retracter , & que je ne pouvois pardonner qu'à ce prix. Voilà mes sentimens qui valent bien son Ode.

(a) Il faut être l'un & l'autre ; car de l'orgueil vient souvent l'injustice. Mr. de Voltaire pourroit-il le mettre en doute ?



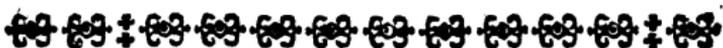
 LETTRE XLVII.

Sur le même.

A Cirey. 1739.

EST-IL vrai que *Rousseau* est mort ? il avoit trop veçu pour sa gloire & pour le repos des honnêtes gens. Je vous embrasse : Je suis pourtant fâché qu'on m'ait osé imputer l'ennuyeuse & dix fois trop longue Réponse aux Epîtres de *Rousseau*. Il est bien lâche à celui qui l'a osé faire , de n'avoir osé l'avouer. J'ai fait pis contre ce Scélérat , je l'ai convaincu de calomnie par la Lettre de Mr. le Duc d'*Aremberg* & par vingt autres preuves. J'ai parlé de lui , comme un honnête-homme doit parler d'un monstre ; mais en prononçant sa sentence , je l'ai signée de mon nom. Tachez de trouver le *Prussien Gresset* (a) ; il va dans une Cour où *Rousseau* est regardé comme un faquin de versificateur , & où l'on m'aime comme homme & Poète. . . .

(a) Mr. Gresset devoit aller à Berlin où le Roi de Prusse l'appelloit. Jamais Frederic n'a pensé sur *Rousseau* comme Mr. de Voltaire le fait penser ; mais il juge assez sainement de l'Auteur de la *Henriade* , pour aimer le Poète & détester l'Homme.



LETTRE XLVIII.

Semiramis.

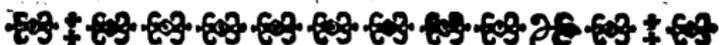
CETTE Tragédie représentée pour la première fois le 29. Août 1748. est d'une espèce particulière ; elle avoit été demandée par l'Infante d'Espagne Dauphine de France , qui, remplie de la lecture des Anciens , aimoit les Ouvrages de ce caractère. Si elle eut veçu , elle eut protégé les Arts & donné au Théâtre plus de pompe & de dignité.

AVERTISSEMENT sur la Correspondance de Mr. de Voltaire avec le Cardinal Quirini à qui Semiramis est dédiée.

Les Lettres dont nous allons donner une traduction , furent écrites à l'occasion de l'Eglise que le Roi de Prusse avoit permis de bâtir pour les Catholiques de Berlin. On les imprima en 1753. à Rome par ordre de Mr. le Cardinal *Quirini* , qui avoit été un des plus ardens Solliciteurs de cette permission & un des Protecteurs les plus généreux des travaux qu'elle occasionna. Les justes éloges que Mr. de *Voltaire* donne à son Eminence , avoient été précédés par la Dédicace de *Semiramis* , & par une jolie Epître en vers. Mr. le Cardinal *Quirini* méritoit les lauriers dont le Poète françois ornoit sa tête. Il protegea les Arts , il encouragea , il recompensa les Sçavans ; il regarda ses ouailles comme sa famille & les pauvres comme ses enfans. Il étendit la gloire de la religion ,

religion , il illustra la pourpre , il mourut avec les regrets du Souverain Pontife & de l'Europe.

Ce fut sur l'original Italien de 1753. que j'ai fait ma traduction. Un Sçavant plein d'esprit qui étoit en relation avec Mr. le Cardinal *Quirini* , & qui étoit digne d'un tel commerce , a bien voulu me le prêter. Si sa complaisance mérite de la gratitude , son cœur ne mérite pas moins des sentimens , & son esprit des éloges.



LETTRE XLIX.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE

A MONSIEUR LE CARDINAL QUIRENI.

MONSEIGNEUR,

LA mort du Comte de *Ratembourg* , l'un des Directeurs de cette Eglise , que Votre Eminence favorise tant , a laissé ici les regrets les plus vifs. Je serois beaucoup étonné , s'il n'avoit pas destiné par son Testament une somme considérable pour la perfection de cet Edifice. Les assauts continuels de la maladie qui me mine , sont un présage que je serai bientôt avec le pauvre Comte de *Ratembourg* dans ce pays , où l'on ne bâtit , ni pour Dieu , ni pour les hommes. L'Eglise de Berlin aura part à mes dernières dispositions ; mais je donnerai peu (a) , parce que j'ai peu. L'on

(a) Monsieur de Voltaire avoit alors soixante mille livres de rente.

doit se rappeler de ses parens & de ses amis , avant de se souvenir des pierres d'un Monument. Il est digne d'un Evêque , d'un grand Cardinal , d'un célèbre Bienfaiteur tel que vous , de faire éclater sa générosité dans tous les endroits où parvient sa gloire.

Je finis avec la vénération qu'on doit à un mérite incomparable comme celui de Votre Eminence.

Votre très-humble & très-
dévoué Serviteur ,
VOLTAIRE.

A. Berlin , le 7. Janvier, 1752.



L E T T R E L.

A U M E M E.

DAIGNEZ agréer les plus vives actions de grâces , pour les nouveaux gages que Votre Eminence me donne de sa bienveillance. Je la vois toujours attentive à répandre ses bienfaits sur l'Eglise & sur les Lettres : ses leçons instruisent le monde autant que ses exemples l'animent. Des Religieuses reçoivent en présent des Marquisats & des Duchés , un Temple Catholique élevé au milieu de l'erreur , de l'argent & des statues.

Je l'admire de loin toujours infirme , toujours aiguillonné par le désir de lui présenter mes respects ; mais attaché par les chaînes du repos , de la liberté & des plaisirs , par ces chaînes que les Princes font si rarement porter , auprès

peint par lui-même. &
d'un Prince très-aimable quoique hérétique. Je
souhaiterois chanter les louanges de Votre
Eminence, mais lorsqu'on est livré à la fièvre
& à *Galien*, l'on perd le chant, & la voix
devient rauque. Je ne suis pas moins l'admira-
teur de Votre Eminence.

A Postdam, ce 4. Juillet 1752.



LETTRE LI.

A U M E M E.

MONSEIGNEUR,

QUE pensera Votre Eminence quand Elle
lira cette Lettre après celle de *Salomon*
du Nord ? Elle pensera qu'ayant reçu l'or,
l'encens & la myrrhe d'un Prince, qui vaut
les trois Rois de l'Epiphanie, Elle veut bien
jetter les yeux sur le tribut d'un Berger.

Les délices de Votre Eminence sont d'élever
des Eglises, mais son temple est dans la mé-
moire des hommes. Je voudrois joindre mes
applaudissemens aux éloges que font retentir
les presses de *Brescia*; mais ma voix est rau-
que, & mon esprit se ressent de la langueur
de mon corps. Quand verrons-nous un Li-
braire habile faire un Recueil des productions
trop éparfes des Votre Eminence.

N'écrivez pas vos Vers sur des feuilles volantes,
mais que tous vos Ouvrages soient réunis pour
l'immortalité. Je présage que Votre Eminence
donnera encore long-tems des bénédictions aux
Chrétiens & des exemples à l'Univers. Pour

H 2

moi petit ver luisant (a), je dois me prosterner devant une Etoile si éclatante.

Je suis pour toujours avec la soumission & le respect les plus profonds.

MONSEIGNEUR, &c.

A Postdam, ce 29. Septembre 1752.

(a) Les vers luisans ne piquent point ; ainsi la comparaison n'est pas tout-à-fait juste.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LETTRE LII.

A U M E M E.

MONSEIGNEUR,

VOTRE Eminence orne la raison des charmes de l'esprit, Elle élève l'esprit par le zèle, & Elle met le comble au zèle par les soins magnifiques. D'une main, Elle décore Berlin d'une Eglise, de l'autre Elle arrache au joug hérétique un sçavant Religieux, brébis égarée qui rentre au berçail. Votre Eminence répand avec une égale libéralité ses trésors & son encre ; Elle éclaire les Sçavans & soulage l'indigence. Je brûle de voir vos sçavantes productions & vos vertus généreuses recueillies par les Imprimeurs de *Brescia* ; mais je souhaite avec encore plus d'ardeur de lui rendre mes devoirs de près, &c.

A Postdam, ce 21. Novembre 1752.

AVERTISSEMENT sur la reception de Mr. de Voltaire à l'Académie & sur la querelle qu'elle occasionna.

Monfieur de *Voltaire* vouloit être de l'Académie Françoisé pour se mettre à l'abri des poursuites que quelques Ouvrages peu chrétiens pouvoient occasionner contre lui. A la représentation de *Méropé*, il parcourut les Loges & le Théâtre, & se fit proclamer Académicien au milieu des applaudiffemens que reçut sa Pièce. L'occasion étoit favorable, il fit ses visites aux Quarante & fut conduit. Ce refus donna lieu à Mr. *Baillet* de *St. Julien*, de faire un discours ironique prononcé à la porte de l'Académie. Cette porte avoit été fermée à Mr. de *Voltaire* d'une manière assez desobligeante. Il frappa de nouveau trois ans après, & on ouvrit les deux batans. L'envie voulut troubler sa gloire; on refuscita le discours ironique enseveli dans la poussière, & on y joignit une pièce en mauvais vers, intitulée: *Triomphe Poétique*. Mr. de *Voltaire* se croyant outragé par cette pauvreté, fit des recherches pour en découvrir les Auteurs: il y eut une descente de Commissaire chez Mr. de *Mairault*, connu par une traduction de *Memefien*, & ensuite chez *Travenol*, violon de l'Opéra; il s'imaginait que ce Musicien étoit l'Auteur du discours. On ne trouve que son Pere, & Mr. de *Voltaire* le fait conduire à Fort-l'Evêque; mais on le relâcha après cinq jours de detention. Le pere ayant échappé à la vengeance de Mr. de *Voltaire*, il pensa à perdre le fils, chez qui on avoit trouvé deux exemplaires. Alors *Travenol* le Pere demanda la réparation qu'on lui devoit pour son

emprisonnement. Mr. de *Voltaire* fut condamné à lui payer cinq cent livres de dommages & intérêts. Les satyres qu'ils vouloient faire supprimer n'en furent que plus connues, & il perdit à la fois son argent & son repos, comme il arrive dans tous les Procès.



LETRE LIII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Sur son discours à l'Académie françoise.

QUOIQ'UN discours à l'Académie ne soit d'ordinaire qu'un vain compliment plein de loüanges rebattuës, & surchargé de l'éloge d'un prédécesseur qui se trouve souvent un homme très-médiocre ; cependant ce discours, dont plusieurs personnes nous ont demandé la réimpression, doit être excepté de la Loi commune qui condamne à l'oubli la plupart de ces pièces d'appareil où l'on ne trouve rien. Il y a ici quelque chose & les notes sont utiles.



qui peut porter le moindre trouble dans la société. Ce sont ces sentimens connus du Roi, qui m'ont attiré ses bienfaits. Comblé de ses graces, attaché à sa personne sacrée, chargé d'écrire ce qu'il a fait de glorieux & d'utile pour la Patrie, uniquement occupé de cet emploi, je tacherai, pour le remplir, de mettre en pratique les instructions que j'ai reçues dans votre maison respectable; & si les regles de l'éloquence que j'y ai apprises se sont effacées de mon esprit, le caractère de bon citoyen ne s'effacera jamais de mon cœur.

On a vu, je crois, ce caractère dans tous mes Ecrits, quelques défigurés qu'ils soient par les ridicules Editions qu'on en a faites. La *Henriade* même n'a jamais été correctement imprimée. On n'aura probablement mes véritables Ouvrages qu'après ma mort; mais j'ambitionne peu pendant ma vie, de grossir le nombre des livres dont on est surchargé, pourvu que je sois au nombre des honnêtes gens, attachés à leur Souverain, zélés pour leur Patrie, fidèles à leurs amis dès l'enfance, & reconnoissans envers leurs premiers maîtres. C'est dans ces sentimens que je serai toujours.

A Paris 7. Fevrier 1746.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LETTRE LV.

Poëme de Fontenoi.

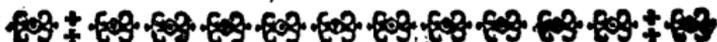
LE Public sçait que cet Ouvrage, composé d'abord avec la rapidité que le zèle inspire, reçut des accroissemens à chaque édition qu'on

peint par lui-même.

93

en faisoit. Toutes les circonstances de la victoire de *Fontenoi*, qu'on apprenoit à Paris de jour en jour, méritoient d'être célébrés, & ce qui n'étoit d'abord qu'une pièce de cent vers, est devenu un Poème qui en contient plus de trois cent quarante

Quelques étrangers ont voulu persuader au public, que l'illustre *Adiffon*, dans son Poème de la campagne de *Hocftet*, avoit parlé plus honorablement de la maison du Roi, que l'Auteur même du Poème de *Fontenoi*. Ce reproche a été cause qu'on a cherché l'Ouvrage de Mr. *Adiffon* à la bibliothèque de Sa Majesté, & on a été bien surpris d'y trouver beaucoup plus d'injures que de loüanges : c'est vers le trois centième Vers. On ne les répétera point, & il est bien inutile d'y répondre ; la maison du Roi leur a répondu par des victoires.



LETTRE LVI.

Oreste.

CETTE Tragédie fut jouée le 12. Janvier 1750. je voulus donner à ma Nation quelque idée d'une Tragédie sans amour, sans confidens, sans épisodes. Le petit nombre des partisans du bon gout m'en sçurent gré, & les autres formerent des cabales pour empêcher le succès de la pièce.

Note sur la Lettre précédente.

Ce ne fut point une cabale qui fit tomber

Oreste ; c'est que l'auteur y avoit mis des déclamations au lieu d'épisodes. Il avoit devant les yeux deux des plus grands modèles qui soient au théâtre ; l'*Electre de Sophocle* , & celle de Mr. de *Crébillon* ; il est vrai que cette dernière lui fatiguoit un peu la vûe , quoiqu'il nous ait bien assuré du contraire dans un prologue aussi adroit que modeste , où pour gagner la bienveillance du parterre , il le loue au dépens de toute l'Europe. Il a suivi le premier modèle autant qu'il a pû , s'est écarté du second le plus qu'il lui a été possible , & n'a égalé ni l'un ni l'autre.

Rien ne se fait ici qui n'ait été prédit :

Ce vers de la pièce s'applique tout seul à la pièce même , dont la chute avoit été annoncée par les Prophètes.

A la représentation de cette pièce , on fit mettre sur les billets du Parterre , les lettres initiales de ce vers d'*Horace* :

Omne tulst punctum qui miscuit utile dulci.

O. T. P. Q. M. V. D. Un plaisant prétendit que cela vouloit dire : *Oreste* , Tragédie pitoyable que Mr. Voltaire donne.

AVERTISSEMENT sur le Livre intitulé :
Comoiſſance des beautés & des défauts
de la Poëſie.

Il parut en 1750. un Livre intitulé : *Connoissance des beautés & des défauts de la Poëſie & de l'Eloquence dans la Langue Françoisse.* Mr. de Voltaire y est extrêmement loué , & même mis au-deſſus de nos meilleurs Ecrivains , ſans

exception. Cependant on le soupçonna d'en être l'Auteur ; il le défavoua. Mais quel Ouvrage n'a-il point défavoué ? Il se donne pour le seul modèle dans cet Ouvrage singulier. Il est bon de rapporter quelques morceaux qui donneront une idée de sa modestie.

ARTICLE *Amour*. Je donnerai deux portraits de l'amour tirés de deux célèbres Poètes, dont l'un qui est feu *Rousseau*, n'a pas toujours parlé avec tant de bienfiance ; & l'autre qui est Mr. de *Voltaire*, a, ce me semble, fait toujours aimer la vertu dans ses Ecrits (a).

ARTICLE *Armée*. Pour prouver incontestablement la supériorité de la Poësie sur la Prose dans le même genre de beauté, considérons ce même objet d'une armée en bataille dans le huitième Livre de la *Henriade*. Il y a dans cette description plus de pathétique encore & plus de ces portraits touchants que dans le *Télémaque*. Ce morceau :

Habitans malheureux de ces bords pleins de charmes,

forme un mélange délicieux de tendresse & d'horreur. Le Poète met ici son art à rendre la guerre odieuse, dans le tems même qu'il sonne la charge, & qu'il inspire l'ardeur du combat dans l'ame du Lecteur. La comparaison de deux Mers qui se choquent, étonne l'imagination ; la peinture de la bayonnette au bout du fusil, est d'un goût nouveau, vrai & noble.

ARTICLE *Affaut*. Cet art de peindre les détails & de décrire des choses que la Poësie

(a) Sur-tout dans la *Pucelle* & dans *Candide*.

Françoise évite communement, se trouve d'une manière bien sensible dans le récit d'un assaut donné aux fauxbourgs de Paris. Il est visible que l'Auteur a ajouté contre le grand Peintre *Homère*, qui s'attache à animer tout & à peindre toutes les choses qui étoient en usage de son tems. Le Poète François entre dans les détails de toutes les machines dont nous nous servons, chemin couvert, attaque, fascines portées, mines, bombes; tout est exprimé.

ARTICLE *Bataille*. Ce que j'aime dans la bataille d'*Yvry*, c'est la foule des comparaisons & des métaphores rapides. Les aventures touchantes jointes à l'horreur de l'action; la vertu stoïque de *Mornay*, opposée à la rage des combattans; l'éloge même de l'amitié au milieu du carnage, la clémence après la victoire; cela fait un tout que je ne rencontre point ailleurs.

ARTICLE *Caractères*. Le caractère de *Charles XII*. m'a frappé dans un goût absolument différent: c'est à la fin de l'histoire de ce Monarque. Le vrai se fait sentir dans cette peinture: on sent que ce n'est pas là un portrait fait à plaisir, comme celui de *Valstein*, qu'on a fait valoir dans *Sarrazin*; mais qui n'est peut-être en effet qu'un amas d'opposition & d'antithèses, & qu'une imitation empoulée de *Saluste*. Je vois dans ces traits un résumé de toute l'histoire de ce Monarque. L'Auteur ne peint, pour ainsi dire, que par les faits; il n'a point envie de briller: ce n'est point lui qui paroît, c'est son Héros; & quoique sans envie de briller, il répand pourtant sur cette image une élégance de diction & un sentiment de vertu & de Philosophie qui charme l'ame.

ARTICLE *Comparaisons*. De tous les Poèmes
Epiques

Épiques la *Henriade* est celui où j'en ai vu davantage ; rien de plus neuf que la plupart de celles que ce Poëme renferme. Voilà comme un véritable Poëte fait servir toute la nature à embellir son Ouvrage , & comme la science la plus épineuse devient entre ses mains un ornement ; mais j'avoue que je suis plus transporté encore de ces Comparaisons moins recherchées & plus frappantes, prises des plus grands objets de la nature , lesquels pourtant n'avoient pas encore été mis en œuvre.

ARTICLE *Dialogue*. Mr. de *Voltaire* dialogue infiniment mieux que Mr. de *Crébillon* , de l'aveu de tout le monde ; & son stile est si supérieur que dans quelques-unes de ses Pièces , comme dans *Brutus* & dans *Jules-César* , je ne crains point de le mettre à côté du grand *Corneille* , & je n'avance rien là que je ne prouve. Voyons les mêmes sujets traités par eux , je ne parle pas d'*Œdipe* ; car il est sans difficulté que l'*Œdipe* de *Corneille* n'approche pas de l'autre ; mais choisissons dans *Cinna* & dans *Brutus* des morceaux qui ayent le même fonds de pensées. J'avoue hardiment que je donne la préférence au stile de *Brutus*.

ARTICLE *Enfer*. On voit dans tous les Poëtes épiques des descriptions de l'Enfer. Il y en a une aussi dans la *Henriade* , au septième Chant ; mais comme elle est fort longue & entremêlée de beaucoup d'autres idées , j'aime mieux y renvoyer le Lecteur. Je dirai pourtant que j'aime mieux la peinture que l'Auteur trace des vices , qui de tout tems ont ouvert aux misérables mortels l'entrée de cette horrible demeure , que la description de *Virgile* , dans laquelle il met les remords vengeurs avec la crainte , la faim & la pauvreté.

I. Partie.

I

ARTICLE *Traduction*. Mr. de *Voltaire* & Mr. *Racine* le fils ont tous deux mis en vers une apostrophe de *Satan* au soleil. Il est aisé de voir pourquoi les vers de Mr. de *Voltaire* sont au-dessus des autres ; c'est qu'ils sont plus remplis d'enthousiasme , de chaleur & de vie , qu'ils ont plus de nombre & de force ; qu'en un mot , ils sont d'un Poète , & ils ont sur-tout le mérite d'être une traduction plus fidèle.



LETTRE LVII.

*Jugement de Monsieur de Voltaire sur Racine ,
Corneille & Crébillon.*

CE n'est pas assez d'amener une ou deux de ces situations qu'on trouve dans tous les Romans , pour mériter le titre de Poète tragique ; mais il faut être neuf sans être bizarre , souvent sublime , & toujours naturel ; connaître le cœur humain & le faire parler ; être grand Poète , sans que jamais aucun personnage de la Pièce paroisse Poète ; sçavoir parfaitement sa langue , la parler avec pureté , avec une harmonie continuë , sans que jamais la rime coûte rien au sens. Quiconque n'observe pas toutes ces règles , peut faire une ou deux Tragédies applaudies au Théâtre ; mais il ne sera jamais compté au rang des bons Ecrivains : il y a très-peu de bonnes Tragédies ; les unes (a) sont des Idilles en dialogues bien écrits & bien rimés ; les autres (b) des raisonnemens poli-

(a) *Celles de Racine.*

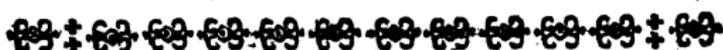
(b) *Les Tragédies de Corneille.*

peint par lui-même.

99

tiques qui endorment , ou des amplifications qui rebutent ; les autres (c) des rêves d'Energumene en stile barbare , des propos interrompus , de longues apostrophes aux Dieux , parce qu'on ne sçait point parler aux hommes , des maximes fausses , des lieux communs empoulés.

(c) Celles de Crébillon. Il n'y a donc que le grand Voltaire qui soit sans défauts : cela est modeste.



LETTRE LVIII.

Autre preuve de l'humilité de M. de Voltaire.

LA Lettre dont vous me parlez , & qu'on doit mettre à la tête de la *Henriade* , est de Mr. Cocchi , homme de Lettres très-estimé. Elle fut écrite à Mr. de Renuccini , Secrétaire & Ministre d'Etat à Florence : elle est traduite par le Baron Eelderchen. Je ne me souviens pas qu'il y ait un seul endroit où Mr. Cocchi me mette au-dessus de *Virgile*. Sa Lettre m'a paru sage & instructive. Si c'étoit ici une première édition de la *Henriade* , j'exigerois qu'on n'imprimât pas cette Lettre ; trop d'éloges révolteroient les Lecteurs François ; mais après vingt éditions on ne peut plus avoir ni orgueil ni modestie sur ses Ouvrages. Ils ne nous appartiennent plus , & l'auteur est hors de tout intérêt. Il faudra seulement échancre les loüanges dont il m'affuble. Il commence par crier à la première phrase : *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade*. Adoucissons ce terme , mettons :

I 2

Il y a peu d'Ouvrages plus beau que , &c. Mais comptez qu'il est bon d'avoir , en fait de Poème épique , le suffrage des Italiens.

Mon ami *Tiriot* s'est fait peindre avec la *Henriade* à la main. Si j'ai une copie de ce portrait, j'aurai ma maîtresse & mon ami dans un cadre.

AVERTISSEMENT sur les Querelles de
Mr. de Voltaire avec Maupertuis.

Cette dispute fut la suite de la querelle de Mr. de *Maupertuis* avec *Koëmig*. Celui-ci avoit cité une lettre de *Leibnitz* , par laquelle il vouloit enlever à *Maupertuis* la gloire d'une découverte. Le Président de l'Académie de Berlin somma son adversaire , de produire l'original de la Lettre de *Leibnitz* ; mais cette lettre ne se trouvant point , *Maupertuis* le fit déclarer faussaire par l'Académie. *Koëmig* en appella au Public , & renvoya sa patente d'Académicien. Mr. de *Voltaire* , malgré la défense que lui en avoit fait le Roi de Prusse , entra dans cette querelle. On surprit chez les Imprimeurs de Berlin plusieurs exemplaires de l'*Akakia*. On saisit même l'original , & l'auteur ayant désavoué cet ouvrage au Roi de Prusse , ce Prince le confondit en lui montrant son manuscrit.

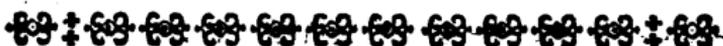
Cette satire sanglante est composée de trois morceaux ; le premier intitulé : *Diatribes du Docteur Akakia , Médecin du Pape* ; le second : *Décret à l'Inquisition* ; le troisième : *Jugement des Professeurs du Collège de Sapience*. C'est une allusion perpétuelle aux ouvrages de *Maupertuis* , un tissu d'ironies , de personnalités & d'insultes , où l'on ne garde ni mesures ni bienséances ; une pièce à la vérité pleine de sel &

d'agrément , mais qui n'en est pas moins un libelle diffamatoire dans toutes ses parties. Il fut brûlé par la main du bourreau dans toutes les places de Berlin , le 24. Décembre 1752. & l'Auteur sortit des Etats du Roi de Prusse avec tous les signes de la disgrâce.

On a prétendu que ce Prince , en disgraciant l'homme de paix qu'il avoit tant désiré d'avoir à sa Cour , l'avoit accablé de ces paroles : *Je ne vous chasse point , parce que je vous ai appelé : je ne vous ôte point votre pension , parce que je vous l'ai donnée : je vous défends de reparaître devant moi.* Rien n'est plus faux , Mr. de *Voltaire* fut toujours libre de paroître à la Cour ; Sa Majesté daigna même le nommer d'un voyage de *Postdam* ; Elle lui rendit la clef de *Chambellan* & le cordon de l'ordre du *Mérite*. Mais les choses changerent ensuite , & le Roi lui écrivit cette lettre. » Vous êtes » bien le maître de quitter mon service quand » vous voudrez ; mais avant de partir , faites- » moi remettre le contrat de votre engagement , » la clef , la croix & le volume de Poësies que » je vous ai confié. Je souhaiterois que mes » ouvrages eussent été seuls exposés à vos traits » & à ceux de *Koënic* , je les sacrifie de bon » cœur à ceux qui croient augmenter leur réputation en diminuant celle des autres ; je » n'ai ni la folie ni la vanité de certains auteurs ; les cabales des gens de Lettres me » paroissent l'opprobre de la Littérature ; je » n'en estime pas moins les honnêtes gens qui » les cultivent : les chefs de cabales sont seuls » avilis à mes yeux ». Du 16. Mars 1753.

Mr. de *Voltaire* quitta la Prusse au mois de Mars 1753. c'est-à-dire après trois ou quatre ans de séjour en ce Royaume. Il se proposoit

d'aller à Plombières, & d'y attendre la saison des Eaux; mais son état de foiblesse le contraignit de s'arrêter à Leipfig, & c'est de cette Ville qu'il décocha ses principaux traits.



LETRE LIX.

Publiée par Mr. de Voltaire, sous le Titre de
Réponse d'un Académicien de Berlin,
à un Académicien de Paris.

VOICI l'exacte vérité qu'on demande. Mr. de M*** dans une brochure intitulée: *Essai de Cosmologie*, prétendit que la seule preuve de l'existence de Dieu est, *Ar + n R B*, qui doit être un *Minimum*. (*Voyez pag. 52. de son Recueil in-4°.*) Il affirme que dans tous les cas possibles l'action est toujours un *Minimum*, ce qui est démontré faux: & il dit avoir découvert cette loi du *Minimum*, ce qui n'est pas moins faux.

Mr. Koënic, ainsi que d'autres Mathématiciens, a écrit contre cette assertion étrange, & il a été cité entr'autres choses, un fragment d'une lettre de *Leibnitz*, où ce grand homme disoit avoir remarqué que dans les modifications du mouvement, l'action devient ordinairement un *Maximum* ou un *Minimum*.

Mr. de M*** crut qu'en produisant ce fragment, on vouloit lui enlever la gloire de sa prétendue découverte, quoique *Leibnitz* eut dit précisément le contraire de ce qu'il avance. Il força quelques Membres pensionnaires de l'Académie de Berlin, qui dépendent de lui, de sommer Mr. Koënic de produire l'original.

de la lettre de *Leibnitz* ; & l'original ne se trouvant plus , il fit rendre par les mêmes Membres , un jugement qui déclare Mr. *Koënic* coupable d'avoir attenté à la gloire du Sieur *Moreau de M**** en supposant une fausse lettre.

Depuis ce jugement aussi incompétent qu'injuste , & qui deshonorait *Koënic* , Professeur en Hollande & Bibliothécaire de S. A. S. Mde. la Princesse d'*Orange* , le Sieur M. de M*** écrivit & fit écrire à cette Princesse , pour l'engager à faire supprimer par son autorité les réponses de son adversaire. Mr. *Koënic* s'est justifié pleinement , non-seulement en faisant voir que ce qui appartient à M. de M*** dans sa théorie est faux , & qu'il n'y a que ce qui appartient à *Leibnitz* & à d'autres qui soit vrai ; mais il a donné la lettre toute entière de *Leibnitz* avec deux autres de ce Philosophe. Toutes ces lettres sont du même stile ; il n'est pas possible de s'y méprendre , & il n'y a personne qui ne convienne qu'elles sont de *Leibnitz*.

Ainsi le Sieur M. de M*** a été convaincu à la face de l'Europe sçavante , non-seulement de plagiat & d'erreur , mais d'avoir abusé de sa place pour ôter la liberté aux gens de Lettres , & pour persécuter un honnête homme , qui n'avoit d'autre crime que de n'être pas de son avis. Plusieurs Membres de l'Académie de Berlin ont protesté contre une conduite si criante , & quitteroient l'Académie que le Sieur M*** tyrannise & deshonore , s'ils ne craignoient de déplaire au Roi qui en est le Protecteur.

A Berlin , le 8. Septembre 1752.

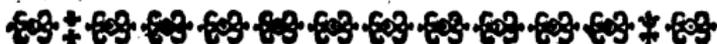
AVERTISSEMENT sur la suite de la
Querelle avec Maupertuis.

En réponse de la Diatribe du Docteur *Akasia*,
Mr. de *Maupertuis* écrivit la Lettre suivante,
à laquelle Mr. de *Voltaire* fit la Replique qui
y est jointe. Il fit imprimer ces deux morceaux
sous ce Titre : *L'Art de bien argumenter en
Philosophie, réduit en pratique par un vieux
Capitaine de Cavalerie, travesti en Philosophe.*

LETTRE de Monsieur *Maupertuis* à Monsieur
de *Voltaire.*

Je vous déclare que ma santé est assez bonne
pour vous venir trouver par-tout où vous serez,
pour tirer de vous la vengeance la plus complete.
Rendez graces au respect & à l'obéissance qui
ont jusqu'ici retenu mon bras. Tremblez.

MAUPERTUIS.



LETTRE LX.

*Réponse de Monsieur de Voltaire à Monsieur
de Maupertuis.*

J'AI reçu la Lettre dont vous m'honorez ;
vous m'apprenez que vous vous portez bien,
que vos forces sont entièrement revenueës, &
vous me menacez de venir m'affaffiner, si je
publie la Lettre de la *Beaumelle*. Ce procédé
n'est ni d'un Président d'Académie, ni d'un
bon Chrétien tel que vous êtes. Je vous fais

mon compliment sur votre bonne santé ; mais je n'ai pas tant de force que vous : je suis au lit depuis quinze jours , & je vous supplie de différer la petite expérience de Physique que vous voulez faire. Vous voulez peut-être me disséquer ; mais songez que je ne suis pas un Géant des terres australes , & que mon cerveau est si petit , que la découverte de ses fibres ne vous donnera aucune nouvelle notion de l'ame. De plus si vous me tuez , ayez la bonté de vous souvenir que Mr. de la *Beaumelle* m'a promis de me poursuivre jusqu'aux enfers : il ne manquera pas de m'y aller chercher , quoique le trou qu'on doit creuser par votre ordre jusqu'au centre de la terre , & qui doit mener tout droit en enfer , ne soit pas encore commencé : il y a d'autres moyens d'y aller ; & il se trouvera que je serai mal mené dans l'autre monde , comme vous m'avez persécuté dans celui-ci. Voudriez-vous , Monsieur , pousser l'animosité si loin ? Ayez encore la bonté de faire une petite attention. Pour peu que vouliez exalter votre ame , pour voir clairement l'avenir , vous verrez , que si vous venez m'assassiner à Leipzig , où vous n'êtes pas plus aimé qu'ailleurs , & où votre Lettre est déposée , vous courrez quelque risque d'être pendu ; ce qui avanceroit trop le moment de votre maturité , & seroit peu convenable à un Président d'Académie. Je vous conseille de faire d'abord déclarer la Lettre de la *Beaumelle* forgée & attentatoire à votre gloire dans une de vos Assemblées : après quoi il vous sera plus permis peut-être de me tuer , comme perturbateur de votre amour propre. Au reste je suis encore bien foible : vous me trouverez au lit , & je ne pourrai que vous jeter à la tête ma fé-

ringue & mon pot de chambre. Mais dès que j'aurai un peu de force , je ferai charger mes pistolets *cum pulvere Pyrio* , & en multipliant la masse par le quarré de la vitesse , jusqu'à ce que l'action & nous soient réduits à zero , je vous mettrai du plomb dans la cervelle ; elle paroît en avoir besoin.

Il sera triste pour vous que les Allemands , que vous avez tant vilipendés , aient inventé la Poudre , comme vous devez vous plaindre qu'ils aient inventé l'Imprimerie. Adieu mon cher président.



LETTRE LXI.

A MONSIEUR FORMEI,

Sécrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin.

MONSIEUR LE SECRETAIRE ÉTERNEL ,

JE vous envoie l'arrêt de mort que le Président a prononcé contre moi , avec mon appel au Public & les témoignages de protection que m'ont donné tous les Médecins & tous les Apoticaire de Leipzig. Vous voyez que Mr. le Président ne se borne pas aux expériences qu'il projette dans les terres australes , & qu'il veut absolument séparer dans le nord mon ame d'avec mon corps. C'est la première fois qu'un Président a voulu tuer un de ses Conseillers. Est-ce là le principe de la moindre action ? Quel terrible homme que ce Président ! Il déclare faussaire à gauche , il assassine à droite , & il prouve Dieu par *A*. plus *B*.

divisé par Z. franchement on n'a jamais rien vu de pareil. J'ai fait, Monsieur, une petite réflexion ; c'est que quand le Président m'aura tué, disléqué & enterré, il faudra faire mon éloge à l'Académie selon la louable coutume. Si c'est lui qui s'en charge, il ne sera pas peu embarrassé. On sçait comme il l'a été avec feu Mr. le Maréchal de *Sch-Mettau*, auquel il avoit fait quelque peine pendant sa vie. Si c'est vous, Monsieur, qui faites mon oraison funébre, vous y serez tout aussi empêché qu'un autre. Vous êtes Prêtre, & je suis profane ; vous êtes Calviniste, & je suis Papiste ; vous êtes Auteur, je le suis aussi ; vous vous portez bien, & je suis Médecin. Ainsi, Monsieur, pour esquiver l'oraison funébre, & pour mettre tout le monde à son aise, laissez-moi mourir de la main cruelle du Président & rayez-moi du nombre de vos Elus. Vous sentez bien d'ailleurs qu'étant condamné à mort par son arrêt, je dois être préalablement dégradé. Retranchez-moi donc, Monsieur, de votre Liste ; mettez-moi avec le faussaire *Koënic*, qui a eu le malheur d'avoir raison. J'attendrai patiemment la mort avec ce coupable.

Pariterque cedentes ignovère Diis.

Je suis métaphisiquement,

MONSIEUR, &c. &c.





L E T T R E L X I I .

A M A D M E D * * * .

Mayence , le 9. Juillet 1753.

IL y avoit trois ou quatre ans , que je n'avois pleuré , & je comptois bien que mes prunelles ne reconnoïtroient plus cette foiblesse , jusqu'à ce qu'elles se fermaient pour toujours.

Hier le Secretaire du Comte de *Stadion* me trouva fondant en larmes ; je pleurois votre départ & votre séjour ; l'atrocité de ce que vous avez souffert perdoit de son horreur quand vous étiez avec moi ; votre patience & votre courage m'en donnerent , mais après votre départ , je n'ai plus été soutenu , je crois que c'est un rêve , je crois que tout cela est arrivé du tems de *Dénis de Syracuse*. Je me demande s'il est bien vrai , qu'une Dame de Paris voyageant avec un passeport du Roi son maître ; ait été traînée dans les ruës de Francfort par les soldats , conduite en prison sans aucune forme de procès , sans femme de chambre , sans domestiques , ayant à sa porte quatre soldats la bayonnette au bout du fusil , & contrainte de souffrir qu'un Commis de *Freytag* , un scélerat de la plus vile espèce , passât seul la nuit dans sa chambre : quand la *Brinvillers* fut arrêtée , le bourreau ne fut jamais seul avec elle , il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare , & quel étoit votre crime ? d'avoir couru deux cents lieuës pour venir conduire aux eaux de *Plombieres* un oncle mourant ,

rant , que vous regardez comme votre pere. Il est triste sans doute pour le Roi de Prusse qu'il n'ait encore reparé une telle indignité commise en son nom , par un homme qui se dit son Ministre. Passe encore pour moi , il m'avoit fait arrêter pour avoir son livre imprimé de Poésies , dont il m'avoit gratifié , & auquel j'avois quelque droit ; il me l'avoit laissé comme un gage de sa bonté & comme la recompense de mes soins ; il a voulu reprendre ce bienfait , il n'avoit qu'à dire un mot , ce n'étoit pas la peine de faire emprisonner un Vieillard qui veut prendre les eaux , il auroit pu se souvenir que depuis plus de 17 ans il m'avoit prevenu par ses bontés séduisantes , qu'il m'avoit dans ma vieillesse tiré de ma patrie , que j'avois travaillé avec lui deux ans de suite à perfectionner ses talens , que je l'ai bien servi , & ne lui ai manqué en rien ; qu'enfin il est bien au-dessous de son Rang & de sa Gloire , de prendre partie dans une querelle Académique , & de finir pour toute recompense , par me faire demander ses Poésies par des soldats ; j'espère qu'il connoitra tôt ou tard qu'il a été trop loin , que mon ennemi l'a trompé , & que ni l'Auteur ni le Roi ne doivent jeter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colére , il le prendra de sa raison & de sa bonté. Mais que fera-t-il pour reparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom ? Milord *Maréchal* sera sans doute chargé de vous faire oublier , s'il est possible , les horreurs où un *Freitag* vous a plongé.

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous , il y en a une de Mme. *La-Fontaine* , qui n'est pas consolante ; on prétend toujours que j'ai été Prussien ; si l'on entend par-là que

j'ai répondu par l'attachement, & de l'enthousiasme aux avances singulieres que le Roi de Prusse m'a fait dix-sept ans de suite, on a grande raison; mais si on entend que j'ai été son sujet, & que j'ai cessé un moment d'être François, on se trompe. Le Roi de Prusse ne l'a jamais prétendu, il ne m'a donné la Clef de Chambellan que comme une marque de sa bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers, qu'il fit pour moi en me donnant cette Clef & cette Croix, que j'ai remise à ses pieds; cela n'exigeant ni serment, ni fonction, ni naturalisation; on n'est point sujet d'un Roi pour porter son ordre: Mr. de Coville qui est en Normandie, a encore la Clef de Chambellan du Roi de Prusse, qu'il porte avec la Croix de St. Louis. Il y auroit bien de l'injustice à ne pas me regarder comme François, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris, & que j'ai payé la capitation. Peut-on prétendre sérieusement que l'Auteur du *Siccle de Louis XIV.* n'est pas François? L'oseroit-on dire devant les Statues de *Henri IV.*, de *Louis XIV.*, j'ajouterai de *Louis XV.*; puisque je suis le seul Académicien qui fit son panégyrique, quand il nous donna la paix, & lui-même a traduit en six langues.

Il se peut faire que S. M. Prussienne, trompé par mon ennemi, & par un mouvement de sa colere, ait irrité le Roi mon maître contre moi; mais tout cédera à la justice & à sa grandeur d'Ame, il sera le premier à demander au Roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma patrie. Il se souviendra qu'il a été mon disciple, & que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi,

il se contentera de cette supériorité , & ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place , pour accabler un étranger qui l'a enseigné quelque fois , qui l'a chéri & respecté toujours. Je ne sçaurois lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom. Il est trop grand & trop élevé pour outrager un particulier dans ses Lettres. Il sçait trop comment un Roi doit écrire , & il connoît trop le prix des bienféances , il est né sur-tout pour faire connoître celui de sa bonté & de sa clémence. C'étoit le caractère de notre bon Roi *Henri IV.*, il étoit prompt & colére , mais il revenoit , l'humeur n'avoit chez lui que des moments , & l'humanité l'inspira toute sa vie.

Voilà , ma chère enfant , ce qu'un oncle ou plutôt un pere malade dicte pour sa fille , je serai consolé un peu ; si vous arrivez en bonne santé. Mes complimens à votre frere & à votre sœur. Adieu , puisse-je venir mourir dans vos bras , ignoré des Hommes & des Rois.

**MÉMOIRE de Monsieur de Voltaire sur
Monsieur de la Beaumelle.**

Du jour que j'arrivai à Postdam , *Maupertuis* m'a témoigné la plus mauvaise volonté. Elle éclata lorsque je le priai de mettre Mr. l'Abbé *Raynal* de son Académie. Il me refusa avec hauteur , & traita l'Abbé *Raynal* avec mépris. Je lui fis ordonner par le Roi d'envoyer des Patentes à Mr. l'Abbé *Raynal* ; on peut croire que *Maupertuis* ne me l'a pas pardonné.

Un homme que je crois Gènévois , ou du moins élevé à Genève , nommé la *Beaumelle* , ayant été chassé de Dannemarck , arrive à Berlin avec la première Edition du *Qu'en dira-t-on* ou de

ses Pensées. Dans ce Livre devenu célèbre par l'excès d'insolences qui en fait le prix , voici ce qu'on y trouvoit :

Le Roi de Prusse a comblé de bienfaits les gens de Lettres par les mêmes principes que les Princes Allemands comblent de bienfaits un Bouffon & un Nain.

C'est cet homme proscriit dans tous les pays que *Maupertuis* recherche , dès qu'il est arrivé , & qu'il va soulever contre moi : En voici la preuve dans une Lettre écrite par la *Beaumelle* , à Mr. le Pasteur *Roques* au pays de Hesse-Hombourg.

Fragment de la Lettre de la Beaumelle.

» *Maupertuis* vient chez moi , ne me trouve
 » pas ; je vais chez lui : il me dit qu'un jour
 » au souper des petits appartements , Mr. de
 » *Voltaire* avoit parlé d'une manière violente
 » contre moi , qu'il avoit dit au Roi que je
 » parlois peu respectueusement de lui dans mon
 » Livre , que je traitois sa Cour philosophe de
 » nains & de bouffons , que je le comparois
 » aux petits Princes Allemands & mille fausse-
 » tés de cette force. Mr. de *Maupertuis* me
 » conseilla d'envoyer mon Livre au Roi en
 » droiture , avec une Lettre qu'il vit & corrigea
 » lui-même ».

Le Roi de Prusse qui n'a sçu cette anecdote que depuis quelques jours , doit être convaincu de la méchanceté atroce de *Maupertuis* , puisque Sa Majesté sçait très-bien que je n'ai jamais dit à ses soupers ce qu'il m'impute. Elle me rend cette justice : & quand je l'aurois dit , ce seroit toujours un crime à *Maupertuis* d'avoir manqué au secret qu'il doit sur tout ce qui s'est dit aux soupers particuliers du Roi.

On ſçait quelle violence inouïe il a exercé depuis contre *Koënic*, Bibliothécaire de Mme. la Princesse d'Orange : on connoît les Lettres qu'il a fait imprimer, dans lesquelles il outrage tous les Philoſophes d'Allemagne, & fait dire à Mr. *Wolf* ce qu'il n'a point dit, afin de le décrier.

On n'ignore pas par quelles affreuses manœuvres il eſt parvenu à m'opprimer. J'ai remis à Sa Maieſté ma Cléſ de Chambellan, mon Cordon, tout ce qui m'eſt dû de mes penſions. Elle a eu la bonté de me rendre tout, & a daigné m'inviter à le ſuivre à Poſtdam, où j'aurai l'honneur de la ſuivre, ſi ma ſanté me le permettoit.



LET TRE LXIII.

Sur ſes Querelles à la Cour de Pruſſe.

J'ÉTOIS uniquement occupé de mon étude. Je ne connoiſſois preſque perſonne des Miniſtres & de tout ce qu'il y avoit à la Cour; je ne rendois pas même les viſites quelquefois les plus indiſpenſables. J'avois mangé ſouvent à la table du Roi avec des perſonnes dont j'igno- rois le nom. Mais quelques attentions ſingulières du Roi, une groſſe penſion, la faveur de le voir à des heures réglées, de lire avec lui plus intimément les Ouvrages, par leſquels le Roi ſe délaiſſe du Gouvernement, m'ont attiré la jaloſie.



LETTRE LXIV.

Sur Monsieur de la Beaumelle.

Vous m'apprenez , Monsieur , par vos Lettres , que la *Beaumelle* promet de me poursuivre jusqu'aux Enfers. Il est bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter son gîte , il imprimera contre moi beaucoup de choses personnelles , si je réfute les Commentaires qu'il a imprimés sur le *Siècle de Louis XIV.* Vous m'avouerez que c'est un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures & d'impostures contre un homme , & de lui dire ensuite : *Si vous osez vous défendre , je vous condamnerai encore.*

Vous me raportez , Monsieur , dans votre Lettre du 22. Mars , que la manière dont il s'y prendra , ne pourra que me faire beaucoup de peine , & quand il auroit tout le tort du monde , le Public ne s'en informera pas , & rira à bon compte

Sachez , Monsieur , que le Public peut rire d'un homme heureux & avantageux , qui dit ou fait , ou écrit des sottises ; mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné & persécuté. La *Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi , dans plus de cinquante volumes ; cela lui procurera peu de profit & peu de rieurs. Je vous réponds que ses nouveaux chefs-d'œuvres ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté , je crois bien que la *Beaumelle* est un Ecrivain à faire rire ; mais si l'Auteur de la *Spéctatrice Danoise* , du

Qu'en dira-t-on ou de *Mes Pensées*, qui a outragé tant de Souverains & de particuliers avec une insolence si brutale, & qui n'est impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, pense devenir un homme plaisant, il m'étonnera beaucoup.

AVERTISSEMENT sur les Désagrémens que Mr. de Voltaire essuya à Francfort.

Mr. de *Voltaire* étant arrivé à Francfort, certaines circonstances relatives à son départ de Berlin, donnèrent occasion de retenir ce Poète en Arrêt civil, à la réquisition du Résident de Prusse. Le Magistrat de cette Ville exigea de lui sa parole d'honneur & une promesse par écrit, de ne point s'absenter sans en avoir obtenu la permission, ou avant d'avoir satisfait à ce qu'on exigeoit de lui. Malgré cet engagement, on fut surpris d'apprendre, il y a quelque tems, que Mr. de *Voltaire* étoit parti subitement. On fut aussi-tôt à sa poursuite, on le ramena dans la ville, & il fut gardé par dix soldats. La raison qu'il donna de son départ, fut qu'il avoit eu intention d'aller faire un tour aux eaux de Wisbaden.

DÉCLARATION de Mr. de Voltaire au sujet des papiers que le Roi de Prusse exigeoit de lui.

Je suis mourant : je proteste devant Dieu & devant les hommes, que n'étant plus au service de Sa Majesté le Roi de Prusse, je ne suis pas moins attaché à ce Monarque, ni moins soumis à ses volontés pour le peu de tems que j'ai à vivre. Il m'a fait arrêter à

Francfort pour le livre de Poésies dont il m'avoit fait présent ; j'y reste volontiers en prison jusqu'à ce que ce Livre soit revenu de Hambourg , où je l'ai laissé. J'ai rendu au Résident de Sa Majesté Prussienne à Francfort , toutes les Lettres que j'avois reçues d'Elle , & que j'avois conservées comme de chères marques des bontés dont Elle m'avoit honoré. Elle veut aussi ravoit un Contrat qu'Elle avoit daigné faire avec moi ; je suis assurément prêt à le rendre comme tout le reste , dès qu'il sera retrouvé. Cet Ecrit qui n'étoit point à proprement parler un Contrat , mais un pur effet de la bonté du Roi , ne tirant à aucune conséquence , ne contenoit autre chose qu'un remerciement de ma part , tant au sujet de la pension dont Sa Majesté le Roi de Prusse me gratifioit avec la permission du Roi mon Maître , que de celle qu'il accordoit à ma nièce après ma mort , ainsi que pour la Croix & la Clef de Chambellan. Le Roi de Prusse avoit daigné mettre au bas de ce petit Ecrit autant qu'il m'en souvient : *Je signe de grand cœur ce marché ; que j'avois envie de faire il y a quinze ans.* Ce papier absolument inutile à Sa Majesté , à moi & au Public , sera certainement rendu ; dès qu'il sera retrouvé parmi mes autres papiers ; je me déclare criminel de Leze-Majesté envers le Roi de France mon maître & le Roi de Prusse , si je ne rends pas ce papier à l'instant qu'il sera entre mes mains. Ma nièce qui est auprès de moi durant ma maladie , s'engage sous le même serment à le rendre , si elle le trouve , & en attendant que je puisse avoir communication de mes papiers à Paris , j'annule entièrement ledit Ecrit , déclarant ne prétendre rien de Sa Majesté le Roi de Prusse ;

& je n'attends rien dans l'état cruel où je suis ; que la compassion que doit sa grandeur d'ame à un homme mourant , qui avoit tout sacrifié & qui a tout perdu pour s'attacher à lui , qui l'a servi avec un zèle qui lui a été utile , qui n'a jamais manqué à sa Personne , & qui comptoit sur la bonté de son cœur. Je suis obligé de dicter ceci ne pouvant écrire , & je signe avec le plus profond respect , la plus pure innocence & la douleur la plus vive , &c.



LETTRE LXV.

Histoire universelle. Annales de l'Empire.

Vous avez dû vous appercevoir , Monsieur , que cette prétendue *Histoire universelle* imprimée à la Haye , annoncée jusqu'au tems de *Charles-Quint* , & qui contient cent années de moins que le titre ne promet , n'étoit point faite pour voir le jour. Ce sont des recueils informes d'anciennes études , auxquelles je m'occupois , il y a environ quinze années , avec une personne respectable au-dessus de son sexe & de son siècle , dont l'esprit embrassoit tous les genres d'érudition & qui sçavoit y joindre le goût ; sans quoi cette érudition n'eut pas été un mérite.

Je préparois uniquement ce canevas pour son usage & pour le mien , comme il est aisé de le voir par l'inspection même du commencement. C'est un compte que je me rends librement à moi-même de mes lectures : seule manière de bien apprendre , & de se faire des idées nettes ; car lorsqu'on se borne à lire , on

n'a presque jamais dans la tête qu'un tableau confus.

Mon principal but avoit été de suivre les révolutions de l'esprit humain dans celles des Gouvernements.

Je cherchois comment tant de méchants hommes , conduits par de plus méchants Princes , ont pourtant à la longue établi des Sociétés , où les arts , les sciences , les vertus même ont été cultivées.

Je cherchois les routes du commerce qui répare en secret les ruines que les Sauvages conquérants laissent après eux. Et je m'étudiois à examiner par le prix des denrées , les richesses & la pauvreté d'un peuple. J'examinois sur-tout comment les Arts ont pu renaitre & se soutenir parmi tant de ravages.

Cette partie de l'Histoire étoit sans doute mon plus cher objet , & les révolutions des Etats n'étoient qu'un accessoire à celles des Arts & des Sciences. Tout ce grand morceau qui m'avoit coûté tant de peines , m'ayant été dérobé il y a quelques années , je fus d'autant plus découragé , que je me sentoais absolument incapable de recommencer un si pénible Ouvrage.

La partie purement historique resta informe entre mes mains. Elle est poussée jusqu'au Règne de *Philippe II.* & elle devoit se lier au Siècle de *Louis XIV.*

Cette suite d'Histoire débarrassée de tous les détails qui obscurcissent d'ordinaire le fond & de toutes les minuties de la guerre , si intéressantes dans le moment & si ennuyeuses après , & de tous les petits faits qui font tort aux grands , devoit composer un vaste tableau , qui pouvoit aider la mémoire en frappant l'imagination.

peint par lui-même.

119

Plusieurs personnes voulurent avoir le manuscrit, tout imparfait qu'il étoit, & il y en a plus de trente copies. Je les donnai d'autant plus volontiers que ne pouvant plus travailler à cet Ouvrage, c'étoit autant de matériaux que je mettois entre les mains de ceux qui pouvoient l'achever.

Lorsque Mr. de la Bruère eut le Privilège du *Mercur de France* vers l'année 1747., il me pria de lui abandonner quelques-unes de ces feuilles qui parurent dans son Journal. On les a-recueillies depuis en 1751., parce qu'on recueille tout. Le morceau sur les Croisades, qui fait une partie de l'Ouvrage, fut donné dans ce recueil comme un morceau détaché, & le tout fut imprimé très-incorrectionement avec ce Titre peu convenable : *Plan de l'Histoire de l'Esprit humain*. Ce prétendu Plan de l'Esprit humain contient seulement quelques Chapitres historiques touchant le neuvième & dixième Siècles.

Un Libraire de la Haye ayant trouvé un manuscrit plus complet, vient de l'imprimer avec le Titre d'*Abrégé de l'Histoire universelle depuis Charlemagne, jusqu'à Charles-Quint*. Et cependant il ne va pas seulement jusqu'au Roi de France *Louis XI.*; apparemment qu'il n'en avoit pas davantage, ou qu'il a voulu attendre pour donner son troisième Volume, que les deux premiers fussent débités.

Il dit qu'il a acheté ce manuscrit d'un homme qui demeure à Bruxelles. J'ai ouï dire en effet qu'un domestique de Mgr. le Prince Charles de Lorraine en possédoit depuis long-temps une copie, & qu'elle étoit tombée entre les mains de ce domestique par une aventure assez singulière. L'exemplaire fut pris dans un cassette

parmi l'équipage d'un Prince, pillé par des Houffarts dans une bataille donnée en Bohême. Ainsi on a eu cet Ouvrage par le droit de la guerre, & il est de bonne prise. Mais apparemment que les mêmes Houffarts en ont conduit l'Impression. Tout y est étrangement défiguré; il y manque les Chapitres les plus intéressants; presque toutes les dates y sont fausses, presque tous les noms déguisés.

Il y a beaucoup de phrases qui ne forment aucun sens; d'autres qui forment un sens ridicule & indécent; les transitions, les conjonctions sont déplacées. On m'y fait dire très-souvent tout le contraire de ce que j'ai dit: & je ne conçois pas comment on a pu lire cet Ouvrage dans l'état où il est livré au Public. Je suis très-aise que le Libraire qui s'en est chargé y ait trouvé son compte & l'ait si bien vendu; mais s'il avoit voulu me consulter, je l'aurois mis en état de donner au moins au Public un Ouvrage moins défectueux: & voyant qu'il m'étoit impossible d'arrêter l'impression, j'aurois donné tous mes soins à l'arrangement de cet informe (a) assemblage qui, dans l'état où il est, ne mérite pas les égards d'un homme un peu instruit.

Comme je ne croyois pas, Monsieur, que jamais aucun Libraire voulut risquer de donner quelque chose de si imparfait, je vous avoue que je m'étois servi de quelques-uns de ces matériaux pour bâtir un édifice plus régulier & plus solide. Une des plus respectables Prin-

(a) Remarquez que cet informe assemblage est le même Livre qu'il a donné à Genève en 1756., comme le plus beau monument du Siècle.

cesses

cesses d'Allemagne , à qui je ne peux rien refuser , m'ayant fait l'honneur de me demander des Annales de l'Empire , je n'ai point fait difficulté d'insérer un petit nombre de pages de cette prétendue Histoire universelle , dans l'Ouvrage qu'elle m'a ordonné de composer.

Dans le tems que je donnois à S. A. S. cette marque de mon obéissance , & que ces Annales de l'Empire étoient déjà presque entièrement imprimées , j'ai appris qu'un Allemand qui étoit l'année passée à Paris , avoit travaillé sur le même Sujet , & que son Ouvrage étoit prêt à paroître. Si je l'avois sçu plutôt , j'aurois assurément interrompu l'impression du mien. Je sçai qu'il est beaucoup plus capable que moi d'une telle entreprise , & je suis très-éloigné de prétendre lutter contre lui ; mais le Libraire à qui j'ai fait présent de mon manuscrit a pris trop de peine & m'a trop bien servi , pour que je puisse supprimer le fruit de son travail. Peut-être même que le goût dans lequel j'ai écrit ces Annales de l'Empire étant différent de la méthode observée par l'habile homme dont j'ai l'honneur de vous parler , les Sçavans ne seront pas fâchés de voir les mêmes vérités sous des faces différentes.



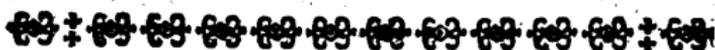


LETTRE LXVI.

Sur le même Sujet.

P LUSIEURS Personnes sçavent que l'*Essai sur l'Histoire générale* fut entrepris vers l'an 1740., pour réconcilier avec la science de l'Histoire une Dame illustre, qui possédoit presque toutes les autres. Cette femme Philosophe étoit rebutée de deux choses dans la plûpart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux & les mensonges revoltans : elle ne pouvoit surmonter le dégoût que lui inspiroient les premiers temps de nos Monarchies modernes, avant & après *Charlemagne* ; tout lui paroissoit petit & sauvage. On entreprit donc cet Ouvrage pour l'instruire & pour s'instruire avec elle. Je ne puis trop regretter la perte des manuscrits qui contenoient la plus grande partie de l'histoire des Arts dans l'Orient. Cette partie avoit été fournie par un Grec de Smyrne, nommé *Mr. Dadiki*, Interprète du Roi d'Angleterre *George I.* Ces matériaux furent perdus après la mort de la Personne illustre, pour laquelle j'avois composé cette Histoire d'un goût nouveau.

Je ne l'avois jamais destinée à être publique : vous pouvez vous flatter que je ne l'ai donnée qu'à votre prière & à l'empressement de mes amis qui ont comme vous été frappés de l'impartialité, de la candeur & de l'esprit également philosophique & bienfaisant qui forme le caractère de l'Ouvrage.



L E T T R E X L V I I .

A M O N S I E U R T I R I O T * * * .

A Montrion près de Lauzanne , 26. Mars 1757.

M O N cher & ancien ami , de tous les éloges dont vous comblez ce foible *Essai sur l'Histoire générale* , je n'adopte que celui de l'impartialité , de l'amour extrême pour la vérité , du zèle pour le bien public , qui ont dicté cet Ouvrage.

J'ai fait tout ce que j'ai pû toute ma vie ; pour contribuer à étendre cet esprit de philosophie & de Tolérance qui semble aujourd'hui caractériser le siècle. Cet esprit qui anime tous les honnêtes gens de l'Europe , a jetté d'heureuses racines dans le pays , où d'abord le soin de ma mauvaise santé m'avoit conduit , & où la reconnoissance & la douceur d'une vie tranquille m'arrètent.

Ce n'est pas un petit exemple du progrès de la raison humaine qu'on ait imprimé à Genève , dans cet *Essai sur l'Histoire* , avec l'Approbation publique , que *Calvin* avoit une âme atroce , aussi-bien qu'un esprit éclairé.

Le meurtre de *Servet* paroît aujourd'hui abominable. Les *Hollandois* rougissent de celui de *Barnovels*. Je ne sçai encore si les *Anglois* auront à se reprocher celui de l'*Amiral Bing*.

Mais sçavez-vous que vos querelles absurdes , & enfin l'attentat de ce monstre *Damien* , m'attirent des reproches de toute l'Europe littéraire ? Est-ce là , me dit-on , cette Nation que vous

avez peinte si sage ? A cela je réponds comme je peux, qu'il y a des hommes qui ne sont ni de leur siècle, ni de leur pays. Je soutiens que le crime d'un scélérat & d'un insensé de la lie du peuple, n'est point l'effet de celui du tems. *Chatel & Ravailiac* furent enivrés des fureurs épidémiques qui regnoient en France. Ce fut l'esprit du fanatisme public qui les inspira ; & cela est si vrai que j'ai lû une Apologie pour *Jean Chatel* & ses auteurs, imprimée pendant le procès de ce malheureux. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui ; Le dernier attentat a saisi d'étonnement & d'horreur la France & l'Europe.

Nous détournons les yeux de ces abominations dans notre pays Roman, appelé autrement le pays de Vaud, le long des bords du beau Lac Léman. Nous y faisons ce qu'on devoit faire à Paris ; nous y vivons tranquilles ; nous y cultivons les lettres sans cabales.

Tavernier disoit que la vûe de Lausanne sur le Lac de Genève, ressemble à celle de Constantinople ; mais ce qui m'en plaît davantage, c'est l'amour des Arts qui anime tous les honnêtes gens de Lausanne.

On ne vous a point trompé, quand on vous a dit qu'on y avoit joué *Zaire*, *l'Enfant prodigé* & d'autres Pièces, aussi bien qu'on pourroit les représenter à Paris. N'en soyez point surpris ; on ne parle, on ne connoît ici d'autre langue que la nôtre. Presque toutes les familles y sont françoises, & il y a ici autant d'esprit & de goût qu'en aucun lieu du monde.

On ne connoît ici ni cette plate & ridicule *Histoire de la guerre de 1741*, qu'on a imprimée à Paris sous mon nom ; ni cette infame rapsodie intitulée : *La Pucelle d'Orléans*, remplie de

Vers les plus plats & les plus grossiers , que l'ignorance & la stupidité ayent jamais fabriqués , & des insolences les plus atroces que l'effronterie puisse mettre sur le papier.

Il faut avouer que depuis quelque tems on a fait à Paris des choses bien terribles avec la plume & le canif.

Je suis consolé d'être loin de mes amis , en me voyant loin de toutes ces énormités , & je plains une Nation aimable qui produit des monstres.

AVERTISSEMENT sur la Lettre précédente & sur les Lettres suivantes.

La Lettre à Mr. Tiriot où Calvin est si mal traité , causa une fermentation dans Genève. On publia des Lettres où il y avoit des choses très-mortifiantes contre Mr. de Voltaire. Il ne trouva pas de moyen plus court pour se tirer d'affaire , que de dire que la Lettre à Tiriot étoit falsifié ; mais comme cette réponse ne satisfit pas les Critiques , il dressa le Mémoire suivant. Il fut sans effet , on trouva fort étrange que Mr. de Voltaire ne voulut pas souffrir quelques égratignures , après avoir donné de grands coups de sabre.

MÉMOIRE sur le Libelle clandestinement imprimé à Lausanne, sous le Titre de Guerre de Monsieur de Voltaire.

1°. La Défense de Milord Bolinbrok est un Ecrit formel contre la religion ; Ecrit très-dangereux qu'on ne peut publier , ni fausement imputer à qui que ce soit sans crime.

2°. La Lettre de Mr. de Voltaire écrite de

Lausanne à Mr. Tiriot à Paris est une Lettre presque entièrement supposée, comme il est aisé de le sçavoir de Mr. Tiriot à Paris, rue St. Honoré, chez Mr. le Comte de Montmorency. C'est troubler la Société d'imprimer les Lettres des Particuliers; il est encore plus contre les bonnes mœurs de les falsifier.

3°. Réponse à cette Lettre par une Société de Genève, est un outrage à la ville de Genève, un Libelle anonyme qui n'a jamais été imprimé à Genève, & qu'il n'est pas permis d'imprimer ni de débiter.

4°. Une autre prétendue Lettre écrite à Genève est encore un Ecrit anonyme faussement imputé à un Genevois, & ne montre qu'une intention formelle, quoique très-infructueuse, de semer la discorde entre la Ville de Genève & Mr. de Voltaire, Seigneur de deux Terres aux portes de cette Ville, dans l'ancien dénombrement.

5°. La prétendue dispute de Mr. de Voltaire avec Mr. Vernot, Professeur en Théologie, n'a jamais existé. Mr. de Voltaire est Seigneur de la Terre où Mr. le Professeur Vernot a une maison de campagne; & le Broüillon qui a supposé un démêlé entre deux voisins & deux amis, ne peut être qu'un perturbateur du repos public.

6°. Le dernier Mémoire anonyme sur la mémoire de feu Mr. Saurin, ne tend qu'à désoler une famille innocente des fautes du Pere, s'il en a fait, & à renouveler un scandale affreux que la prudence & la bonté de leurs Excellences daignent vouloir étouffer.

Le seul nom de l'Editeur rend bien suspect tout le reste de cet Ouvrage de ténèbres, que je ne connois pas entièrement, & dont je

n'ai vu que quelques fragmens & quelques titres tous faux & calomnieux. C'est un nommé *Grasset*, Genèveois, convaincu d'avoir volé *Mr. Crammer*. Je joins ici le certificat que *Grasset* a été décrété de prise de corps à Genève. Je me réserve le droit de le poursuivre en justice ; c'est une vaine excuse de dire que son Libelle est extrait d'autres Libelles ; des personnalités calomnieuses sont punissables ; & il est faux que toutes les pièces de ce Recueil soient tirées d'autres Brochures, puisque les dernières Lettres sur *Saurin* sont nouvelles.

Je requiers que cette Déclaration signée de ma main, ensemble le Certificat des Sieurs *Crammer*, & autres Pièces probantes que je ferai tenir, soient produites devant les Seigneurs curateurs de l'Académie.

*A Tournay près de Genève, par moi F. de Voltaire,
Gentil-Homme ordinaire de la Chambre du Roi,
Comte de Tournay le 12. Février 1759.*

Nous soussignés, déclarons que le nommé *François Grasset* nous ayant volé pendant l'espace de dix-huit ans ou à peu près, qu'il nous a servi en qualité de Commis ; le magnifique Conseil nous fit demander en 1756. une Déclaration de tout ce qui s'étoit passé ; que nous nous conformâmes à cet ordre, & la donâmes à *Mr. l'Auditeur de Normandie*, en l'accompagnant de toutes les Pièces qui pouvoient constater ses friponneries ; ensuite de quoi le Mi-Conseil le décréta de prise de corps.

A Genève, le 12. Février 1759.

Signés, LES FRERES CRAMMER.

Cette Déclaration a été envoyée à l'Académie de Lausanne sans Lettre, & dans une simple enveloppe, avec cette adresse : A MM. les Reçueurs & Membres de l'Académie de Lausanne.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LETTRE LXVIII.

DE MR. DE VOLTAIRE A MR. HALLER.

VOICI, Monsieur, un petit Certificat qui peut servir à faire connoître *Graffet*, pour lequel on demande votre protection. Ce malheureux a fait imprimer à Lausanne un Libelle abominable contre les mœurs, contre la religion, contre la paix des particuliers, contre le bon ordre; il est digne d'un homme de votre probité & de vos grands talens, de refuser à un scélérat une protection qui honoreroit les gens de bien. J'ose compter sur vos bons offices, ainsi que sur votre équité. Pardonnez à ce chiffon de papier; il n'est pas conforme aux usages Allemands; mais il l'est à la franchise d'un François qui vous révere plus qu'aucun Allemand.

Un nommé *Lerveche* ou *Perveche*, ci-devant précepteur de Mr. *Constant*, est Auteur d'un Libelle sur feu Mr. *Saurin*. Il m'a écrit deux ou trois Lettres anonymes sous votre nom. Tous ces gens-là sont si misérables qu'ils sont bien indignes qu'un homme de votre mérite soit sollicité en leur faveur.

Je fais cette occasion de vous assurer de l'estime & du respect avec lequel je serai toute ma vie, &c.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

RÉPONSE DE MR. HALLER.

J'ai été véritablement affligé de la Lettre dont vous m'avez honoré. Quoi , j'admire un homme riche , indépendant , maître du choix des meilleures Sociétés , également applaudi par les Rois & par le Public , assuré de l'immortalité de son nom ; & je verrai cet homme perdre le repos , pour prouver qu'un tel a fait des vols & qu'un autre n'est pas convaincu d'en avoir fait !

Il faut bien que la providence veuille tenir la balance égale pour tous les humains : elle vous a comblé de biens , elle vous a accablé de gloire ; il vous falloit des malheurs : elle a trouvé l'équilibre en vous rendant sensible.

Les personnes dont vous vous plaignez perdroient bien peu , en perdant la protection d'un homme caché dans un coin du monde , & charmé d'être sans influences & sans liaisons. Les loix ont seules ici le droit de protéger le citoyen & le sujet. Mr. *Graffet* est chargé des affaires de mon Libraire. J'ai vu Mr. *Lerveche-La-Roche* chez un Exilé , Mr. *May* que j'ai visité quelquefois depuis sa disgrâce , & qui passoit ses dernières heures avec ce Ministre.

Si l'un ou l'autre a mis mon nom sur des Lettres anonymes , s'il a laissé croire que nos relations sont plus intimes , il aura vis-à-vis de moi des torts , que vous sentez avec trop d'amitié.

Si les souhaits avoient du pouvoir , j'en ajouterois un aux bienfaits du destin. Je vous donnerois de la tranquillité , qui fuit devant le génie , qui ne le vaut pas par rapport à la Société , mais qui vaut bien davantage par

On imprima il y a quelques années dans les supplémens de *Moréri* & du célèbre *Bayle*, des anecdotes concernant feu *Mr. Joseph Saurin*. On l'accuse dans ces Articles des crimes les plus infâmes & les plus bas ; & on cite une Lettre de lui à un Pasteur son ami, dans laquelle il lui fait la confession de son infamie. Il n'est pas naturel qu'un homme d'un grand sens & d'un esprit profond, tel qu'étoit *Saurin*, ait signé sa honte. Mais quand même il seroit possible qu'il eut écrit cette Lettre à un ami, certainement les loix de la Société ne permettent, ni qu'on trahisse les secrets de l'amitié, ni qu'on viole l'asyle des tombeaux, pour faire un mal public, dont il ne revient aucun bien à personne.

Les Dictionnaires sont faits pour être les dépôts des Sciences, & non les greffes d'une Chambre criminelle. Les loix ne permettent pas même qu'on reproche à un homme d'avoir été puni par les loix, parce qu'un reproche public est une punition, & qu'il n'appartient qu'au Souverain de punir. Cependant ce scandale fut imprimé, & il fit tout son effet dans les esprits foibles, avides de la honte d'autrui.

Les enfans infortunés de l'Accusé adressèrent leurs justes plaintes à un Officier de la Chambre du Roi très-Chrétien, qui par sa charge d'Historiographe de France, pouvoit donner quelque crédit à ses recherches, & détourner l'infamie dont on vouloit flétrir une famille innocente.

Cet homme en place à qui ils s'adressèrent, étoit d'autant plus en droit de leur prêter sa voix, qu'il étoit ami du fils, & qu'il l'avoit été du Pere. Il avoit passé trois années de sa jeunesse avec *Mr. Joseph Saurin* dans l'étude

de la Géométrie & de la Métaphisique ; & ne l'ayant point connu dans le tems de ses malheurs & des foiblesses qu'on lui objectoit, (foiblesses dont il le crut très-incapable) il fut intimement lié avec lui dans le tems de sa vie heureuse, c'est-à-dire ignorée, retirée, occupée, frugale, austère : il le vit mourir avec une résignation courageuse, adorant Dieu en sage, se repentant de ses fautes, pardonnant celles des autres, méprisant, il est vrai, tant de faux systèmes (a) que des hommes vains ont ajouté à la parole de Dieu ; mais pénétré d'une religion pure, dont tout bon esprit sent la force & chérit les consolations.

C'est de quoi l'Auteur rendit compte dans la liste des Ecrivains du *Siècle de Louis XIV.* Il n'a cherché dans l'Histoire de ce beau siècle, le Précepteur du siècle présent, qu'à faire valoir tous les génies / tous les Sçavans, tous les Arts qui le décorerent ; il a voulu en loüant les morts exciter les vivans à leur ressembler ; il a célébré les travaux des *Fenelons* ; des *Bossuets*, des *Paschals*, des *Bourdalouës*, des *Maffillons*, avec la même candeur qu'il a peint *Louis XIV.*, unissant les deux Mers, fondant la Marine & le Commerce, établissant la Discipline militaire & la Police, prévenant par ses bienfaits les grands hommes dans tout l'Europe, & méritant malgré ses défauts & ses fautes, le titre d'homme prodigieux, que lui donne l'homme d'Etat *Don-Ustaris*, dans son excellent Livre de l'*Administration du Royaume d'Espagne.*

(a) Mr. de Voltaire entend sans doute par ces faux systèmes, les erreurs du Calvinisme que Saurin avoit abandonnées.

Les honnêtes gens de toutes les Nations ont souscrit à ces vérités, excepté peut-être quelques ennemis invétérés, qui dans le fond de leur cœur admirent ce qu'ils haïssent.

Il en a été de même de tous les grands hommes dont l'Auteur du *Siècle de Louis XIV.* a parlé; l'équité du Public leur a rendu justice & l'esprit de parti a murmuré.

C'est ce qui arrive à l'occasion de *Joseph Saurin*, l'un des plus beaux génies du Siècle, des grandes choses. De très-sçavans hommes éclairèrent alors le monde, & aujourd'hui on s'occupe à disséquer leur cadavres.

Si ce Philosophe étoit tombé dans des fautes graves, il faudroit les couvrir du manteau de la charité: c'est l'intérêt de la société, c'est celui de la religion. Que peut gagner un homme revêtu du saint Ministère, quand il s'acharne à prouver que son confrere a mérité la corde?

Il parle de prudence; y a-t-il de la prudence à deshonorer son Etat? Il parle de religion; y a-t-il de la religion à fouïller la cendre d'un homme enseveli depuis trente années, & à vouloir prouver qu'il a fini ses jours en criminel? Quelle religion de s'acharner contre les morts & contre les vivans! Quel fruit en reviendra-t-il à la société, à la morale, à l'édification publique, quand on aura tristement combattu des témoignages rendus en faveur de cinq enfans malheureux?

Remarquons ici un contraste bien frappant & trop ordinaire. L'Auteur du *Siècle de Louis XIV.* l'ami (b) de Mr. Saurin, de son fils & de ses

(b) Si M. de Voltaire étoit ami de Mr. Saurin, il ne devoit pas le peindre comme un homme qui
I. Partie. M

sœurs , touché de leur affliction , & pressé par le devoir de l'humanité , va trouver un Gentil-Homme , un ancien Officier , Seigneur de la Terre dans laquelle *Joseph Saurin* étoit Ministre ; avez-vous jamais vû , lui dit-il , cette Lettre dans laquelle *Saurin* est supposé s'accuser lui-même des crimes dont on le charge ?

Non , répond cet Officier , plein de franchise & de bonté , je ne l'ai jamais vûe , & je ne puis approuver l'usage qu'on en fait ; toute sa famille répond la même chose. Trois Pasteurs respectables , animés des mêmes principes d'honneur , signent la même déclaration ; & voilà qu'un homme (c) qui n'ose pas signer son nom , s'éleve contre tous ces témoignages. Une famille entière & trois Ministres cherchent à sauver l'honneur prostitué à la médisance ; & un Anonyme leur donne à tous un démenti : Non , leur dit-il , je ne veux pas que vous rendiez la paix à des cœurs affligés ; tous vos témoignages authentiques sont des impostures ; & je veux par un Libelle sans nom , déchirer pieusement ceux que vous avez généreusement consolés.

Les enfans de Mr. *Saurin* ne sont-ils pas en

avoit changé de religion , uniquement pour échapper à l'ennui & à la misère ; qui avoit trompé le grand Bossuet , en se disant persuadé ; qui étoit d'une humeur dure & altière , &c. Voyez les Articles Saurin & la Motte dans le Siècle de Louis XIV. Ces Articles infirment entièrement ce Mémoire.

(c) *Cet homme a tort ; mais Mr. de Voltaire lui a fourni les plus fortes armes par les Articles déjà cités.*

droit de dire à cet ennemi des hommes : par quelle cruauté inouïe venez-vous , sans mission , sans titre , sans raison , persécuter la mémoire de notre père que vous n'avez point connu , & poursuivre ses enfans que vous ne connoissez point ? Vous affectez par les suppositions les plus ridicules , de douter du témoignage favorable & nécessaire , dont nous avons l'Original entre les mains ; avez-vous l'Original de la Lettre qu'on impute à l'Infortuné dont nous tenons la vie ? celui qui a été son Seigneur ne l'a pas vûë , le Doyen des Pasteurs âgé de septante ans ne l'a pas vûë ; montrez-la , ou faites-nous amende honorable ? Apprenez qu'un accusateur (*d*) doit avoir ses preuves en main , & quand il les a , il est odieux ; quand il ne les a pas , il est calomniateur.

Voilà ce que dira sans doute cette famille si indignement attaquée. Tous les honnêtes gens ajouteront : par quel excès incompréhensible avez-vous pû vous laisser emporter , jusqu'à taxer de Deïsme & d'Athéïsme , le service charitable rendu à la mémoire d'un mort & à la réputation de ses enfans ? sentez-vous toute l'absurdité & toute l'horreur de ce raisonnement ? Un homme donne un secours nécessaire à une famille persécutée ; donc il est Déïste & Athée ! Quoi ! vous qui ne songez qu'à nuire , vous appelez Athée celui qui ne songe qu'à servir ! Vous qui croyez faire des Syllogismes ,

(*d*) *Beau principe qu'il faut appliquer à son Auteur , calomniateur infatigable des hommes les plus révéérés , lorsqu'ils ont eut le bonheur d'être Chrétiens.*

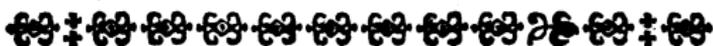
vous confondez ceux qui adorent la Divinité avec ceux qui la nient : & ne connoissant , ni la force des termes , ni les bienséances , ni les hommes dont vous osez parler , ni les loix qui peuvent vous punir ; vous couvrez du nom de zèle la témérité barbare de vos outrages !

C'est ainsi que vous parlent les plus modérés ; mais celui que vous avez voulu offenser vous tiendra un autre langage. Il est content d'avoir rempli son devoir ; il vous pardonne , vous plaint , & vous exhorte à vous repentir.

Nous n'avons que deux jours à vivre sur la terre : Dieu ne veut pas que ses enfans consomment ces deux jours à se tourmenter impitoyablement les uns les autres. Nous sommes prêts de paroître vous & moi devant son Tribunal. J'espère que je n'y tremblerai pas d'avoir secouru mes freres , & qu'il vous pardonnera à vous , quand vous aurez gémi de leur avoir mis le couteau dans le cœur , & d'avoir déchiré leurs blessures.

P. S. L'Auteur de cette Déclamation n'a répondu au Libelle anonyme inséré dans le Journal Helvétique , que parce qu'il s'agit de défendre l'honneur d'une famille. On-lui dit qu'il y a d'autres Articles personnels contre lui , insérés dans le même Journal ; il ne les a jamais lus , & d'ailleurs il n'y repondroit jamais parce qu'ils ne regardent que lui.

Fait à mon Château de Ferney par moi
F. de VOLTAIRE, Gentil-Homme ordinaire actuel de la Chambre du Roi , ancien Chambellan du Roi de Prusse , des Académies de Paris , Rome , Florence , Boulogne , Londres , &c.
15. Novembre 1758.



LETTRE LXX.

Sur le même Sujet.

De Ferney , ce 24. Mars 1762.

MON cher & grand Philosophe , vous avez donc lu cet impertinent petit Libelle d'un impertinent petit Prêtre , qui étoit venu souvent aux Délices & à qui nous avons daigné faire trop bonne chère. Le sot Libelle de ce misérable étoit si méprisé , si inconnu à Genève , que je ne vous en avois point parlé.. Je viens de lire dans le *Journal Encyclopédique* , un Article où l'on fait l'honneur à ce croquant de relever son infamie ; vous voyez que les Presbytériens ne valent pas mieux que les Jésuites , & que ceux-ci ne sont pas plus dignes du Carcan que les Jansénistes. Vous avez fait à la ville de Genève un honneur qu'elle ne mérite pas. Je ne me suis vengé qu'en amusant ses Citoyens ; on joua *Cassandre* ces jours passés sur mon Théâtre de *Ferney* , non le *Cassandre* que vous avez vû croqué ; mais celui dont j'ai fait un tableau suivant votre goût. Les Ministres n'ont osé y aller ; mais ils y ont envoyé leurs filles. J'ai vû pleurer Genève & Genevoises pendant cinq Actes & je n'ai jamais vû Pièce si bien jouée , & puis un souper pour 200. Spectateurs , & puis le bal. c'est ainsi que je me suis vengé.

On venoit de pendre un de leurs Prédicans à Toulouse , cela les rendoit plus doux ; mais on vient de rouer un de leurs freres accusé

d'avoir pendu son fils en haine de notre Sainte Religion , pour laquelle ce bon Pere soupçonnoit dans son fils un secret penchant. La ville de Toulouse beaucoup plus sotte & plus fanatique que Genève , prit ce jeune pendu pour un Martyr ; on ne s'avisâ pas d'examiner , s'il s'étoit pendu lui-même , comme cela est très-vrai-semblable ; on l'enterra pompeusement dans la Cathédrale , une partie du Parlement assista pieds-nuds à la Cérémonie ; on invoqua le nouveau Saint , après quoi la Chambre criminelle fit rouer le Pere à la pluralité de huit voix contre cinq. Ce jugement étoit d'autant plus Chrétien , qu'il n'y avoit nulle preuve contre le roué. Le roué étoit un bon Bourgeois , bon Pere de famille , ayant cinq Enfans en comptant le pendu. Il a pleuré son fils en mourant , il a protesté de son innocence sous les coups de barre , il a cité le Parlement au jugement de Dieu. Tous nos Cantons hérétiques jettent les hauts cris , tous disent que nous sommes une Nation aussi barbare que frivole , qui sçait rouer , & qui ne sçait pas combattre , & qui passe de la *St. Barthelemi* à l'Opéra comique : nous devenons l'horreur & le mépris de l'Europe ; j'en suis fâché , car nous étions faits pour être aimables.

Je vous promets de n'aller ni à Genève , ni à Toulouse , on n'est bien que chez soi.

Pour l'amour de Dieu , rendez aussi exécration que vous le pourrez ; le fanatisme qui a fait pendre un fils par son Pere , ou qui a fait rouer un innocent par huit conseillers du Roi.

Mandez-moi , je vous prie , quel est le Corps que vous méprisez le plus ; je suis empêché à résoudre ce problème. *Interim* vous sçavez combien je vous aime , estime & révere.

*LES TORTS à Mr. de Voltaire au sujet de sa
Lettre , où Calvin est traité d'homme atroce.*

SERVET eut tort , & fut un sot
 D'oser dans un Siècle falot ,
 S'avouer Anti-Trinitaire.
 Et notre illustre Atrabilaire
 Eut tort d'employer le fagot ,
 Pour refuter son Adversaire ;
 Et tort notre antique Sénat ,
 d'avoir prêté son Ministère
 A ce dangereux coup d'Etat !
 Quelle barbare inconséquence !
 O malheureux Siècle ignorant !
 Nous osions abhorrer en France
 Les horreurs de l'Intolérance ,
 Tandis qu'un zèle intolérant
 Nous faisoit brûler un Errant !
 Pour le Censeur Epistolaire ,
 Qui de son pétulant effort ,
 Pour exhaler sa bile amère ,
 Vient reveiller le Chat qui dort ;
 Et dont l'inepte Commentaire
 Met au jour ce qu'il eut dû taire ,
 Je laisse à juger s'il a tort.
 Quand à vous célèbre *Voltaire* ,
 Vous eûtes tort , c'est mon avis ;
 Vous vous plaisez dans ce Pays ,
 Fêtez le Saint qu'on y révere.
 Vous avez à sauieté
 Les biens où la raison aspire ;
 L'opulence , la liberté ,
 La paix qu'en cent lieux on désire ;
 Des droits à l'immortalité ,
 Cent fois plus qu'on ne sçauroit dire ;

M. de Voltaire

On a du goût , on vous admire ,
 Tronchin veille à votre santé ;
 Cela vaut bien en vérité ,
 Qu'on immole à sa sûreté ,
 Le plaisir de pincer sans rire.



L E T T R E L X X I.

Sur le Poëme de la Pucelle , que l'Auteur attribué
 à Monsieur de la B***.

ON donne tous les jours sous mon nom ,
 des choses que je ne connois pas. Je ne
 répons de rien , si *Chapelain* a composé dans
 le Siècle passé le beau Poëme de la *Pucelle* ;
 si dans celui-ci une société de jeunes gens
 s'amusa , il y a trente ans , à faire une autre
Pucelle , si je fus admis dans cette société , si
 j'eus peut-être la complaisance de me prêter
 à ce badinage , en y insérant les choses hon-
 nêtes & pudiques qu'on trouve par-ci par-là
 dans ce rare Ouvrage , dont il ne me souvient plus
 du tout , je ne répons en aucune façon d'au-
 cune *Pucelle* : je nie d'avance à tout Délateur
 que j'aye jamais vû une *Pucelle*. On en a im-
 primé une , qui a été apparemment à la place
Maubert ou aux *Halles*. Ce sont les aventures
 & le langage de ce pays-là ; ceux qui ont été
 assez idiots pour s'imaginer qu'ils pouvoient
 me nuire , en publiant sous mon nom cette
 rapsodie , devoient sçavoir que quand on veut
 imiter la manière d'un Peintre de l'Ecole du
Titien & du *Corrége* , il ne faut pas lui at-
 tribuer une enseigne de cabaret de village.

Voici des Vers de ce prétendu Poëme , intitulé *La Pucelle* :

Chandos suant & soufflant comme un bœuf.

.

Il y a mille autres Vers plus infames , & plus encore , dans le stile de la plus vile canaille , & que l'honnêteté ne permet pas de rapporter. C'est-là ce qu'un Misérable ose imputer à l'Auteur de la *Henriade* , de *Mérope* & d'*Alzire*.

On sçait assez quel est le malheureux qui a voulu gagner de l'argent , en imprimant sous le Titre de la *Pucelle d'Orléans* , un Ouvrage abominable ; on le reconnoît assez au nom de *Luther* & de *Calvin* , dont il parle sans cesse , & qui certainement ne devoient pas être placés sous le Regne de *Charles VII.* On sçait que c'est un Calviniste du Languedoc qui a falsifié les Lettres de Mme. de *Maintenon* , qui l'outrage indignement dans sa rapsodie de la *Pucelle* , qui a inséré dans cette infamie des Vers contre les personnes les plus respectables , contre le Roi même , qui a été deux fois en prison à Paris pour de pareilles horreurs , & qui est aujourd'hui exilé ; les hommes qui se distinguent dans les Arts n'ont presque jamais que de tels ennemis.

Note sur la Lettre précédente.

Le Poëme de la *Pucelle* commença à se répandre vers l'an 1756. Il y avoit plus de trente

ans qu'on sçavoit que Mr de *Voltaire* travailloit à un Poëme Heroïcomique dans le goût de celui de l'*Arioste*.

On sçavoit que dans le Poëme François des impiétés horribles & des saletés monstrueuses tenoient la place des sublimes extravagances du Poëme Italien. Mr. de *Voltaire* en avoit recité plusieurs morceaux à ses amis : il l'avoit prêté au R. de P. qui trembloit que l'Auteur ne le montrât. *Voyez sa Lettre du 27. Fevrier 1747.*

» Vous avez prêté, lui dit ce Prince, votre » *Pucelle* à la Duchesse de *Wirtemberg*; apprenez qu'elle la fait copier pendant la nuit. » Voilà les gens à qui vous vous confiez, & » les seuls qui méritent votre confiance, sont » ceux avec lesquels vous êtes en défiance ».

On sçait de très-bonne part que ce Poëme fut dénoncé à Mr. le Chancelier D**, comme la quintessence de tout ce que les *Juliens*, les *Celses* & les *Rabins*, prédécesseurs de Mr. de *Voltaire*, avoient vomé de plus affreux contre le Christianisme, & les *Bocaces*, les *Aretins* contre les mœurs. Ce digne Magistrat fit dire au Blasphémateur, que s'il paroïssoit un seul Vers imprimé ou manuscrit de cette horreur, il se préparat à finir ses jours dans un cu de basse-fosse. De-là les inquiétudes de Mr. de *Voltaire*, lorsqu'il commença à se répandre : de-là ces différentes Lettres pour le défavouer. On pardonne à Mr. de *Voltaire* de tacher de se laver ; mais on ne lui pardonnera pas de se blanchir aux dépens de Mr. de la B. Tous ceux qui ont connu cet Ecrivain, sçavent que la Poësie badine n'est pas un talent qu'il cultive ; il n'a jamais fait que des Vers sérieux, des Odes & des Epîtres ; & il n'en a fait que dans sa jeunesse. S'il a des dispositions

aussi marquées pour la Poësie , que le supposent certains morceaux de la *Pucelle* , & les plus infames , & les deux derniers Chants que son ennemi lui attribue , il est bien sot ou bien modeste de les cacher.

E X T R A I T d'une Lettre sur le Poème de la *Pucelle*.

Il y a trente ans que pour m'amuser je voltigeois sur cette corde , & deux ou trois mauvais *Gilles* en ont voulu faire autant dans le Préau de leur foire ; je leur abandonne cette sottise , à laquelle mon âge , mes maladies , ma façon de penser ne me permettent pas de faire désormais la moindre attention (a).

A V E R T I S S E M E N T sur les Disputes de Mr. de Voltaire avec Mr. Freron , Auteur de l'Année Litteraire.

Mr. de Voltaire ayant été plusieurs fois attaqué dans cet Ouvrage périodique , parut d'abord insensible aux traits du *Journaliste*. Il sortit enfin de cette espèce d'affoupissement , à l'occasion de l'Extrait qui fut fait dans l'*Année Litteraire* , d'une Comédie attribuée à Mr. de Voltaire , intitulée : *La Femme qui a raison* , représentée à Nancy. Il fit insérer dans le *Mercur*e une Lettre contre le *Journaliste* ; & depuis cette Epoque on a vû paroître le *Pauvre Diable* , l'*Ecof-faise* , & mille autres Ouvrages satyriques dont la source ne paroît point encore être tarie.

(a) Dans le temps que Mr. de Voltaire écrivoit ceci , il préparoit une nouvelle Edition de la *Pucelle* , qui a paru en 1762. in-8°. à Genève.



LETTRE LXXII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE,

*Au Sujet de La Femme qui a raison , adressée
aux Auteurs du Journal Encyclopédique.*

QUELQUE répugnance , Messieurs , qu'on puisse sentir à parler de soi-même au Public , & quelques vains que puissent être quelques petits intérêts d'Auteur , vous jugerez peut-être qu'il est des circonstances où un homme qui a eu le malheur d'écrire , doit au moins en qualité de citoyen refuter la calomnie. Il n'est pas bien intéressant pour le Public que quelques hommes obscurs ayent depuis dix ans mis leurs Ouvrages sous le nom d'un homme obscur tel que moi ; mais il m'est permis d'avertir qu'on m'a souvent apporté dans ma retraite , des Brochures de Paris qui portoient mon nom avec ce titre *imprimé à Genève*. Je puis protester que non-seulement aucune de ces Brochures n'est de moi , mais encore qu'à Genève rien n'est imprimé sans la permission expresse de trois Magistrats , & que toutes ces puerilités , pour ne rien dire de plus , sont absolument ignorées dans ce pays , où l'on n'est occupé que de ses devoirs , de son commerce & de l'agriculture ; & où les douceurs de la société ne sont jamais aigries par des querelles d'Auteurs. Ceux qui ont voulu troubler ainsi ma vieillesse & mon repos se sont imaginés que je demeuroid à Genève.

Il est vrai que j'ai pris depuis long-temps le
parti

parti de la retraite , pour n'être plus en butte aux cabales & aux calomnies qui désolent à Paris la littérature ; mais il n'est pas vrai que je me sois retiré à Genève. Mon habitation naturelle est dans des terres que je possède en France sur la frontière , & auxquelles S. M. a daigné accorder des privilèges & des droits qui me les rendent encore plus précieuses. C'est-là que ma principale occupation , assez connue dans le pays , est de cultiver en paix mes campagnes ; & de n'être pas inutile à quelques infortunés. Je suis si éloigné d'envoyer à Paris aucun Ouvrage , que je n'ai aucun commerce ni direct ni indirect avec aucun Libraire , ni même avec aucun homme de Lettres de Paris , & hors je ne sçais quelle Tragédie intitulée : *l'Orphelin de la Chine* , qu'un ami respectable m'arracha il y a cinq ans , & dont je fis le médiocre aux Acteurs du Théâtre François ; je n'ai certainement rien fait imprimer dans cette Ville. J'ai été assez surpris de recevoir le dernier Décembre une feuille d'une Brochure périodique intitulée *l'Année Littéraire* , dont j'ignorois absolument l'existence dans ma retraite. Cette feuille étoit accompagnée d'une petite Comédie qui a pour titre : *La femme qui a raison* , représentée à Karonge , donnée par Mr. de Voltaire , & imprimée à Genève. Il y a dans ce titre trois faussetés. Cette pièce , telle qu'elle est défigurée par le Libraire , n'est assurément pas mon Ouvrage (a). Elle n'a jamais été imprimée à Genève : il n'y a nul endroit ici qui s'appelle

(a) Si cela est , tous les détails dans lesquels entre Mr. de Voltaire sont inutiles. Un desaveu suffisoit.

I. Partie.

N

Karonge, & j'ajoute que le Libraire de Paris qui l'a imprimée sous mon nom, sans mon aveu, est très-repréhensible. Mais voici une autre Réponse aux politesses de l'Auteur de l'*Année Littéraire*. La pièce qu'il croit nouvelle, fut jouée il y a 12. ans à Luneville dans le palais du Roi de Pologne, où j'avois l'honneur de demeurer. Les premières personnes du Royaume pour la naissance & peut-être pour l'esprit & le goût, jouèrent en présence de ce Monarque. Il suffit de dire que Mme. la Marquise du Chatelet Lorraine, représenta la *Femme qui a raison* avec un applaudissement général. On tait par respect le nom des autres personnes illustres & qui vivent encore, ou plutôt par la crainte de blesser leur modestie. Une telle Assemblée sçavoit peut-être, aussi-bien que l'Auteur de l'*Année Littéraire*, ce que c'est que la bonne plaisanterie & la bienséance. Les deux tiers de la Pièce furent composés par un homme dont j'envierois les talens, si la juste horreur qu'il a pour les tracaseries d'Auteur & pour les cabales de Théâtre, ne l'avoient fait renoncer à un Art, pour lequel il avoit beaucoup de génie. Je fis la dernière partie de l'Ouvrage, je remis ensuite le tout en trois Actes, avec quelques changemens légers que cette forme exigeoit. Ce petit divertissement en trois Actes, qui n'a jamais été destiné au Public, est très-différent de la Pièce, qu'on a très-mal à propos imprimée sous mon nom. Vous voyez, Messieurs, que je ne suis pas le seul qui doive des remerciemens à l'Auteur de l'*Année Littéraire*, pour les belles imputations de *grossièreté tudesque*, de *bassesse*, & d'*indécence* qu'il prodigue. Le Roi de Pologne, les premières Dames du Ro-

yaume, des Princes même peuvent en prendre leur part avec la même reconnoissance, & le respectable Auteur que j'aidai dans cette fête, doit partager les mêmes sentimens.

Je me suis informé de ce qu'étoit cette *Année Littéraire*, & j'ai appris que c'est un Ouvrage où les hommes les plus célèbres que nous ayons dans la Littérature sont souvent outragés. C'est pour moi un nouveau sujet de remerciement. J'ai parcouru quelques pages de sa brochure: j'y ai trouvé quelques injures un peu fortes contre Mr. le Mierre: on l'y traite d'homme sans génie, de plagiaire, de joueur de gobelets, parce que ce jeune homme estimable a remporté trois prix à notre Académie, & qu'il a réussi dans une Tragédie long-tems honorée des suffrages encourageants du Public. Je dois dire en général, & sans avoir personne en vûe, qu'il est un peu hardi de s'ériger en Juge de tous les Ouvrages, & qu'il voudroit mieux en faire de bons. La Satyre en Vers & même en beaux Vers est aujourd'hui décriée; à plus forte raison la Satyre en prose, sur-tout quand on réussit d'autant plus mal, qu'il est plus aisé d'écrire dans ce pitoyable genre. Je suis très-éloigné de caractériser ici l'Auteur de l'*Année Littéraire*, qui m'est absolument inconnu. On me dit qu'il est depuis long-tems mon ennemi; à la bonne heure; on a beau me le dire, je vous assure que je n'en sçais rien. Si dans la crise où est l'Europe & dans les malheurs qui désolent tant d'Etats, il est encore quelques amateurs de la Littérature, qui s'amusent du bien & du mal qu'elle peut produire; je les prie de croire que je méprise la Satyre & que je n'en fais point.

..... Janvier 1760.

N 2

P R E U V E S que Monsieur. de Voltaire
n'aime pas la Satyre.

EXTRAIT DES JÉSUITIQUES.

Dans la bataille des Jésuites nous avons oublié le R. P. *Jean Fréron*, frere du poliffon qui griffone l'*Année Littéraire* ; ce Jésuite ne périt ni par le fer ni par le feu, il fut écrasé dans la mêlée comme un insecte. Mr. *Wasp* (a) qui fait joliment des méchants Vers, s'est chargé du soin de son Epitaphe. On a trouvé dans le porte-feuille du Jésuite, des Vers en prose au Roi *Staniflas*, un Poëme intitulé : *Arachné*, ou l'*Aragnée* qui file sa propre brudure, & des chiffons orduriers contre Mr. de *Voltaire*. Si l'esprit est une étincelle de la Divinité, quel mortel approche plus de l'Être suprême que l'Auteur de la *Henriade* ? Les vils *Zoïles*, les *Blaise Fréron* & les *Casuites réservés* feront bien de se taire sur ce grand homme : il faut deux mille ans à la nature pour produire un génie comme le sien ; il ne faut que le tems de cuire un œuf frais pour produire à la fois un Casuiste, un Sot, un Insecte, un Fréron.

(a) Nom sous lequel Mr. Fréron est désigné dans l'*Ecoffaïse*.



EXTRAIT DU PAUVRE DIABLE.

ENFIN un jour qu'un Surtout emprunté
 Vêtit à cru ma triste nudité,
 Après midi dans l'Antre de *Procope*,
 (C'étoit le jour que l'on donnoit *Mérope*)
 Seul dans un coin, pensif & consterné,
 Rimant une Ode, & n'ayant point diné,
 Je m'accostai d'un homme à lourde mine,
 Qui sur sa plume a fondé sa cuisine,
 Grand Ecumeur des bourbiers d'Hélicon,
 De Loyola chassé pour ses fredaines,
 Vermisseau né du cu de *Des-Fontaines*,
 Digne en tout sens de son extraction,
 Lâche *Zoïle*, autrefois laid Giton;
 Cet animal se nommoit *Jean Fréron*.

J'étois tout neuf, j'étois jeune, sincère,
 Et j'ignorois son naturel félon:
 Je m'engageai sous l'espoir d'un salaire,
 A travailler à son Hebdomadaire,
 Qu'aucuns nommoient alors patibulaire.
 Il m'enseignait comment on dépéçoit
 Un Livre entier, comme on le recousoit,
 Comme on jugeoit de tout par la Préface,
 Comme on loüoit un sot Auteur en Place,
 Comme on fondoit avec lourde roideur
 Sur l'Ecrivain pauvre & sans Protecteur.
 Je m'enrôlai, je servis le Corsaire;
 Je critiquai, sans esprit & sans choix;
 Impunément le Théâtre & la Chaire,
 Et je mentis pour dix écus par mois.

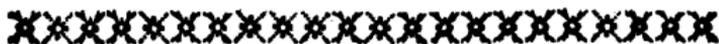
Quel fut le prix de ma plate manie ?
 Je fus connu, mais par mon infamie,
 Comme un Grédin, que la main de *Thémis*
 A diapré de nobles Fleurs de Lys,

Par un fer chaud , gravé sur l'Omoplate.
 Triste & honteux , je quitai mon Pirate ,
 Qui me vola , pour fruit de mon labeur ,
 Mon honoraire eh me parlant d'honneur.

AVERTISSEMENT sur les Querelles de
Monfieur Le-Franc de Pompignan avec
Monfieur de Voltaire.

Mr. de *Pompignan* ayant été reçu à l'Académie Françoise , après la mort de Mr. de *Maupertuis* , prononça le 10. Mars 1760. son Discours de Reception. Il y prouva que l'*abus des talens* , le mépris de la religion , la haine de l'autorité sont le caractère dominant des productions des Philosophes du jour ; que tout porte l'empreinte d'une Littérature dépravée , d'une Morale corrompue & d'une Philosophie altière , qui sappe également le Thrône & l'Autel ; que les Philosophes déclament tout haut contre les richesses & qu'ils portent envie secrètement aux Riches , &c. Ce discours irrita étrangement Mr. de *Voltaire* , qui publia les *Quand* , les *Pourquoi* , les *Si* , &c. Mr. *Le-Franc* présenta alors un Mémoire au Roi , dans lequel il se justifia des reproches que lui avoit fait son adverfaire. Ce Mémoire ne fit qu'allumer la bile du Philosophe des *Délices* , qui écrivit *Satyres sur Satyres* , & qui en écrira encore.





LETTRE LXXIII.

Sur Mr. Le-Franc de Pompignan.

JE veux qu'on se défende, & je sçais par moi-même que si je n'étois pas si vieux, Messieurs *Fréron* & de *Pompignan* auroient à faire à moi, le premier pour m'avoir vilipendé cinq ou six ans de suite, à ce que m'ont assuré des gens qui lisent les Brochures; l'autre pour m'avoir désigné en pleine Académie, comme un Rado-teur qui a farci l'Histoire de fausses anecdotes. J'ai été très tenté de le mortifier par une bonne justification, & de faire voir que l'anecdote du Masque de Fer, & celle du Testament du Roi d'Espagne *Charles II.* & autres semblables, sont très-vraies; & que quand je me mêle d'être sérieux, je laisse les fictions poétiques.

AVERTISSEMENT sur les Disputes de Mr. de Voltaire avec le P. Bertier, principal Auteur du Journal de Trevoux.

Lorsque Mr. de *Voltaire* publia son Panégyrique de *Louis XV.* il ne s'en déclara point l'Auteur. Les Journalistes de Trevoux, qui ne purent y discerner les traits d'un grand Maître, le regarderent comme le foible essai d'un jeune Ecolier. Ils crurent cependant y remarquer quelque disposition à bien écrire, & en conséquence, ils en firent la Critique, pour avoir occasion d'exhorter le jeune homme à ne pas se négliger. Le peu de cas qu'ils parurent faire de l'Ouvrage, n'empêcha pas le véritable Au-

teur de se montrer à découvert. Il témoigna seulement son mécontentement à ceux qui l'avoient si maltraité. Il trouva leur Critique injuste & inconfidérée : ce sont les expressions dont il se sert dans sa Préface. Un homme comme Mr. de *Voltaire* qui se plaint, mérite d'être écouté ; il le fut , & dans un des Journaux suivans , on fit voir qu'on avoit lû le discours avec d'autres yeux , ou du moins qu'on avoit lû la Préface de Mr. de *Voltaire*. On fit entendre seulement que l'Auteur avoit eû tort de ne pas se nommer plutôt.

Cette réparation ne satisfit pas Mr. de *Voltaire*. Le mécontentement augmenta lorsque le P. *Bertier* releva plusieurs endroits reprehensibles de l'*Essai sur l'Histoire générale*. Mr. de *Voltaire* se déclara ouvertement contre lui dans la Brochure qu'il publia sur la mort de Madame la Markgrave de *Bareith*.

Le P. *Bertier* repoussa ses traits avec force dans le *Journal de Trevoux*. Le Poète crut devoir changer de batterie , & au lieu de plaintes sérieuses , il enfanta mille plaisanteries. La première fut la *Rélation de la Maladie , de la Confession , de la Mort & de l'Apparition du Jésuite Bertier , avec la Rélation du voyage de Frere Garassise , & ce qui s'en suit en attendant ce qui s'en suivra*. Le ressentiment de Mr. de *Voltaire* a tombé sur tous les Jésuites , & il s'en faut beaucoup qu'il leur ait été favorable dans ses derniers Ouvrages.





LETTRE LXXIV.

De Mr. de Voltaire sur le P. Bertier.

JE ne sçaurois mettre au nombre des bons Journalistes Frere *Bertier* , qui n'est point du tout mon ami , & qui a attaqué mes Ouvrages & l'Encyclopedie. Il faut sçavoir qu'il y a non-seulement un Journal de Trevoux , mais encore un Dictionnaire de Trevoux (*a*). Par conséquent il y a un peu de jalousie de métier entre les ignorants qui ont fait pour de l'argent le Dictionnaire de Trevoux , & les Sçavants qui ont entrepris le Dictionnaire de l'Encyclopédie je ne sçai pourquoi. Aussi-tôt les adverses parties ont soulevé la Ville & la Cour ; on les a accusés de cabale. Hélas ! quel tems l'Auteur du Journal de Trevoux & ceux de son Parti , prennent-ils pour accuser les Philosophes d'être dangereux dans un Etat ! Quelques Philosophes auroient-ils donc trempé dans ces détestables attentats qui ont saisi d'horreur l'Europe étonnée ? Auroient-ils eu part aux Ouvrages innombrables de ces Théologiens d'Enfer , qui ont mis plus d'une fois le couteau dans des mains parricides ? Attisèrent-ils autrefois les feux de la Ligue & de la Fronde ? Ont-ils..... je m'arrête. Que le Gazetier de Trevoux ne force point des hom-

(*a*) *Les Auteurs du Dictionnaire de Trevoux n'ont rien de commun avec les Journalistes de Trevoux : ainsi cette Satyre tombe d'elle-même.*

mes éclairés à une récrimination juste & terrible ; que ses Supérieurs mettent un frein à son audace. J'estime & j'aime plusieurs de ses Confreres ; c'est avec regret que je lui fais sentir son imprudence , qui lui attire de dures vérités: Quel (b) emploi pour un Prêtre , pour un Religieux , de vendre tous les Mois à un Libraire , un Recueil de médisances & de jugemens téméraires !

AVERTISSEMENT sur les Querelles de Mr. de Voltaire avec l'Abbé Guyon.

L'Abbé *Guyon* publia en 1759. l'*Oracle des nouveaux Philosophes*. C'est un Recueil de conversation où Mr. de *Voltaire* se montre ennemi de toutes les Religions , de tous les Etats & de presque tous les Gens de Lettres. Pour le peindre sous ce point de vûë , l'Abbé *Guyon* n'a eu d'autre peine que celle de rassembler les principaux traits des Ouvrages de Mr. de *Voltaire*. Ce coup lui a été d'autant plus sensible , que lui-même a fourni les armes pour sa défaite. Aussi il n'y a point d'injures qu'il n'ait vomies.

(a) Quel Sermon , bon Dieu , & dans quelle bouche ! O château des Délices que vous avez été mal nommé.



LETRE LXXV.

Sur les Réproches que fait Mr. l'Abbe Guyon
à Monsieur de Voltaire.

SI j'avois de la vanité, je me croirois fort criminel sur le rapport d'un gros Livre intitulé *l'Oracle des Philosophes*, lequel est parvenu jusques dans ma retraite; cet *Oracle*, ne vous déplaît, c'est moi; il y auroit là de quoi crever de vaine gloire; mais malheureusement ma vanité a été bien rabattuë, quand j'ai vû que l'Auteur de *l'Oracle* prétend avoir dîné plusieurs fois chez moi près de Lausanne, dans un château que je n'ai jamais vû: il dit que je l'ai très-bien reçu; & pour récompense de cette bonne reception, il apprend au Public tous les aveux secrets qu'il prétend que je lui ai faits.

Je lui ai avoué, par exemple, que j'avois été chez le Roi de Prusse pour y établir la Religion Chinoise; ainsi me voilà pour le moins de la Secte de *Confucius*. Je serois donc très en droit de prendre part aux injures qu'on a dit aux Philosophes.

J'ai avoué de plus à l'Auteur de *l'Oracle*, que le Roi de Prusse m'a chassé (a) de chez lui; chose très-possible, mais très-fausse, & sur laquelle cet honnête homme a menti.

Je lui ai encore avoué que je ne suis point attaché à la France, dans le tems que le (b)

(a) Chassé, non; mais disgracié de façon à ne pouvoir plus rester honnêtement.

(b) Qu'est que cela prouve? Louis XV. est le meilleur des maîtres, & Voltaire le plus ingrat des sujets.

*L'Eglise toujours une , & par-tout étenduë ,
Libre , mais sous un Chef , adorant en tout lieu
Dans le bonheur des saints, la grandeur de son Dieu*

Tu me feras encore plaisir de donner une idée plus juste de la Transsubstantiation , que celle que j'en ai donnée :

*Le Christ de nos péchés victime renaissante ,
De ses Elus chéris nourriture vivante ,
Descend sur les Autels à ses yeux éperdus ,
Et lui découvre un Dieu sous un pain qui n'est plus.*

Crois-tu définir plus clairement la Trinité qu'elle ne l'est dans ces Vers ?

*La Puissance , l'Amour avec l'intelligence ,
Unis & divisés , composent son Essence.*

Je t'exhorte toi & tes semblables , non-seulement à croire les Dogmes que j'ai chantés en Vers. , mais à remplir tous les devoirs que j'ai enseignés en Prose , à ne te jamais écarter du centre de l'Unité , sans quoi il n'y a plus que trouble , confusion , anarchie. Mais ce n'est pas assez de croire , il faut faire ; il faut être soumis dans le Spirituel à son Evêque , entendre la Messe de son Curé , communier à sa Paroisse , procurer du pain aux pauvres. Sans vanité (b) , je m'acquitte mieux que toi de ces devoirs , & je conseille à tous les polissons qui crient , d'être Chrétiens , & de ne point crier.

(b) Non , sûrement il n'y a pas de vanité à dire de telles choses , parce qu'on sçait que personne ne les croira.

I. Partie.

O



LETTRE LXXVII.

Sur le même.

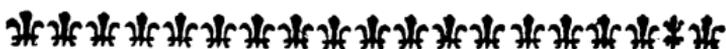
JE suis fort en colère , mon cher ami , contre le misérable Auteur d'un Libelle intitulé : *l'Oracle des Philosophes* , qui prétend avoir été admis à la table d'un homme qu'il n'a jamais vû , & dans *l'Anti-Chambre duquel il ne seroit pas souffert* ; qui se vante d'avoir été dans un château , lequel n'a jamais existé ; & qui , pour prix du bon accueil qu'il dit avoir reçu dans cette seule maison , divulgue les secrets qu'il suppose lui avoir été confiés. Ce polisson nommé *Guyon* , se donne ainsi lui-même de gayeté de cœur pour un mal-honnête homme. N'ayant point d'honneur à perdre , il ne songe qu'à regagner par le débit d'un mauvais Libelle , l'argent qu'il a perdu à l'impression de ses mauvais Livres. L'opprobre le couvre , & il ne le sent pas ; il ne sent que le dépit honteux de n'avoir pû même vendre son Libelle.

AVERTISSEMENT sur les Querelles de Monsieur de Voltaire avec les Auteurs du Journal Chrétien.

Un des Associés du *Journal Chrétien* , Mr. *Binouard* , s'étoit adressé dans ce même Journal une Lettre , contenant l'Analyse des Essais historiques de Paris , par Mr. de *Saint-Foix*. Il y accusoit cet Auteur d'avoir attaqué la Religion dans ses Essais , & tâché de répandre du ridicule sur ses Ministres. Mr. de *Saint-Foix*

assigna Mr. *Dinouard* au Chatelet , & donna un Mémoire justificatif de son Livre , dans lequel il opposa une réponse à chaque objection du Journaliste , & conclut par demander une réparation. Les Auteurs du Journal n'attendirent pas la sentence du Chatelet : ils firent imprimer un Ecrit dont Mr. de *Saint-Foix* voulut bien se contenter. Mr. de *Voltaire* saisit cette occasion pour tomber rudement sur les Journalistes , & sur-tout sur M. l'Abbé *Trublet* , autrefois son ami. Cet Ecrivain n'avoit pourtant eu aucune part à la critique du Livre de Mr. de *Saint-Foix* , son Compatriote ; mais il étoit Parent de *Maupertuis* ; il avoit écrit dans ses Essais que la *Henriade* faisoit bailler quelques gens de Lettres. Il n'en falloit pas davantage pour remuer la vase de l'estomac de Mr. de *Voltaire* ; il se permit une soule de plaisanteries insultantes qui n'ont fait tort qu'à lui-même.

Mr. l'Abbé *Trublet* ayant été reçu à l'Académie Française , envoya son discours de Reception à son ennemi ; & ce Procédé généreux adoucit un peu l'illustre Atrabilaire de *Ferney*.



LETTRE LXXVIII.

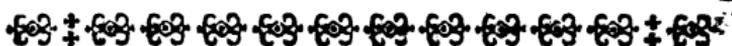
Sur les Auteurs du Journal Chrétien.

LA multitude des faiseurs de Feuilles étant augmentée depuis plusieurs années , le nombre a fait tort à la marchandise ; le Public s'est lassé des Critiques littéraires , les Folliculaires ont pris un autre tour ; ils ont imaginé d'accuser d'Athéisme les Auteurs des Extraits , & ont cru par-là reveiller l'attention de Paris.

L'Archidiacre *Trublet*, que l'on croyoit n'être que dans les *Moindres* (a), & les nommés *Dinouard* & *Joannét* se sont avisés de défendre la Religion chrétienne à quinze sols par feuille, espérant que la modicité du prix allécherait les ames dévctes; ils ont accusé le Sr. *Saint-Foix* d'avoir mal parlé de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & même de la Magistrature.

Le Sr. *Saint-Foix* qui n'entend pas raillerie, a résolu de leur donner sur les oreilles; mais ayant considéré qu'il étoit plus chrétien de leur faire un Procès criminel, il les a assignés au Chatelet, pour être reconnu bon Catholique, & serviteur du Parlement.

(a) *Quelles plaisanteries! Et à quoi est-on réduit, quand on veut être gai malgré soi.*



LETTRE LXXIX.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

En Réponse à celle que Mr. l'Abbé Trublet lui avoit écrite en lui envoyant son Discours de Reception à l'Académie Française.

Au Chateau de Ferney, 27. Avril 1761.

VOTRE Lettre & votre procédé généreux, Monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, & votre Livre vous faisoit soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre Lettre que votre Livre. Vous aviez im-

primé que je vous faisois bâiller, & moi j'ai laissé imprimer que je me mettois à rire ; il résulte de tout cela que vous êtes difficile à amuser, & que je suis un mauvais plaisant ; mais enfin en baillant & en riant vous voilà mon Confrère, & il faut tout oublier en bons Chrétiens & en bons Académiciens.

Je suis fort content, Monsieur de votre Harangue, & très-reconnoissant de la bonté que vous avez eu de me l'envoyer. A l'égard de votre Lettre, *Nardi parvus Onix eliciet cadum*. Pardon de vous citer *Horace*, que vos Héros Messieurs de *Fontenelle* & de la *Motte* ne citoient guères. Je suis obligé en conscience de vous dire que je ne suis pas né plus malin que vous, & que dans le fonds je suis bon homme. Il est vrai qu'ayant fait réflexion depuis quelques années qu'on ne gagnoit rien à l'être, je me suis mis à être un peu gai (a), parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. D'ailleurs je ne me suis pas crû assez important, assez considérable pour dédaigner toujours certains illustres ennemis qui m'ont attaqué personnellement pendant une quarantaine d'années, & qui les uns après les autres ont essayé de m'accabler, comme si je leur avois disputé un Evêché, ou une place de Fermier général. C'est par pure modestie que je leur ai donné enfin sur les doigts ; je me suis crû précisément à leur niveau : *Et in arenam cum aequalibus descendendi*, comme dit *Cicéron*.

Croyez, Monsieur, que je fais une grande

(a) La gaieté est très-bonne & la méchanceté détestable ; or c'est à ceux qui ont lu les *Satyres* de Mr. de *Voltaire*, à dire s'il n'est que gai.

différence entre vous & eux ; mais je me souviens que mes rivaux & moi , quand j'étois à Paris , nous étions tous fort peu de chose , de pauvres écoliers du Siècle de *Louis XIV.* ; les uns en vers , les autres en prose , quelques-uns moitié prose , moitié vers , du nombre desquels j'avois l'honneur d'être ; infatigables Auteurs de Pièces médiocres , grands compositeurs de rien , pesants gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée ; je n'ai presque vû que de la petite charlatanerie. Je sens parfaitement la valeur de ce néant ; mais comme je sens également le néant de tout le reste , j'imite le *Vejanus* d'*Horace*.

. *Vejanus armis*
Herculis ad postem fixis , latet abditus agro.

C'est de cette retraite que je vous dis très-sincèrement que je trouve des choses utiles & agréables dans tout ce que vous avez fait ; que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé ; que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle ; que votre procédé me désarme pour jamais (*b*) , que *Bonhomie* vaut mieux que *Raillerie* , & que je suis , Monsieur mon cher confrere , de tout mon cœur , avec une véritable estime , & sans compliment , comme si de rien n'étoit ,

Votre très-humble & très-
obeissant Serviteur ,
VOLTAIRE.

(*b*) *Mr. de Voltaire a-t-il tenu sa parole ? Est-ce qu'avec de la bile & un esprit ardent , on peut la tenir ?*

marques, que vous avez, dites-vous, imprimé en Terre Papale. Je suis obligé en conscience de vous avertir, qu'en faisant en dernier lieu une nouvelle Edition de mes Ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs. Et comme en qualité d'Auteur je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage : en voilà au moins pour douze mille livres ; il est donc clair que je vous ferois tort de neuf mille francs, si j'acceptois votre marché. De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du Dogmatique ; c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les Puissances qui sont en guerre, depuis la Mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez, que l'Ouvrage est désiré universellement.

Mr. le Général de *Laudon* & toute l'Armée Impériale ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille Exemplaires, que vous vendez, dites-vous, quarante sols pièce, ci. 60000 livres.

Le Roi de Prusse qui aime passionnement le Dogmatique, & qui en est occupé plus que jamais, en fera debiter à peu près la même quantité, ci. 60000 livres.

Vous devez aussi compter beaucoup sur Mgr. le Prince *Ferdinand* ; car j'ai toujours remarqué que quand j'avois l'honneur de lui faire ma cour, il étoit enchanté qu'on relevat mes Erreurs dogmatiques ; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille Exemplaires, ci. 40000 liv.

A l'égard de l'Armée Française, où l'on parle encore plus François que dans les Armées Autrichiennes & Prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille Exemplaires, qui à quarante sols pièce, font . . . 200000 livres.

Vous avez sans doute écrit à Mr. l'Amiral

Anson qui vous procurera en Angleterre & dans les Colonies le débit de cent mille de vos Recueils. 200000 livres.

Quant aux Moines & aux Théologiens que le Dogmatique regarde particulièrement, vous ne pouvez en debiter parmi eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de . . . 600000 livres.

Joignez à cette Liste environ cent mille Amateurs du Dogmatique parmi les Séculars; pose 200000 livres.

Somme totale, un million, trois cent soixante mille livres. 1360000 livres.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais; mais le Produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3000 livres une fois payée.

A l'égard de votre Auteur anonyme, qui a consacré ses veilles à cet important Ouvrage, j'admire sa modestie. Je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi-bien qu'à votre Marchand d'Encre.

AVERTISSEMENT sur la Retraite que Mr. de Voltaire a donnée à Mdlle. Corneille.

Jean-François Corneille, le seul Mâle qui existe de ce nom, est fils d'un cousin germain du fameux Pierre Corneille. Son pere ne lui avoit laissé qu'un nom illustre : il vint à Paris pour changer sa triste situation. Les Comédiens François donnerent le 10. Mars 1760. une Réprésentation de *Rodogune* à son profit. Cette Réprésentation lui valut cinq mille livres; dont

il mit une somme à part pour donner à sa fille , âgée de dix-sept ans , une éducation digne de sa naissance & de ses heureuses dispositions. Mr. Le-Brun , Secrétaire des Commandemens de Mr. le Prince de Conti , écrivit à Mr. de Voltaire en faveur de cette petite nièce du grand Corneille , & il en reçut la Réponse suivante. Si la vie de l'Auteur de la *Henriade* étoit remplie de pareils traits , on ne pourroit lui refuser une ame aussi belle , que son esprit est brillant.



LETTRE LXXXI.

DE MR. DE VOLTAIRE A MR. LE-BRUN.

*Au Château de Ferney , Pays de Gex
par Genève , 5. Novembre 1760.*

JE vous ferois , Monsieur , attendre ma Réponse quatre mois au moins , si je prétendois la faire en aussi beaux Vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre Ode & votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tache d'être utile à la petite-fille de son Général.

Quand on bâtit des Châteaux & des Eglises ; & qu'on a des parens pauvres à soutenir , il ne reste guères à faire ce qu'on voudroit pour une personne qui ne doit être secouruë que par les plus Grands du Royaume.

Je suis vœux ; j'ai une nièce qui aime tous les Arts & qui réuffit dans quelques-uns ; si la personne dont vous me parlez , & que vous

connoissez sans doute , vouloit accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête , elle en auroit soin comme de sa fille : je chercherois à lui servir de Pere : le sien n'auroit absolument rien à dépenser pour elle. On lui payeroit son voyage jusqu'à Lyon ; elle seroit adressée à Lyon à Mr. *Tronchin* , qui lui fourniroit une voiture jusqu'à mon Château , ou bien une femme iroit la prendre dans mon équipage. Si cela convient , je suis à ses ordres , & j'espère avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie , de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devoit faire Mr. de *Fontenelle*. Une partie de l'éducation de cette Demoiselle seroit de nous voir jouer quelquefois les Pièces de son Grand-Pere , & nous lui ferions broder les Sujets de *Cinna* & du *Cid*.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime & tous les sentimens que je vous dois ,

MONSIEUR ,

· Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur ,
V O L T A I R E .





LETTRE LXXXII.

Réponse de Mr. de Voltaire à Mdlle. Corneille.

Aux Délices , 22. Novembre 1760.

VOTRE nom , Mademoiselle , votre mérite & la Lettre dont vous m'honorez , augmentent dans Mme. Denis & dans moi le désir de vous recevoir , & de mériter la préférence que vous voulez bien nous donner. Je dois vous dire que nous passons plusieurs mois de l'année dans une maison de campagne auprès de Genève ; mais vous y aurez toutes les facilités & tous les secours possibles pour tous les devoirs de la Religion ; d'ailleurs , notre principale habitation est en France , à une lieuë de-là , dans un Château très-logeable que je viens de faire bâtir , & où vous serez beaucoup plus commodément que dans la maison d'où j'ai l'honneur de vous écrire. Vous trouverez dans l'une & dans l'autre habitation de quoi vous occuper , tant aux petits ouvrages de la main , qui pourront vous plaire , qu'à la Musique & à la lecture. Si votre goût est de vous instruire de la Géographie , nous ferons venir un maître , qui sera très-honoré d'enseigner quelque chose à la petite-fille du Grand Corneille ; mais je la serai beaucoup plus que lui de vous voir habiter chez moi.

J'ai l'honneur d'être avec respect , &c.

LETTRE

LETRE LXXXIII.

DE MR. DE VOLTAIRE A MR. LE-BRUN.

Au Château de Ferney pays de Gex 2 Janvier 1761.

VOUS m'avez accoutumé, Monsieur, à oser joindre mon nom à celui de *Corneille*; mais ce n'est que quand il s'agit de sa nièce. Nous espérons beaucoup d'elle, ma nièce & moi; nous prenons soin de toutes les parties de son éducation jusqu'à ce qu'il nous arrive un maître digne de l'instruire.

J'espère que l'ombre du Grand *Corneille* ne sera pas mécontente : vous avez si bien fait parler cette Ombre, Monsieur, que je vous dois compte de tous ces petits détails. Si Mlle. *Corneille* remercie tous ceux qui ont pris intérêt à elle, souffrez que je les remercie aussi. J'espère que je leur devrai une des grandes consolations de ma vieillesse, celle d'avoir contribué à l'éducation de la cousine de *Chimene*, de *Cornelie* & de *Camille*.

Il faut que je vous dise encore qu'elle remplit exactement tous les devoirs de la Religion, & que nos Curés & notre Evêque sont très-contentes de la manière dont on se gouverne dans mes Terres. Les ***, les G**, Ch*, en seront peut-être fâchés, mais je ne peux qu'y faire. Les Philosophes servent Dieu & le Roi : quoique ces Messieurs en disent, nous ne sommes, à la vérité, ni Jansénistes, ni Molinistes, ni Frondeurs; nous nous contentons d'être François & Catholique tout uniment. Cela doit

L. Partie.

P

paroître bien horrible à l'Auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*.

Pour ce malheureux *Freron*, ce n'est qu'un *Murcias* qu'*Apollon* doit écorcher. Je vois assez par vos Vers & par votre prose combien vous devez mépriser tous ces Grédins qui font l'opprobre de la Littérature. Je vous estime autant que je les dédaigne. Votre distinction entre le vrai Public & le Vulgaire, est bien d'un homme qui mérite les suffrages du Public; daignez y joindre le mien, & compter sur la plus sincère estime, j'ose dire sur l'amitié de

Votre obéissant Serviteur,

VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT sur l'Édition de
Corneille par Mr. de Voltaire.

Mr. de *Voltaire* ne s'est point contenté de donner une retraite à la petite nièce du Grand *Corneille*; il l'a mariée avantageusement avec Mr. *Dupuy*, Capitaine de Cavalerie, & lui a cédé le fruit de la nouvelle Edition des Œuvres de son Oncle, qu'il publia l'année dernière 1764. en 12. Volumes in-8°. avec de jolies figures. Le célèbre Editeur a joint au texte des Tragédies & des Comédies: 1°. Un commentaire historique & critique sur la plûpart de ces Pièces, & des réflexions sur celles qui ne sont plus représentées. 2°. Une Traduction de l'*Héraclius* Espagnol avec des notes au bas des pages. 3°. Une Traduction littérale en vers du *Jules-César* de *Phakespear*. 4°. Un commentaire sur la *Bérénice* de *Racine*, comparée à celle de *Corneille*. 5°. Un autre commentaire sur les Tragédies d'*Ariadne* & du Comte d'*Essex* de

peint par lui-même.

371

Thomas Corneille , qui sont restées au Théâtre.
6°. Plusieurs Ecrits sur les Pièces de Théâtre
de P. Corneille , qui n'ont point encore vû le
jour. Cette belle Edition du *Sophocle* François
par l'*Euripide* de notre Siècle , a été proposé
par Souscription. Tout ce qu'il y a de Grand
en France s'est empressé de s'assurer des
Exemplaires.



LETTRE LXXXIV.

De Mr. de Voltaire de l'Académie Française ,
à Mr. l'Abbé d'Olivet , Chancelier de la
même Académie.

Au Château de Ferney , 20. Août 1761.

Vous m'aviez donné , mon cher Chance-
lier , le conseil de ne commenter que les
Pièces de *Corneille* qui sont restées au Théâtre.
Vous vouliez me soulager ainsi d'une partie de
mon fardeau , & j'y avois consenti moins par
paresse que par le désir de satisfaire plutôt le
Public ; mais j'ai vû que dans la retraite j'avois
plus de tems qu'on ne pense , & ayant déjà
commenté toutes les Pièces de *Corneille* qu'on
représente , je me vois en état de faire quel-
ques Notes utiles sur les autres.

Il y a plusieurs anecdotes curieuses qu'il est
agréable de sçavoir. Il y a plus d'une remarque
à faire sur la langue. Je trouve , par exemple ,
plusieurs mots qui ont vieilli parmi nous , qui
sont même entièrement oubliés , & dont nos
voisins les Anglois se servent heureusement.

Je ne finirois point si je voulois entrer dans

P 2

le détail des Phrases heureuses que nous avons prises des Italiens , & que nous avons abandonnées. Ce n'est pas d'ailleurs que notre langue ne soit abondante & énergique ; mais elle pourroit l'être bien davantage. Ce qui nous a été une partie de nos richesses , c'est cette multitude de livres frivoles , dans lesquels on ne trouve que le stile de la conversation , & un vain ramas de phrases usées & d'expressions impropres. C'est cette malheureuse abondance qui nous appauvrit.

Je passe à un Article plus important , qui me détermine à commenter jusqu'à *Pertharite*. C'est que dans ces ruines on trouve des trésors cachés. Qui croiroit , par exemple , que le germe de *Pyrrhus* & d'*Andromaque* est dans *Pertharite* ? Qui croiroit que *Racine* en ait pris les sentimens , les Vers même ? Rien n'est pourtant plus vrai , rien n'est plus palpable.

Ne vous effrayez pas si tous ces commentaires produisent autant de Volumes que votre *Cicéron*. Engagez l'Académie à me continuer ses bontés , ses leçons , & sur-tout donnez-lui l'exemple. Les Libraires de Genève qui entreprennent cette Edition avec le consentement de la Compagnie , disent que jamais Livre n'aura été donné à si bas prix. Il faut que cela soit ainsi , afin que ceux , dont la fortune n'égale pas le goût & les lumières , puissent jouir commodément de ce petit avantage. On compte même le présenter aux gens de Lettres , qui ne seroient pas en état de l'acquérir. C'est d'ordinaire aux grands Seigneurs , aux hommes puissans & riches qu'on donne son Ouvrage ; on doit faire précisément le contraire ; c'est à eux à le payer noblement , & c'est aussi le parti que prennent dans cette entreprise les

premiers de la Nation , & ceux qui ont des Places considérables. Ils se sont fait un honneur de rendre ce qu'on doit au grand *Corneille* près de cent ans après sa mort , & dans les temps les plus difficiles.

Je crois même qu'il n'y a point d'exemple dans l'Histoire de notre Littérature de ce qui vient d'arriver. Figurez-vous que deux personnes que je n'ai jamais eû l'honneur de voir , à qui je n'avois même jamais écrit , & que je n'avois point fait solliciter , ont seules commencé cette entreprise , avec un zèle sans lequel elle n'auroit jamais réussi.

L'une est Mme. la Duchesse de *Grammont* , qui l'a protégée , l'a recommandée , a fait souscrire un nombre considérable d'Etrangers , & qui enfin , n'écoulant que sa générosité & sa grandeur d'ame , a fait pour Mdlle. *Corneille* tout ce qu'elle auroit fait , si cette jeune héritière d'un si beau nom , avoit eû le bonheur d'être connue d'elle.

Je vous avoue , mon cher Confrere , que les Pièces du Grand *Corneille* ne m'ont pas plus touché que cet événement. Notre autre Bienfaiteur , le croiriez-vous , est le Banquier de la Cour , Mr. de la *Borde* , qui sans me connoître , sans m'en prévenir , a procuré plus de cent Souscriptions ; & c'est une chose que nous n'avons apprises ici que quand elle a été faite.

Pendant qu'on favorisoit ainsi notre entreprise avant tant de générosité sans que je le sçusse ; je prenois la liberté de faire supplier le Roi notre Protecteur de permettre que son nom fut à la tête de nos Souscripteurs. Je propoisois qu'il voulut bien nous encourager pour la valeur de cinquante Exemplaires ; il en prenoit deux cents. J'en demandois une douzaine à

Son Altesse Royale Mgr. l'Infant Duc de Parme ; il a souscrit pour trente. Nos Princes du Sang ont presque tous souscrits. Mr. le Duc de Choiseuil s'est fait inscrire pour vingt.

Mme. la Marquise de Pompadour , à qui je n'en avois pas même écrit , en a pris cinquante.

Monfieur son frere douze.

Parmi nos Académiciens , Mr. le Comte de Clermont , Mr. le Cardinal de Bernis , Mr. le Maréchal de Richelieu , Mr. le Duc de Nivernois se sont signalés les premiers.

Non-seulement Mr. Watelet prend cinq Exemplaires , mais il a la bonté de dessiner & de graver le Frontispice. Il nous aide de ses talens & de son argent.

Enfin que direz-vous quand je vous apprendrai que Mr. Bourret , qui me connoît à peine , a souscrit pour vingt-quatre Exemplaires ?

Tout cela s'est fait avant qu'il y eut la moindre Annonce imprimée , avant qu'on sçût de quel prix seroit le Livre.

La compagnie des Fermes générales a souscrit pour soixante.

Plusieurs autres compagnies ont suivi cet exemple : cette noble émulation devient générale. A peine le bruit de cette Edition projetée s'est répandu en Allemagne , que Mr. l'Electeur Palatin , Mme. la Duchesse de Saxe-Gotha , se sont empressés de la favoriser.

A Londres nous avons eu Mylord *Chesterfield* , Mylord *Littleton* , Mr. *Fox* le Secrétaire d'Etat , Mr. le Duc de *Gordon* , Mr. *Crawfords* & plusieurs autres.

Vous voyez , mon cher Confrere , que tandis que la politique divise les Nations , & que le fanatisme divise les citoyens , les Belles-Lettres les réunissent. Quel plus bel éloge des Arts ,

& quel éloge plus vrai ! Autant on a de mépris pour des misérables qui deshonnorent la Littérature par leurs infamies périodiques , & pour d'autres misérables qui la persécutent , autant on a de respect pour *Corneille* dans toute l'Europe.

Les Libraires de Genève qui entreprennent cette Edition , entrent généreusement dans toutes nos vûës ; ils sont d'une famille qui depuis long-temps est dans les Conseils ; l'un d'eux en est Membre. Ils pensent comme on doit penser ; nul intérêt , tout pour l'honneur.

Ils ne recevront d'argent de personne , avant d'avoir donné le premier Volume. Ils livreront pour deux Louis d'or douze ou treize Tomes in-8°. avec trente-trois belles Estampes : il y certainement beaucoup de perte. Ce n'est donc point par vanité que j'ai osé souscrire pour cent Exemplaires ; c'étoit une nécessité absolüe ; & sans les bienfaits du Roi , sans les générosités qui viennent à notre secours , l'entreprise étoit au rang de tant projets approuvés & évanouïs.

Je vous demande pardon d'une si longue Lettre : vous sçavez que les Commentateurs ne finissent point , & souvent ne disent que ce qui est inutile.

Si vous voulez que je dise de bonnes choses écrivez-moi.

VOLTAIRE.



::***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***:***

LETTRE LXXXV.

De Monsieur de Voltaire à Monsieur le Duc de Bouillon.

*Au Chateau de Ferney, en Bourgogne
par Genève, le 31. Juillet 1761.*

Vous voilà, Monseigneur, comme le Marquis de *La-Fare*, qui commença à sentir son talent pour la Poësie a-peu-près à votre âge, quand certains talens plus précieux étoient sur le point de baisser un peu, & de l'avertir qu'il y avoit encore d'autres plaisirs.

Ses premiers Vers furent pour l'amour, les seconds pour l'Abbé de *Chaulieu*. Vos premiers sont pour moi : cela n'est pas juste ; mais je vous en dois plus de reconnoissance. Vous me dites que j'ai triomphé de mes ennemis : c'est vous qui faites mon triomphe.

Aux pieds de mes rochers, au creux de mes Vallons,

Pourrois-je regretter les rives de la Seine ?

La fille de *Corneille* écoute mes leçons.

Je suis chanté par un *Turrene*,

J'ai pour moi deux grandes Maisons,

Chez *Bellone* & chez *Melpomene*,

A l'abri de ces deux beaux Noms,

On peut mépriser les *Frélons*,

Et contempler gaiment leur sottise & leur haine.

C'est quelque chose d'être heureux ;

Mais c'est un grand plaisir de le dire à l'envie,

De l'abbâtre à nos pieds & d'en rire à ses yeux !

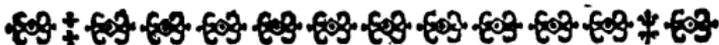
Qu'un Souper est délicieux ,
 Quand on brave en mangeant les griffes des
 Harpies !
 Que des Freres *Bertier* les cris injurieux
 Sont une plaisante Harmonie !
 Que c'est pour un Amant un passe-tems bien
 doux ,
 D'embrasser la beauté qui subjugua son ame ,
 Et d'affubler encore du sel d'une Epigramme ,
 Un rival fâcheux & jaloux !
 Cela n'est pas chrétien, j'en conviens avec vous :
 Mais ces gens le sons-ils ? ce monde est une
 Guerré ;
 On a des ennemis en tout genre, en tous lieux ;
 Tout Mortel combat sur la Terre ;
 Le Diable avec *Michel* combatit dans les Cieux ,
 On cabale à la Cour , à l'Eglise , à l'Armée ;
 Au Parnasse on se bât pour un peu de fumée ,
 Pour un nom , pour du vent : & je conclus au
 boût ,
 Qu'il faut jouir en paix, & se mocquer de tout (a)

Cependant , Monseigneur , tout en riant , on
 peut faire du bien. Votre Altesse en veut faire
 à Mlle. *Cornelle*. Vous voulez que je vous taxe
 pour le nombre des Exemplaires. Si je ne con-
 sultois que votre cœur , je vous traiterois com-
 me le Roi ; vous en seriez pour deux cent ; mais
 comme je sçais que vous allez par-tout semant
 votre argent , & que souvent il ne vous en
 reste guère , je me reduis à six ; & j'augmen-
 terai le nombre , si j'apprends que vous êtes

(a) Qu'il est aisé de dire cela ; mais qu'il
 est difficile d'être supérieur à la Critique , lors-
 qu'on sent qu'on la mérite.

devenu économe. Je supplie Votre Altesse d'agréer mon profond respect, & de conserver vos bontés au Suisse.

VOLTAIRE.



LETTRE LXXXVI.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Au Sujet de ses Commentaires sur Corneille à un Académicien.

Vous me reprochez, Monsieur, de n'avoir pas assez étendu ma critique dans mes Commentaires sur plusieurs Vers de *Corneille*; vous voudriez que j'eusse examiné plus sévèrement les fautes contre la langue & contre le goût.

Si vous me reprochez trop d'indulgences, vous sçavez que d'autres ont trouvé dans mes Remarques trop de sévérité; mais je vous assure que je n'ai songé, ni à être indulgent, ni à être difficile. J'ai examiné les Ouvrages que je commentois; sans égard ni au tems où ils ont été faits, ni au nom qu'ils portent, ni à la Nation dont est l'Auteur: quiconque cherche la vérité (a) ne doit être d'aucun pays. Les beaux morceaux de *Corneille* m'ont paru au-dessus de tout ce qui s'est jamais fait dans ce genre chez aucun peuple de la terre: je ne pense point ainsi, parce que je suis né en

(a) S'il ne faut que cela pour la trouver, Mr. de Voltaire l'a trouvée.

France, mais parce que je suis juste. Aucun de mes Compatriotes n'a jamais rendu plus de justice que moi aux Etrangers; je peux me tromper, mais c'est assurément sans vouloir me tromper.

Le même esprit d'impartialité me fait convenir des extrêmes défauts de *Corneille* comme de ses grandes beautés. Vous avez raison de dire que ses dernières Tragédies sont très-mauvaises, & qu'il y a de grandes fautes dans ses meilleures. C'est précisément ce qui me prouve combien il est sublime, puisque tant de défauts n'ont diminué ni son mérite, ni sa gloire.

Par quelle fatalité faut-il que presque tous les Arts dégénèrent dès qu'il y a eû de grands modèles? Vous n'êtes content, Monsieur, d'aucune des Pièces de Théâtre qu'on a faites depuis quatre-vingt ans; voilà presque un Siècle entier de perdu. Je suis malheureusement de votre avis: je vois quelques morceaux, quelques lambeaux de Vers épars çà & là dans nos Pièces modernes, mais je ne vois aucun bon Ouvrage. J'oserai convenir avec vous hardiment qu'il y a une Tragédie d'*Edipe*, qui est mieux reçüe au Théâtre que celle de *Corneille*; mais toutes les autres Pièces du même Auteur me semblent très-médiocres (b); & la preuve en est que j'en oublie volontiers tous les Vers, pour ne m'occuper que de ceux de *Racine* & de *Corneille*.

J'ai fait toute ma vie une étude assiduë de l'Art dramatique; cela seul m'a mis en droit

(b) Pour sçavoir sur quoi s'en tenir sur cette modestie de Mr. de Voltaire, voyez ci-devant la Lettre sur *Corneille*, *Racine* & *Crébillon*.

de commenter les Tragédies d'un Grand Maître. J'ai toujours remarqué que le Peintre le plus médiocre se connoissoit quelquefois mieux en tableaux qu'aucun des amateurs qui n'ont jamais manié le pinceau. C'est sur ce fondement que je me suis crû autorisé à dire ce que je pensois sur les Ouvrages dramatiques que j'ai commentés, & de mettre sous les yeux des objets de comparaison. Tantôt je fais voir comment un Espagnol & un Anglois ont traité à peu près les mêmes sujets que *Corneille*. Tantôt je tire des exemples de l'inimitable *Racine* : quelquefois je cite des morceaux de *Quinault*, dans lequel je trouve, en dépit de *Boileau*, un mérite très-supérieur.

Je n'ai pû dire que mon sentiment. Ce n'est point ici un vain discours d'appareil, dans lequel on n'ose expliquer ses idées, de peur de choquer les idées de la multitude ; mais en exposant ce que j'ai crû vrai, je n'ai en effet exposé que des doutes, que chaque Lecteur pourra résoudre.

AVERTISSEMENT de Mr. de Voltaire
au sujet de l'Ode de Monsieur Le-Brun
touchant *Corneille*.

Ayant vû dans plusieurs Journaux l'Ode & les Lettres de Mr. *Le-Brun*, Secrétaire de S. A. S. Mgr. le Prince de *Conti*, avec mes Réponses annoncées sous le titre de *Genève*, je suis obligé d'avertir que *Duchefne* les a imprimées à Paris ; que je ne publie point mes Lettres, encore moins celles des autres ; & qu'aucun des petits Ouvrages qu'on débite à Paris sous le nom de *Genève*, n'est connu dans cette Ville.

C'est

C'est d'ailleurs outrager la France que de faire accroire qu'on a été obligé d'imprimer en pays étranger l'Ode de Mr. *Le-Brun*, laquelle fait honneur à la Patrie, par les sentiments admirables dont elle est pleine, & par le sujet qu'elle traite. Les Lettres dont Mr. *Le-Brun* m'a honoré, sont encore un monument très-précieux; c'est lui & Mr. *Titon du Tillet* (c), si connu par son zèle patriotique, qui seuls ont pris soin dans Paris de l'héritière du nom du grand *Corneille*, & qui m'ont procuré l'honneur inestimable d'avoir chez moi la descendante du premier François qui ait fait respecter notre Patrie des Etrangers dans le premier des Arts. C'est donc à Paris & non à Genève, ni ailleurs qu'on a dû imprimer & qu'on a imprimé en effet ce qui regarde ce grand homme. Les petits billets que j'ai pu écrire sur cette affaire, ne contiennent que des détails obscurs, qui assurément ne méritent pas de voir le jour.

Je dois avertir encore que je ne demeure, ni n'ai jamais demeuré à Genève, où plusieurs personnes mal informées m'écrivent; que si j'ai une maison de campagne dans le territoire de cette Ville, ce n'est que pour être à portée des secours dans une vieillesse infirme, que je vis dans des Terres en France, honoré des bienfaits du Roi & des privilèges singuliers qu'il a daigné accorder à ces Terres;

(c) Voilà des Eloges qui surprendront ceux qui auront lû les Critiques que Mr. de Voltaire a faites du Parnasse François; mais on ne peut pas avoir toujours le même visage, il faut de la diversité.

I. Partie.

Q

qu'en y méprisant du plus souverain mépris les insolens calomniateurs de la Litterature & de la Philosophie. Je n'y suis occupé que de mon zèle & de ma reconnoissance pour mon Roi, de ce qui intéresse mes amis, & des soins de l'agriculture.

Je dois ajouter qu'il m'est revenu que plusieurs personnes se plaignoient de ne recevoir point de Réponses de moi ; j'avertis que je ne reçois aucune Lettre cachetée de cachets inconnus, & qu'elles restent toutes à la Poste.

Fait au Château de Ferney, Pays de Gex, Province de Bourgogne, le 12. Janvier 1761.

Signé, VOLTIRE.

A V E R T I S S E M E N T sur la Pièce suivante.

Monseigneur l'Evêque du Puy donna en 1763. in-4°. une *Instruction pastorale sur la prétendue Philosophie des Incrédules modernes*. Les Erreurs de Mr. de Voltaire y sont relevées avec vivacité. Cette censure fut très-sensible à l'Auteur du *Dictionnaire Philosophique*. Il publia son *Instruction pastorale de l'Evêque d'Alétopolis*, que nous mettrons ici comme un modèle de la plus plate plaisanterie. On vit paroître vers le même tems la *Lettre d'un Quakre à Mr. de Pompignan*, où l'Auteur blessé ne garde aucune mesure. Pourquoi se generoit-il à l'âge de 72. ans ? Et qu'a-t-il à risquer ? Il est en pays libre, & il n'a plus à craindre de perdre ses amis, & de noircir sa réputation.



LETTRE LXXXVII.

Instruction pastorale de l'humble Evêque d'Alétopolis, à l'occasion de l'Instruction pastorale de Jean-George, humble Evêque du Puy.

MES CHERS FRERES,

MON Confrere *Jean-George du Puy* a voulu vous instruire par un gros Volume. Vous sçavez que la vérité est au fond du (a) *Puy*, mais vous ne sçavez pas encore si *Jean-George* l'en a tirée. Vous vous êtes recriés d'abord en voyant les armoiries de *Jean-George* en taille rude à la tête de son Ouvrage. Cet Ecusson représente un homme monté sur un quadrupede ; vous doutez si cet animal est la monture de *Balaan*, ou celle du Chevalier que *Cervantes* a rendu fameux. L'un étoit un Prophète, & l'autre un Redresseur des Torts ; vous ignorez qui des deux est le Patron de mon cher Confrere. Vous êtes étonnés que son humilité ne l'empêche pas de s'intituler MONSEIGNEUR ; mais il n'a pas craint que sa vertu se démentit dans son cœur par ce titre fastueux. Les Peres de l'Eglise ne mettoient pas ces enseignes de la vanité à la tête de leurs Ouvrages ; nous ne voyons pas même que les Evangiles aient été écrits par Monseigneur *Matthieu* & par Monseigneur *Luc*. Mais

(a) Les turlupinades grossières & forcées de cette indécente Momerie étant trop fréquentes, nous nous contenterons de souligner les principales.

Q 2

aussi, mes chers Freres, considerez que les Ouvrages de Monseigneur Jean-George ne sont pas paroles d'Evangile.

Il a soin de nous avertir que de plus il s'appelle *Pompignan*; nous avons vû à ce grand nom les fronts les plus sévères se dérider, & la joye repandüe sur tous les visages; jus-qu'au moment où la lecture des premieres Pages a changé absolument toutes les physionomies, & plongé les esprits dans un doux repos. Et bientôt on a demandé dans la petite Ville du Puy (b), s'il étoit vrai que *Monseigneur* étoit Auteur à Paris, & on a demandé dans Paris si cet Evêque avoit imprimé au Puy un Ouvrage.

J'avoue que tous nos Confreres ont trouvé mauvais qu'on prostituat ainsi la dignité du saint Ministère; que sous prétexte de faire un Mandement dans un petit Diocèse, on imprimat en effet un Livre qui n'est pas fait pour ce Diocèse, & qu'on affectat de parler de *Newton* & de *Locke* aux habitans du Puy en Velay. Nous en sommes d'autant plus surpris, que les Ouvrages de ces Anglois ne sont pas plus connus des habitans du Velay que de *Monseigneur*. Enfin nous avouons qu'après le péché mortel, ce qu'un Evêque doit le plus éviter, c'est le ridicule.

Comme notre Diocèse est extrêmement éloigné du sien, nous nous servons à son exemple de la voye de l'impression pour lui faire une correction fraternelle, que tous les bons Chrétiens se doivent les uns aux autres; devoir dont il,

(b) Cette saillie est copiée d'après une Epigramme connue; mais quand on satyrise si souvent, on ne peut pas être toujours original.

se sont fidèlement acquités dans tous les tems.

Ce n'est pas que nous voulions contester à *Jean-George*, les prétentions *Episcopales* au bel esprit, ce n'est pas que nous ne sachions estimer son zèle ardent, qui dans la crainte d'omettre les choses utiles, se répand presque toujours sur celles qui ne le sont pas. Nous convenons de son éloquence abondante qui n'est jamais étouffée sous ses pensées; nous admirons sa charité chrétienne qui devine les plus secrets sentimens de tous ses contemporains, & qui les empoisonne, de peur que leurs sentimens n'empoisonnent le Siècle.

Mais en rendant justice à toutes les grandes qualités de *Jean-George*, nous tremblons, mes chers Freres, qu'il n'ait fait une bévuë dans son Instruction pastorale, laquelle plusieurs malins d'entre vous disent n'être ni d'un homme instruit, ni d'un Pasteur. Cette bévuë consiste à regarder les plus grands génies comme des incrédules; il met dans cette classe *Montagne*, *Charron*, *Fontenelle* & tous les Auteurs de nos jours, sans parler de la *Prière du Deïste* de Mr. son frere aîné, que Dieu absolve.

C'est une entreprise un peu trop forte d'écrire contre tout Siècle; & ce n'est peut-être pas avoir un zèle selon la science, que de dire, mes Freres, tous les gens d'esprit & tous les Sçavans pensent autrement que moi, tous se moquent de moi; croyez donc tout ce que je vais vous dire. Ce tour ne vous a pas paru assez habile.

On dit aussi qu'il y a dans l'*in-4^o*. de mon Confrere *Jean-George*, un long chapitre contre la Tolérance, malgré la parole de JESUS-CHRIST & des Apôtres qui nous ordonnent de nous supporter les uns les autres. Mes Freres,

je vous exhorte selon cette parole , à *supporter Jean-George*. Vous avez beau dire que son Livre est insupportable : ce n'est pas une raison pour rompre les liens de la charité. Si son Ouvrage vous a paru trop gros , je dois vous dire , pour vous rassurer , que mon Relieur m'a promis qu'il seroit fort plat quand il auroit été battu.

Nous demeurerons donc unis à *Jean-George* , & même à *Jean-Jacques* , quoique nous pensions différemment d'eux sur quelques Articles. Ce qui nous console , c'est qu'on nous assure de tous côtés , que l'œuvre de notre Confrere du Puy est comme l'Arche du Seigneur ; elle est sainte , elle est exposée en Public ; & personne n'approche d'elle. •

Bonsoir , mes Freres ,

L'HUMBLE EVEQUE D'ALETOPOLIS.

A V E R T I S S E M E N T sur l'Affaire
des Calas.

Monsieur de *Voltaire* a eu beaucoup de part au rétablissement de cette malheureuse famille , (comme on le verra dans la Lettre suivante) & il n'en a rien dit.





LETTRE LXXXVIII.

DE MR. DE VOLTAIRE A MR. D'AM.....

Détail de ce que Monsieur de Voltaire a fait pour les Calas.

Au Château de Ferney , 1. Mars 1765.

JAI dévoré , mon cher Ami , le nouveau Mémoire de Mr. de *Beaumont* sur l'innocence des *Calas* ; je l'ai admiré , j'ai répandu des larmes ; mais il ne m'a rien appris : il y a long-temps que j'étois convaincu , & j'avois eû le bonheur de fournir les premières preuves.

Vous voulez sçavoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux *Calas*, roué à Toulouse , a pû venir d'un petit coin de terre ignoré , entre les Alpes & le Mont Jura , à cent lieuës du Théâtre où se passa cette scène épouvantable. Rien ne fera' peut-être mieux voir la chaîne insensible qui lie tous les événements de ce malheureux monde.

Sur la fin de Mars 1762. un voyageur qui avoit passé par le Languedoc , & qui vint dans ma retraite à deux lieuës de Genève , m'apprit le supplice de *Calas* , & m'assura qu'il étoit innocent. Je lui répondis que son crime n'étoit pas vrai-semblable ; mais qu'il étoit moins vrai-semblable encore que des Juges eussent , sans aucun intérêt , fait périr un innocent par le supplice de la rouë.

J'appris le lendemain qu'un des enfans de

ce malheureux Pere s'étoit retiré en Suisse assez près de ma chaumiere.

Je fis venir tout de suite le jeune *Calas* chez moi. Je m'attendois à voir un Energumène , tel que son pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant simple , ingénu , de la phisionomie la plus douce & la plus intéressante , & qui en me parlant faisoit des efforts inutiles pour retenir ses larmes. Il me dit qu'il étoit à Nîmes en apprentissage chez un Fabriquant , lorsque la voix publique lui avoit appris qu'on alloit condamner dans Toulouse toute sa famille au supplice ; que presque tout le Languedoc la croyoit coupable , & que pour se dérober à des opprobres si affreux , il étoit venu se cacher en Suisse.

Je lui demandai si son pere & sa mere étoient d'un caractère violent ; il me dit qu'ils n'avoient jamais battu un seul de leurs enfans , & qu'il n'y avoit point de parens plus indulgens & plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en fallut pas davantage pour présumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux Négocians de Genève , d'une probité reconnuë qui avoient logé à Toulouse chez *Calas* : ils me confirmerent dans mon opinion. Loin de croire la famille *Calas* fanatique & parricide , je crus voir que c'étoient des fanatiques qui l'avoient accusée & perduë. Je sçavois depuis long-temps de quoi l'esprit de parti & la calomnie sont capables.

Mais quel fut mon étonnement , lorsqu'ayant écrit en Languedoc sur cette étrange aventure , Catholiques & Protestans me répondirent qu'il ne falloit pas douter du crime des *Calas*. Je ne me rebutai point ; je pris la liberté

d'écrire à ceux même qui avoient gouverné la Province, à des Commandans des Provinces voisines, à des Ministres d'Etat; tous me conseillèrent unanimement de ne me point mêler d'une si mauvaise affaire; tout le monde me condamna, & je persistai: voici le parti que je pris. La veuve de *Calas*, à qui pour comble de malheur & d'outrage on avoit enlevé ses filles, étoit retirée dans une solitude où elle se nourrissoit de ses larmes, & où elle attendoit la mort. Je ne m'informai point si elle étoit attachée ou non à la Religion protestante, mais seulement si elle croyoit un Dieu rémunérateur de la vertu & vengeur des crimes. Je lui fis demander si elle signeroit au nom de ce Dieu, que son mari étoit mort innocent; elle n'hésita pas: je n'hésitai pas non plus. Je priaï Mr. *Mariette* de prendre au Conseil du Roi sa défense. Il falloit tirer Mme. *Calas* de sa retraite, & lui faire entreprendre le voyage de Paris.

On vit alors que s'il y a de grands crimes sur la terre, il y a autant de vertus; & que si la superstition produit d'horribles malheurs, la Philosophie les répare.

Une Dame dont la générosité égale la haute naissance, qui étoit alors à Genève pour faire inoculer ses filles, fut la première qui secourut cette famille infortunée; des François retirés en ce pays la seconderent; des Anglois qui voyageoient se signalerent; & comme le dit Mr. de *Beaumont*, il y eut un combat de générosité entre ces deux Nations, à qui secoureroit le mieux la vertu si cruellement opprimée.

Le reste, qui le sçait mieux que vous? Qui a servi l'innocence avec un zèle plus constant & plus intrépide? Combien n'avez-vous pas

encouragé la voix des Orateurs qui a été entendue de toute la France & de l'Europe attentive ? Nous avons vu renouveler les tems où *Cicéron* justifioit , devant une Assemblée de Législateurs , *Amérinus* accusé de Parricide. Quelques personnes qu'on appelle dévotes se sont élevées contre les *Calas* ; mais pour la première fois , depuis l'établissement du fanatisme , la voix des Sages les a fait taire.

La raison remporte donc de grandes victoires parmi nous ! mais croiriez-vous , mon cher Ami , que la famille des *Calas* si bien secourue , si bien vengée , n'étoit pas la seule alors que la Religion accusat d'un parricide , n'étoit pas la seule immolée aux fureurs du préjugé. Il y en a une plus malheureuse encore , parce qu'éprouvant les mêmes horreurs , elle n'a pas eu les mêmes consolations , elle n'a point trouvé des *Mariette* , des *Beaumont* , & des *Loiseau*.

Un Feudiste de Castres nommé *Sirven* avoit trois filles. Comme la Religion de cette famille est la prétendue réformée , on enleve , entre les bras de sa femme , la plus jeune de leurs filles ; on la met dans un couvent , on la foïette pour lui mieux apprendre son catéchisme ; elle devient folle , elle va se jeter dans un puits à une lieuë de la maison de son pere. Aussi-tôt les zélés ne doutent pas que le pere , la mere & les sœurs n'ayent noyé cette enfant. Il passoit pour constant chez les Catholiques de la Province , qu'un des points capitaux de la Religion protestante , est que les peres & meres sont tenus de pendre , d'égorger ou de noyer tous leurs enfans , qu'ils soupçonneront avoir quelque pechant pour la Religion Romaine. C'étoit précisément le tems

où les *Calas* étoient aux fers , & où l'on dressoit leur échaffaud.

L'aventure de la fille noyée parvient incontinent à Toulouse. Voilà un nouvel exemple , s'écrie-t-on , d'un pere & d'une mere parricide. La fureur publique s'en augmente ; on roue *Calas* & on décrète *Sirven* , sa femme & ses filles. *Sirven* épouventé n'a que le temps de fuir avec toute sa famille malade. Ils marchent à pieds, dénués de tout secours , à travers des montagnes escarpées , alors couvertes de neiges. Une de ses filles accouche parmi les glaçons , & mourante , elle emporte son enfant mourant dans ses bras. Ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hazard qui m'amena les enfans de *Calas* , veut encore que les *Sirven* s'adressent à moi. Figurez-vous , mon Ami , quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau. Voilà ce que je vis ; il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence & tant de malheurs. Que devois-je faire , & qu'eussiez-vous fait à ma place ? Faut-il s'en tenir à gémir sur la nature humaine ? Je prends la liberté d'écrire à Mr. le premier Président de Languedoc , homme vertueux & sage : mais il n'étoit point à Toulouse. Je fais présenter par un de vos amis un Placet à Mr. le Vice-Chancelier. Pendant ce temps-là on exécute vers Castres en effigie le pere , la mere , les deux filles ; leur bien est confisqué , dévasté , il n'en reste plus rien. Voilà toute une famille honnête , innocente , vertueuse , livrée à l'opprobre , à la mandicité chez les Etrangers : ils trouvent de la pitié sans doute ; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié ! On me répond enfin qu'on pourra leur

obtenir des Lettres de grace. Je crus d'abord que c'étoit de leurs Juges qu'on me parloit, & que ces Lettres étoient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimeroit mieux mandier son pain de porte en porte, & expirer de misère, que de demander une grace qui supposeroit un crime trop horrible pour être gracieable ; mais aussi, comment obtenir justice ? Comment s'aller remettre en prison dans sa patrie où la moitié du Peuple dit encore, que le meurtre de *Calas* étoit juste ? Ira-t-on une seconde fois demander une évocation au Conseil ? Tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique que l'infortune des *Calas* a peut-être épuisée, & qui se lassera d'avoir des accusations de paricide à refuter, des condamnés à réhabiliter, & des Juges à confondre ?

Vous dirai-je que, tandis que le désastre étonnant des *Calas* & des *Sirven* affligeoit ma sensibilité, un homme (a) dont vous devinez l'Etat à ses discours, me reprocha l'intérêt que je prenois à deux familles qui m'étoient étrangères ! De quoi vous mêlez-vous ? me dit-il : laissez les morts ensevelir leurs morts. Je lui répondis : j'ai trouvé dans mes deserts l'Israélite baigné dans son sang, souffrez que je répande un peu d'huile & de vin sur ses blessures : vous êtes Léviste, laissez-moi être Samaritain.

Il est vrai que pour prix de mes peines on m'a bien traité en Samaritain ; on a fait un Libelle diffamatoire sous le nom d'*Instruction pastorale* & de *Mandement* ; mais il faut l'ou-

(a) Cet homme ne blamoit pas sans doute Mr. de Voltaire d'avoir secouru une famille infortunée ; mais d'avoir pris cette occasion pour débiter des impiétés révoltantes dans son *Traité de la Tolérance*.
blief

blier ; c'est un Jésuite qui l'a composé. Le malheureux ne sçavoit pas alors que je donnois un asyle à un Jésuite. Pouvois-je mieux prouver que nous devons regarder nos ennemis comme nos freres ?

Vos passions sont l'amour de la vérité , l'humanité , la haine de la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai passé ma vie à chercher , à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des Historiens modernes a défendu la mémoire d'un grand Prince contre les impostures atroces de je ne sçais quel Ecrivain , qu'on peut appeller le calomniateur des Rois , des Ministres & des grands Capitaines , & qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un Lecteur ?

Je n'ai donc fait dans les horribles défaites des *Calas* & des *Sirven* que ce que font tous les hommes ; j'ai suivi mon penchant. Celui d'un Philosophe n'est pas de plaindre les malheureux , c'est de les servir.

Je sçais avec quelle fureur le fanatisme s'éleve contre la Philosophie. Elle a deux filles qu'il voudroit faire périr comme *Calas* , ce sont la vérité & la tolérance , tandis que la Philosophie ne veut que désarmer les enfans du fanatisme , le mensonge & la persécution.

Des gens qui ne raisonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raisonnent ; ils ont confondu le Philosophe avec le Sophiste ; ils se sont bien trompés. Le vrai Philosophe (b) peut

(b) , Mr. de Voltaire traçoit ce beau portrait de Philosophe , tandis qu'il envoyoit à Paris son Dictionnaire Philosophique , sa Philosophie de l'Histoire , & ses Libelles.

I. Partie.

R

quelquefois s'irriter contre la calomnie qui le poursuit lui-même. Il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois la raison, le bon goût & la vertu. Il peut même livrer en passant au ridicule, ceux qui insultent à la Littérature dans le sanctuaire où ils auroient dû l'honorer ; mais il ne connoît ni les cabales, ni les sourdes pratiques, ni la vengeance. Il sçait comme le Sage de *Montbart*, comme celui de *Voré*, rendre la terre plus fertile & ses habitans plus heureux. Le vrai *Philosophe* défriche les champs incultes, augmente le nombre des charruës, & par conséquent des habitans, occupe le pauvre & l'enrichit, encourage les mariages, établit l'orphelin, ne murmure point contre des impôts nécessaires, & met le cultivateur en état de les payer avec allégresse. Il n'attend rien des hommes, il leur fait le bien dont il est capable ; il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le superstitieux ; enfin, il sçait être ami.

Je m'apperçois que je fais votre portrait, & qu'il n'y manqueroit rien, si vous étiez assez heureux pour habiter la campagne.





LETTRE LXXIX.

Réponse (a) de Monsieur de Voltaire à Mr. Diodati de Torazzi, Auteur du Livre de l'Excellence de la Langue Italienne.

JE suis très-sensible, Monsieur, à l'honneur que vous me faites, de m'envoyer votre Livre de *l'Excellence de la Langue Italienne* : c'est envoyer à un Amant l'éloge de sa Maîtresse. Permettez-moi cependant quelques réflexions en faveur de la Langue Française, que vous paroissez dépriser un peu trop. On prend souvent le parti de sa femme, quand la maîtresse ne la ménage pas assez.

Je crois, Monsieur, qu'il n'y a aucune Langue parfaite : Il en est des Langues comme de bien d'autres choses, dans lesquelles les Sçavants ont reçu la loi des ignorants.

C'est le peuple qui a formé tous les Langages ; les ouvriers ont nommé tous leurs instruments. Les peuples à peine rassemblés ont donné des noms à tous leurs besoins : & après un très-grand nombre de siècles, les hommes de génie se sont servis comme ils ont pû des termes établis au hazard par le peuple. Il me paroît qu'il n'y a dans le monde que deux Langues véritablement harmonieuses, la Grecque & la Latine. Ce sont en effet les seules dont les Vers ayent une vraie mesure, un rime

(a) Cette Lettre est d'autant plus remarquable que Mr. de Voltaire s'y retracte de tout ce qu'il a écrit contre la Langue Française.

certain , un vrai mélange de dactiles & de spondées , une valeur réelle dans les syllabes. Les ignorants qui formerent ces deux Langues avoient sans doute la tête plus sonnante , l'oreille plus juste , les sens plus délicats que les autres Nations.

Vous avez , comme vous le dites , Monsieur , des syllabes longues & breves dans votre belle Langue Italienne. Nous en avons aussi , mais ni vous ni nous , ni aucun peuple , n'avons de véritables dactiles & de véritables spondées. Nos vers sont caractérisés par le nombre & non par la valeur des syllabes. *La bella Lingua Toscana é la figlia primogenita del Latino*. Mais jouissez de votre droit d'aînesse , & laissez à vos cadettes partager quelque chose de la succession.

J'ai toujours regardé les Italiens comme nos maîtres ; mais avouez que vous avez fait de fort bons disciples. Presque toutes les Langues de l'Europe ont aujourd'hui des beautés & des défauts qui se compensent.

Nous n'avons point , dites-vous , des diminutifs : nous en avons autant que vous du tems de *Marot* & de *Rabelais* ; mais cette puerilité nous a paru indigne de la majesté d'une Langue annoblie par les *Pascals* , les *Bossuets* , les *Féné-lons* , les *Peliffons* , les *Corneilles* , les *Despréaux* , les *Racines* , les *Massillons*. Nous avons laissé à *Ronsard* , à *Marot* , à *Dubartas* ces diminutifs badins en *otte* & en *ette* , & nous n'avons guères conservé que *Fleurette* , *Amourette* , *Fillette* , *Grandelette* : encore ne les employons-nous que dans le stile familier. N'imitiez pas le *Buon-Matei* qui , dans sa harangue à l'Académie de la *Crusca* , que je respecte & dont j'ai l'honneur d'être , fait tant valoir l'avantage d'exprimer *Corbello* & *Corbellino* , en oubliant

que nous avons des *Corbeilles* & des *Corbillons*.

Vous possédez , Monsieur , des avantages bien plus réels , celui des inversions , celui de faire plus facilement cent bons vers en Italien , que nous n'en pouvons faire dix en François. La raison de cette facilité , c'est que vous vous permettez ces hiatus , ces baillements de syllabes que nous proscrivons. C'est que tous vos mots finissent en *a* , *e* , *i* , *o* ; que vous avez au moins vingt fois plus de rimes que nous , & que par dessus cela vous pouvez encore vous passer de rimes.

Mais , croyez-moi , Monsieur , ne reprochez à notre Langue , ni la rudesse , ni le défaut de prosodie , ni l'obscurité , ni la sécheresse. Vos traductions prouveroient le contraire : lisez d'ailleurs tout ce que Mr. l'Abbé d'*Olivet* a composé sur la manière de bien parler notre Langue : lisez Mr. *Duclos* : voyez avec combien de force , de clarté , d'énergie , s'expriment Mr. d'*Alembert* & Mr. *Diderot*. Quelles expressions pittoresques employent souvent Mr. de *Buffon* & Mr. *Helvetius* , dans des Ouvrages qui n'en paroissent pas susceptibles !

Je finis cette Lettre trop longue par une seule réflexion. Si le peuple a formé les Langues , les grands Hommes les perfectionnent par de bons Livres ; & la première de toutes les Langues est celle qui a le plus d'excellents Ouvrages.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , avec beaucoup d'estime , pour vous & pour la Langue Italienne.

VOLTAIRE.

Au Château de Ferney en Bourgogne ,
24. Janvier 1761.

R 3



L E T T R E X C.

Sur le prétendu Testament du Cardinal de Richelieu, à Monsieur de Foncemagne (a).

MONSIEUR, comment se peut-il faire, qu'étant persuadé que le Testament prétendu n'est pas du Cardinal de Richelieu, que la moitié de cet Ouvrage est un tissu de lieux communs, & l'autre moitié un amas de projets impraticables, vous pensiez m'éblouir, en me disant qu'il a été loué par la Bruyere ?

N'est-il jamais arrivé qu'un homme de Lettres se soit laissé séduire par un grand nom, par l'envie de faire sa cour à des personnes puissantes ; enfin, par l'erreur populaire qui domine souvent les esprits les mieux faits ? Si l'Abbé de Bourzey avoit donné ses idées politiques sous son nom, on en auroit ri comme des projets de Mr. Ormin & de Caritidés. Il sentit combien Sose a raison de dire :

*Tous ces discours sont des sottises,
Partants d'un homme sans éclat :
Ce seroient paroles exquisés,
Si c'étoit un Grand qui parlat.*

Dès qu'une fois la prévention est établie,

(a) Mr. de Foncemagne ayant donné en 1764. une nouvelle Edition du Testament du Cardinal de Richelieu, refuta Mr. de Voltaire qui avoit voulu démontrer dans ses Mensonges imprimés, que cet Ouvrage n'étoit point de ce Ministre.

vous sçavez que la raison perd tous ses droits ; les noms , en tout genre , font plus d'impression que les choses.

Vous avez peut-être entendu parler de ce qui se passa dans un souper au Temple , chez Mr. le Prince de *Vendôme* , au sujet des Fables de la *Mothe*. Elles venoient de paroître , & par conséquent tout le monde affectoit d'en dire du mal. Le célèbre Abbé de *Chaulieu*, l'Evêque de *Luçon* , fils du fameux *Bussi-Rabutin* , & beaucoup plus aimable que son pere ; un ancien ami de *Chapelle* , plein d'esprit & de goût , l'Abbé *Courtin* , & d'autres bons Juges des Ouvrages , s'égayoient aux dépens de la *Mothe*. Le Prince de *Vendôme* & le Chevalier de *Bouillon* encherissoient sur eux tous ; on accabloit le pauvre Auteur. Je leur dis : Messieurs , vous avez tous raison , vous jugez en connoissance de cause ; quelle différence du stile de la *Mothe* à celui de la *Fontaine* ! Avez-vous vû la dernière Edition des Fables de la *Fontaine* ? Non , dirent-ils. Quoi ! vous ne connoissez pas cette belle Fable qu'on a trouvée parmi les papiers de Mme. la Duchesse de *Boüillon* ? Je leur recitai la Fable ; ils la trouverent charmante ; ils s'extasioient : voilà du la *Fontaine* , disoient-ils , c'est la nature pure ; quelle naïveté ! quelle grace ! Messieurs leur dis-je : cette Fable est de la *Mothe*. Alors ils me la firent répéter & la trouverent détestable. J'ai été souvent à portée de conter cette Histoire à propos , & je crois que c'est ici sa véritable place.

Vous pensez , Monsieur , justifier les bévuës du Ministre par les miennes. Vous concluez de ce que j'ai dit des sottises , que le Cardinal de *Richelieu* a pu en dire aussi. Le cas est bien

différent ; il n'est pas permis à un Ministre de se tromper , quand il donne des leçons à son Maître. Je ne donne des leçons à personne ; je suis fait pour en recevoir (b) ; c'est à moi qu'il est permis de se tromper ; c'est à vous de me redresser.

Je ne sçais pas de quelle Edition vous vous êtes servi : si je pouvois avoir encore quelque amour propre dans ma vieillesse , en connoissant , comme je fais , le néant de la plupart des Livres , & sur-tout des miens , je pourrois me plaindre de la manière dont on défigure tous mes Ouvrages , jusques-là que plusieurs de mes Tragédies sont remplies de vers qui ne sont pas de moi ; & que je n'ai reconnu ni *Tancrede* ni *Olimpie* dans les Editions faites dans les Provinces.

Je me justifie auprès de vous , Monsieur , moins par vanité que par mon amour pour la vérité , qui assurément est égal au vôtre ; amour qui ne doit jamais s'affoiblir , qui ne doit céder à aucune complaisance , contre lequel l'envie & la calomnie s'élevent trop souvent ; mais qu'elles sont forcées de respecter en secret.

J'avoue que vous avez très-grande raison , quand vous relevez la faute que j'avois faite de prendre un *Léopold d'Autriche* pour un *Léopold d'Autriche* , dans l'*Essai sur l'Histoire générale*. Que Dieu vous conserve les yeux , dont la privation presque-entière me fait faire bien des fautes ; il m'a jusqu'ici conservé un peu de mémoire ; elle m'a servi depuis long-

(b) Ce ton paroitra singulier ; mais encore une fois : Non vultus , non color unus.

temps à corriger cette bevuë , & si vous aviez pris la peine de lire mes *Remarques sur l'Histoire générale* , imprimées en 1763. , vous auriez vû ces paroles à la page 85.

» Je me suis trompé sur un Duc d'Autriche
 » qui enchaîna & vendit *Richard II.* Roi d'An-
 » gleterre. Ce n'est pas ce Duc qui fit la guerre
 » aux Suisses. Il y a quelques erreurs pareilles
 » dont les Lecteurs Sçavans s'apperçoivent ,
 » & dont les autres doivent être informés.

Ainsi , Monsieur , étant d'accord avec moi sur une de mes erreurs , que vous relevez près de deux ans après moi , soyons aussi d'accord ensemble sur les fautes innombrables de MM. *Dageant (c)* & de *Bourzey*. Il y a une petite différence entre eux & moi ; c'est qu'on loue le Cardinal de *Richelieu* d'un Ouvrage qu'ont fait ces Messieurs , & qu'on m'impute à moi tous les jours des Ouvrages , dont on ne loue personne.

Jamais on ne parla à *Louis XIII.* du Testament politique attribué au Cardinal de *Richelieu* , & on parle quelquefois à *Louis XV.* & à sa Cour , d'Ecrits qu'on m'attribue (*d*) , & auxquels je n'ai pas la moindre part. Ce malheur est le partage des gens de Lettres ; on les calomnie pendant leur vie , on leur rend quelquefois justice après leur mort. Je vous prie , Monsieur , de me la rendre de mon vi-

(*c*) C'est à ces deux Ecrivains que Mr. de Voltaire attribue le Testament du Cardinal de Richelieu.

(*d*) L'Auteur a en vû le Dictionnaire Philosophique , qu'il désavouoit dans le même tems qu'il en envoyoit dans toute l'Europe.

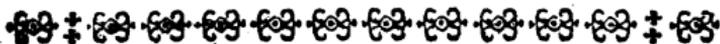
vant , cette justice sur-tout , & d'être bien persuadé de mes sentimens respectueux pour vous , & de ma sincère estime.

. *Si quid novisti , rectius istis ,
Candidus imperti ; si non , his utere mecum.* »

Vous semblez penser que la narration succincte fut écrite par ordre du Cardinal de *Richelieu* , & que le Testament politique a été composé en partie par *Dageant* , & en partie par *Bourzey* , ou quelque autre : si vous trouvez des raisons convaincantes pour vous retracter , je vous promets de me retracter aussi , & de me soumettre à votre jugement.

VOLTAIRE.

Aux Délices près de Genève , le 13. Octobre 1764.



LETTRE XCI.

Ecritte à l'occasion des Doutes Nouveaux sur le Testament du Cardinal de Richelieu.

EN vous envoyant , Monsieur , la Réponse que j'ai faite à Monsieur de *Foncemagne* , je n'en sens pas moins l'extrême futilité de la plupart de ces disputes. Il m'importe guères de qui soit un Livre , pourvu qu'il soit bon. Notre véritable intérêt est d'y puiser des instructions ; le nom de l'Auteur n'est qu'un objet de curiosité. Que gagnerons-nous à sçavoir qui sont les *Fausaires* qui ont fabriqué les Testamens de *Louvois* , de *Colbert* , du Duc

de Lorraine, du Cardinal *Alberoni*, du Maréchal de *Belle-Isle* ? Les Testamens politiques sont devenus si fort à la mode, qu'on a fait enfin celui de *Mandrin*.

Lorsque le Testament du Cardinal *Alberoni* parut, je crus d'abord qu'il avoit été publié par l'Abbé de *Montgnon*, parce qu'en effet il y a un chapitre sur l'Espagne beaucoup plus vrai & plus instructif que tout ce que j'ai lu dans toutes les rapsodies, auxquelles on a donné le nom de Testament. Je souhaitai à l'Auteur qu'il eut été couché sur celui du Cardinal *Alberoni* pour quelque bonne pension. Il se trouva que cet Auteur étoit un Capucin échappé de son couvent, à qui personne n'avoit fait de legs, & qui n'ayant point de quoi subsister, faisoit des Testamens pour gagner sa vie.

L'Abbé de *Saint-Pierre*, d'ailleurs excellent Citoyen, s'y prenoit d'une autre façon pour faire goûter ses idées; il les donnoit à la vérité sous son nom avec franchise; mais il les appuyoit du suffrage du Duc de Bourgogne, & prétendoit que ce Prince avoit toujours été occupé de scrutin perfectionné, de la paix perpétuelle, & du soin d'établir une Ville pour tenir la Diète Européane ou Européenne ou Europeine: Il ressembloit aux anciens Législateurs qui disoient avoir reçu leurs loix de la bouche des Demi-Dieux.

Plut-à-Dieu, Monsieur, qu'il n'y eut de charlatanerie que dans ces projets chimériques? mais il y a des Charlatans de toute espèce, & le nombre de ceux qui ont voulu tromper les hommes peut à peine se compter.

Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on voit quelquefois des hommes du plus rare mérite, soutenir avec autant d'esprit que de bonne foi les

plus grandes erreurs , uniquement parce qu'elles sont accréditées. S'ils trouvent une foible lueur qui puisse favoriser la cause qu'ils embrassent, ils ne manquent pas de la faire valoir. Si quelque lumière plus vive éclaire le mauvais côté de leur cause, ils ferment les yeux de peur de la voir. Il est peut-être plus commun encore de se tromper soi-même, que de chercher à tromper les autres.

La séduction & la charlatanerie entrent même dans les choses purement de goût, dans le jugement qu'on porte d'une Tragédie, d'une Comédie, d'un Opéra, d'une Pièce de vers, d'un Discours oratoire. Tel qui sera enchanté de l'*Arioste* n'osera l'avouer, & dira en baillant que l'*Odyssée* est divine.

Il y a une foule prodigieuse de gens d'esprit; mais les personnes d'un goût épuré qui pensent juste, & qui disent ce qu'elles pensent, sont bien rares.

Note sur la Lettre précédente.

LETTRE A MR. DE VOLTAIRE.

N. B. Cette Lettre nous ayant paru curieuse, nous avons crû devoir la joindre à cet Ouvrage, d'autant mieux qu'il est question du Cardinal de Richelieu dans la vie de Corneille.

Vos nouveaux doutes sur le Testament du Cardinal de Richelieu sont un nouveau motif que vous fournissez aux hommes de se défier de leurs idées. Le ton de modération qui y regne, n'a pu surprendre que vos ennemis. Le plus aimable des Philosophes doit être le plus poli des Critiques.

J'avoue

J'avoue que les Testateurs à la façon de *Crispin* sont aussi communs que les *Projetteurs* à la * *Cerifantes*. Les Testamens politiques sont une mauvaise graine qui croît sur les tombeaux des hommes, qui ont occupé pendant quelques minutes l'attention de notre *Taupin*. On ne s'est point contenté de faire tester des *Ministres*, on accorde aujourd'hui le même honneur à tous les personnages un peu fameux, soit qu'ils ayent été revêtus de la pourpre, soit qu'on les ait vû en guenilles. Je ne desespère pas de voir un jour le Testament de *Ramponeau* : mais enfin, parce que quelques valets ont pris l'habit de leur maître, conclurez-vous que les maîtres n'ont jamais porté cet habit. *Bois-Guillebert* a fait le Testament de *Vauban*, *Courtills* celui de *Louvois*, *Maubert* celui d'*Alberoni*, *Chevrier* celui de *Belzeïse* ; mais cela prouve-t-il que le Cardinal de *Richelieu* n'ait pû faire le sien ? Au contraire celui-ci avoit réussi, que les petits Auteurs, peuple singe qui vit des restes de nos grands hommes, se firent les Testateurs du genre humain.

Vous ne voulez pas que *Richelieu*, Amant public de *Marion de Lorme*, ait prêché la chasteté à un Roi infirme : & pourquoi non ? Ne voyons-nous pas tous les jours la calomnie s'élever contre la calomnie. *Moliere* malheureux en femme ne ridiculifit-il pas toute sa vie les maris malheureux ? Rien de plus commun que de voir la Morale à la bouche & sous la plume de ceux qui pêchent par les actions.

Il y a des choses dures, il y a des conseils

* *Gascon célèbre.*
I. Partie.

violens : donc cet Ouvrage n'est pas du Cardinal ; voilà comme vous concluez , & moi je tire avec tous les Lecteurs une conclusion toute différente : donc il en est. Il écrivoit sa théorie d'après sa pratique : pouvez-vous faire valoir une telle raison ? vous qui avez peint les violences avec plus de vivacité qu'aucun autre Historien , & avec la chaleur que l'humanité dont vous faites profession devoit vous inspirer. Relisez , je vous prie , votre Histoire universelle sous le Regne de *Louis XIII.* , & vous verrez si ces *maximes impitoyables* que vous reprochez au Testateur , sont indignes du persécuteur de la Reine-Mere sa bienfaitrice , & de l'Auteur de cent autres procédés tyranniques.

Le style vous déplaît ; mais avez-vous été plus satisfait de celui des autres Ouvrages du Cardinal de *Richelieu*. Cet enfant que vous appelez inlégitime ne porte-t-il pas les traits des autres productions de son Pere ? On peut être un très-habile Ministre & un très-mauvais Ecrivain. Les grands Hommes ne le sont ni en tout temps ni en tout genre.

Richelieu aimoit à écrire ; c'étoit un calmant au milieu des agitations dont il étoit dévoré. Il peut donc avoir écrit ou du moins dicté son Testament , quelques fautes qu'il y ait. Vous aimez mieux les attribuer à l'Abbé de *Bourzeis* qu'à un grand Ministre ; mais les héritiers des papiers de cet Abbé n'ont jamais pû decouvrir parmi ses nombreux broüillons , rien qui ait rapport à ce Testament. Laissons-le donc à celui dont il porte le nom. L'Ouvrage étant mauvais , peu importe qui en est l'Auteur. Si je ne connoissois pas la source d'où sont sorties *Zaire* ou *Mérope* , je la chercherois avec avidité ; mais cette recherche seroit bien ridi-

cule à l'égard de quelques productions d'un
Ecrivain du dernier Ordre, &c. &c. &c. &c.



LETTRE XCII.

DE MONSIEUR DE VOLTAIRE.

Sur Zulime.

S*ic vos non vobis.* Dans le nombre immense de Tragédies, Comédies, Opéra-Comiques, Discours moraux & Facéties au nombre d'environ cinq cent mille, qui font l'honneur éternel de la France, on vient d'imprimer une Tragédie sous mon nom intitulée *Zulime*: *La Scène est en Afrique.* Il est bien vrai qu'autrefois ayant été avec *Alzire* en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec *Zulime* avant d'aller voir *Idamé* à la Chine: mais mon voyage d'Afrique ne me réussit point. Presque personne dans le Parterre ne connoissoit la ville d'Arfénie qui étoit le lieu de la Scène; c'est pourtant une Colonie Romaine nommée *Arsenaria*, & c'est encore par cette raison là qu'on ne la connoissoit pas. *Trémizène* est un nom bien sonore, c'est un joli petit Royaume; mais on n'en avoit aucune idée: la Pièce ne donna aucune envie de s'informer du gissement de ces côtes. Je retirerai prudemment ma flotte (a):

Et quæ desperas tractata nitescere posse relinquit.

(a) Remarquez que cette Pièce fut jouée à Paris par les soins de Mr. de Voltaire, quelques mois après qu'il eut écrit cette Lettre.

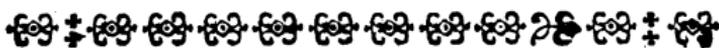
Des Corfaires se sont enfin saisis de la Pièce & l'ont fait imprimer ; mais par droit de conquête ils ont supprimé deux ou trois cent vers de ma façon , & en ont mis autant de la leur. je crois qu'ils ont très-bien fait ; je ne veux point leur voler leur gloire , comme ils m'ont volé mon ouvrage. J'avoue que le dénouement leur appartient , & qu'il est aussi mauvais que l'étoit le mien. Les rieurs auront beau jeu , car au lieu d'avoir une Pièce à siffler , ils en auront deux.

Il est vrai que les Rieurs seront en petit nombre ; car peu de gens pourroient lire les deux Pièces ; je suis de ce nombre ; & de tous ceux qui prisent ces bagatelles ce qu'elles valent , je suis peut-être celui qui y met le plus bas prix. Enchanté des chefs-d'œuvres du Siècle passé autant que dégouté du fatras prodigieux de nos médiocrités , je vais expier les miennes en me faisant le Commentateur de Pierre Corneille. L'Academie a agréé ce travail ; je me flatte que le public le secondera en faveur des héritiers de ce grand nom.

Il vaut mieux commenter *Heraclius* que de faire *Tancrede* ; on risque bien moins. Le premier jour que l'on joua ce *Tancrede* , beaucoup de Spectateurs étoient venus armés d'un manuscrit qui couroit le monde , & qu'on assuroit être mon Ouvrage ; il ressembloit à cette *Zulime*.

C'est ainsi qu'un honnête Libraire nommé *Gosse* , s'avisa d'imprimer une Histoire générale qu'il assuroit être de moi , & il me le soutenoit à moi-même. Il n'y a pas grand mal à tout cela : quand on vexe un pauvre Auteur , les dix-neuf vingtièmes du monde l'ignorent , le reste en rit & moi aussi. Il y a trente à

quarante ans que je prenois sérieusement la chose. J'étois bien sot ! Adieu je vous embrasse.



LETTRE XCIII.

DE MR. DE VOLTAIRE A MR. D'ALEMBERT.

Sur divers Sujets.

..... du 4. Fevrier 1763.

MON cher & illustre Confrere, il me semble que si quelques pédans ont attaqué en France la Philosophie, ils ne s'en sont pas bien trouvés, & qu'elle a fait une alliance avec les Puissances du Nord. Cette belle Lettre de l'Impératrice de Russie vous venge bien.

Cela ressemble à la Lettre que *Philippe* écrivit à *Aristote*, à la différence près, qu'*Aristote* eut l'honneur d'accepter l'éducation d'*Alexandre*, & que vous avez la gloire de la refuser.

Je me souviens que dans mon enfance, je n'aurois pas imaginé qu'on écrivit un jour de pareilles Lettres de Moscou à un Académicien de Paris. Je suis du temps de la création, & voilà quatre femmes de suite qui ont perfectionné ce qu'un homme a commencé. Votre galanterie françoise doit quelques compliments au sexe féminin sur cette singularité, dont l'Histoire ne fournit qu'un exemple. La belle Lettre que celle de *Catherine* ! ni Sainte *Catherine* d'Alexandrie, ni Sainte *Catherine* de Boulogne, ni Sainte *Catherine* de Siene,

n'en ont jamais écrit de pareilles (a). Si ces Princesses se mettent ainsi à cultiver leur esprit, la Loi Salique n'aura pas beau jeu.

Ne remarquez-vous pas que les grands Exemples & les grandes Leçons nous viennent du Nord ? Les *Newtons*, les *Locke*, les *Gustave*, les *Pierre le Grand* & gens de cette espèce, n'ont pas été élevés au Collège de la Propagande. J'ai parcouru ces jours passés une grosse Apologie des Jésuites pleine d'*Ythos* & de *Pathos*. On y fait le denombrement des grands génies qui illustrent notre Siècle. Ils sont tous Jésuites ; c'est dit l'Auteur, un *Peruffeau*, un *Neuville* (b), un *Griffet*, un *Chapelain*, un *Bodoré*, un *Buffier*, un *Des-Billons*, un *Castel*, un *Laborde*, un *Briet*, un *Garnier*, un *Pezenas*, un *Simonet*, un *Huth*, & enfin ce *Bertier*, ajoute-t-on, qui a été si long-tems l'oracle des gens de Lettres.

Je suis assez comme Mr. *Chicaneau* ; je ne connois aucun de ces gens-là, excepté Frere *Bertier*, que je croyois mort sur le chemin de Versailles.

Mais enfin je suis ravi que la France ait encore tant de grands Hommes. On dit aussi, que l'on compte parmi les sublimes Génies un Mr.

(a) Nous laissons subsister cette mauvaise plaisanterie. 1°. Pour prouver que Mr. de Voltaire veut rire de tout, & presque toujours en grimacant. 2°. Qu'il choisit de préférence les objets de la Religion. A quel propos ramener ici les Saintes Cathérines !

(b) Remarquez que la plupart de ces Jésuites étoient amis de Mr. de Voltaire qui leur a fait la cour tant qu'il a eu besoin de leur témoignage.

Le Roi, Prédicateur de *St. Eustache*, qui prêche contre les Philosophes avec l'éloquence du révérend Pere Garaffe.

A vous parler sérieusement, je trouve que si quelque chose fait honneur au Siècle, ce sont les trois *Factum* de Messieurs *Mariete*, de *Beaumont* & de *Loiseau*, en faveur de la famille infortunée des *Calas*. Employer ainsi son temps, sa peine, son éloquence, son crédit, & loin de recevoir un salaire, procurer un secours à des opprimés, c'est-là ce qui est véritablement grand, & ce qui ressemble plus au temps des *Ciceron* & des *Hortensius*, qu'à celui des *Briet* & des *Huth* & des Freres *Bertier*. J'attends beaucoup de jugement qu'on rendra. Dieu merci l'Europe a jugé, & je ne connois de Tribunal infailible que celui de tous les honnêtes gens de différents pays qui pensent de même. Ils composent, sans le sçavoir, un Corps qui ne peut errer, parce qu'ils n'ont point l'esprit de Corps.

Je ne sçais ce que c'est que le petit Libelle dont vous me parlez, où l'on me dit des injures à propos d'un examen de quelques Pièces de *Crébillon*. Je ne connois ni cet examen, ni ces injures. J'aurois trop à faire si je voulois lire tous ces rogatons; *Pierre le Grand* & le *Grand Corneille* m'occupent assez, j'en suis malheureusement à *Pertharite*, & je marie la nièce pour me consoler. Nous mettrons dans le Contrat qu'elle est cousine germaine de *Chimene*, & qu'elle ne connoît pour ses parens ni *Grimoald* ni *Urnulphe*. Elle pourra bien avoir fait un enfant, avant que l'Edition ne soit achevée. Beaucoup de grands Seigneurs ont souscrit généreusement; les Graveurs disent que leurs noms ne sont pas des Lettres de Change. J'envois

à l'Académie l'*Héraclius* que j'ai traduit de *Calderon*, & qui est imprimé avec l'*Héraclius* françois. Vous jugerez quel est l'Original de *Calderon* ou de *Corneille* ; vous poufferez de rire ; cependant vous verrez qu'il y a dans ce *Calderon* de brillantes étincelles de génie. Vous recevrez aussi bientôt une certaine Histoire générale ; le Genre humain y est peint cette fois-ci de trois quarts ; il ne l'étoit que de profil aux autres Editions. Quoique je sois bien vieux , j'apprends tous les jours à le connoître. Adieu mon illustre Philosophe , je suis obligé de dicter ; je deviens aveugle comme *La-Mothe* : quand l'Abbé C** le sçaura , il trouvera mes Vers meilleurs.

Fin de la premiere Partie.

627606